PARIS-CENTRE

Quinzième année. - N° 5.205

ABONNEMENTS :

	1 an	6 m.	3 m.
Nièvre et limit.	44.»	25.»	13.»
Autres départ.	52.»	28.»	15.»
Union postale	62.»	34.»	18.»

TELEPHONE : 2.17 et 2.18

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

VENDREDI
25
MAI 1923

> « Je ne suis lié à aucun parti. N'ayant jamais étudié la politique, j'ignore beaucoup de choses. Mais ce que je sais pertinement c'est que j'aime ma Patrie et que je l'ai servie de toutes mes forces. »
>
> PASTEUR

UN TOURNANT DE LA CRISE EUROPÉENNE

Le changement de gouvernement en Angleterre va être exploité par ceux qui cherchent à nous rejeter sous la tutelle britannique

La prudence la plus élémentaire conseille de rester sur la réserve

Un publiciste anglais, fort bien en cour au Foreign Office, s'étonne que l'opinion française ait attaché tant d'importance à la crise ouverte par la maladie de M. Bonar Law. Aucun changement de direction ne pourrait, dit-il, altérer la politique de l'Angleterre dans les affaires d'Allemagne. « Cette politique n'est pas une question de personne ou de parti, c'est une affaire vraiment nationale ».

Ce n'est certes pas nous qui nous élèverons contre cet arrêt. Toujours nous avons considéré que nos déboires depuis l'armistice ont eu pour cause non pas seulement les fantaisies d'un homme d'État mais les traditions fondamentales de la politique britannique. Le maintien du trouble et du déséquilibre en Europe, l'opposition à toute force qui tend à se manifester; la domination de la Méditerranée et des routes de l'Inde ; autant de dogmes dont la continuité a assuré la fortune de l'Empire britannique malgré les inévitables défaillances des hommes. C'est précisément parce que nous avons retenu ces leçons du passé, que nous avons soutenu la nécessité d'une action absolument indépendante de la France. Jamais nous ne nous sommes rangés parmi ceux qui ont considéré comme un désastre la rupture du mois de janvier et qui guettent toutes les occasions de préparer un replâtrage. Rien ne nous met plus en défiance que ces combinaisons équivoques. Voilà précisément pourquoi nous avons attaché un gros intérêt au facteur personnel Bonar Law.

Les deux manières

C'est que s'il n'y a qu'une politique nationale anglaise, il y a bien des manières de la pratiquer. Incontestablement la manière de M. Bonar Law n'avait absolument rien de commun avec celle de M. Lloyd George. Le lutin gallois n'admettait que la conception Néronienne, la soumission docile de la France au joug britannique. L'honnête Ecossais a au contraire laissé à la France la plus complète liberté d'action comptant seulement que de cette liberté nous n'oserions ou nous ne saurions pas tirer les satisfactions espérées. Ainsi tôt ou tard l'enfant prodigue reviendrait au bercail. Puissions-nous ne pas réaliser ce pronostic si le nouveau chef du gouvernement britannique poursuit la tactique de son prédécesseur.

Le disciple de M. Bonar Law

Incontestablement, aucun homme n'est mieux adapté que lui à ce rôle de continuateur. M. Stanley Baldwin a suivi la même filière que M. Bonar Law, n'entrant dans la vie politique qu'après un long apprentissage des affaires. Il a été son disciple et son collaborateur intime. On peut dire que c'est M. Bonar Law qui a fait sa carrière. On a vu renier des filiations bien plus étroites. Les tempéraments des hommes réservent bien des surprises quand ils passent du second au premier rang. Il est donc prudent, croyons-nous, de mettre un point d'interrogation devant les perspectives d'avenir que nous réserve M. Stanley Baldwin.

Il est certes facile de fouetter le personnage. De son passé d'hommes d'affaires, de réaliste, M. Baldwin devrait garder un mépris pour les fantasmagories échafaudées autour de la débâcle germanique. Peut-être est-ce lui qui a inspiré le passage de la réponse anglaise aux propositions Cuno, qui dénonce la chimère des emprunts internationaux. Logiquement, une telle constatation devrait conduire à la justification éclatante de l'opération de la Ruhr à condition qu'elle soit poussée jusqu'au bout. Mais ici intervient la tradition nationale anglaise qui redoute une France trop forte et ménage l'Allemagne vaincue. Cette tradition doit encore s'adapter à la liquidation des dettes. Une question à laquelle M. Stanley Baldwin attachera certainement une grosse importance puisqu'il a attaché son nom au règlement de la créance américaine.

Restons sur la réserve

Tout cela laisse beaucoup de marge aux initiatives du nouveau Premier Britannique. Je crois que la prudence la plus élémentaire conseille de rester sur la réserve et de voir comment il va manœuvrer.

Est-ce là ce que nous allons faire ? Le successeur de M. Bonar Law est à peine désigné que les dirigeants belges annoncent qu'ils vont venir causer à Paris. Des bruits avant-coureurs assez troublants ont été lancés. Les Belges désireraient éviter le renouvellement d'une réponse isolée à l'Allemagne. Ils voudraient saisir la première occasion de rétablir l'entente avec l'Angleterre. Ils songeraient à préparer un beau plan sur le papier.

Nous aimons à penser qu'il y a dans tout cela de l'exagération. Il est impossible cependant de méconnaitre que les Belges, très ardents à pousser vigoureusement l'affaire de la Ruhr pour en finir rapidement, ne conçoivent pas les solutions radicales qui nous paraissent indispensables. Nous allons donc arriver à un tournant difficile. Le changement du gouvernement anglais va être exploité par ceux qui cherchent à nouer une négociation.

SAINT-BRICE.

Le Président du Conseil affirme de nouveau à la Chambre que l'occupation de la Ruhr est une nécessité et que nous n'en sortirons qu'au fur et à mesure des paiements de l'Allemagne

PARIS, 24 mai. — M. Landry ouvre la séance à 15 h. 10. Le débat sur la Ruhr continue par une intervention de M. Vincent-Auriol. L'orateur ne conteste pas le bien-fondé en droit de notre occupation, mais en raison, elle ne lui paraît pas justifiée.

Il estime qu'on aurait dû écouter les propositions verbales de réparations que M. Bergmann était chargé de présenter aux Alliés.

La note en question, interrompt le Président du Conseil, a pu être rédigée après coup pour donner des gages au parti socialiste allemand, les Alliés n'ont pas jugé utile d'entendre M. Bergmann et ils ont été unanimes à penser ainsi.

Pourtant, M. Auriol qualifie l'occupation de la Ruhr de politique néfaste.

L'occupation ne paie pas, dit-il. D'autre part, au lieu d'aggraver l'antagonisme qui séparait la population de ses dirigeants capitalistes, vous avez reforgé l'unité allemande et restauré le patriotisme allemand.

Tout cela, s'écrie M. Tapponnier, est indigne de la tribune française, avocat de l'Allemagne !

— Espèce d'idiot ! jette M. Claussat à l'adresse du député de Savoie.

Tous deux sont rappelés à l'ordre. Pourtant, M. Auriol prend acte que l'occupation n'a d'autre but que de nous assurer nos paiement et que l'évacuation se fera au fur et à mesure des paiements, ce qui suppose un plan arrêté.

La solution du problème, dit-il, est dans l'accord de tous les Alliés, et aussi avec une entente avec la sociale démocratie allemande.

M. Poincaré à la tribune

M. Poincaré monte, ensuite, à la tribune. Il refait en quelques phrases l'historique des manquements allemands qui lassa la patience des Alliés.

Loin de s'acquitter de ses obligations, résultat du moratoire que les Alliés lui avaient généreusement concédé, l'Allemagne en était arrivée à ne plus effectuer même les livraisons de bois. Aussi, lorsqu'elle réclama pour l'échéance du 15 janvier, un nouveau moratoire, sans offrir aucune garantie, les Alliés refusèrent, et la Commission des Réparations ayant constaté les multiples manquements du Reich, la France se trouva fondée à appliquer strictement le traité de Versailles en occupant de nouveaux gages.

— Nous avons seulement regretté, ajoute le Président du Conseil, l'abstention de la Grande-Bretagne.

Dans un long exposé, le Président du Conseil fait ressortir les importants résultats de l'occupation qui font que nous ne sommes nullement pressés, et que nous attendrons sans impatience que l'Allemagne revienne à la raison.

D'autre part, M. Poincaré apporte par des chiffres la démonstration que notre coercition a eu les meilleurs résultats.

S'il le faut, nous saurons prendre de nouvelles mesures appropriées pour amener l'Allemagne à composition.

M. Poincaré réfute l'allégation selon laquelle l'occupation de la Ruhr a eu une influence fâcheuse sur notre change.

(Lire la suite en deuxième page)

LE RAPPORT DE M. DUPIN ADOPTE

Paris, 24 mai. — La Commission d'administration générale de la Chambre a approuvé par 11 voix contre 5 le rapport de M. Dupin, favorable au projet relatif à l'autorisation de l'institut missionnaire des frères des écoles chrétiennes.

LE GENERAL RIOCCIOTTI GARIBALDI
qui est actuellement très gravement malade.

La Cour de Justice se déclare incompétente dans le procès engagé contre les communistes poursuivis pour attentat contre la sûreté de l'État

A la suite de ce vote M. Poincaré offre au Président de la République la démission du Cabinet

M. Millerand refuse de l'accepter

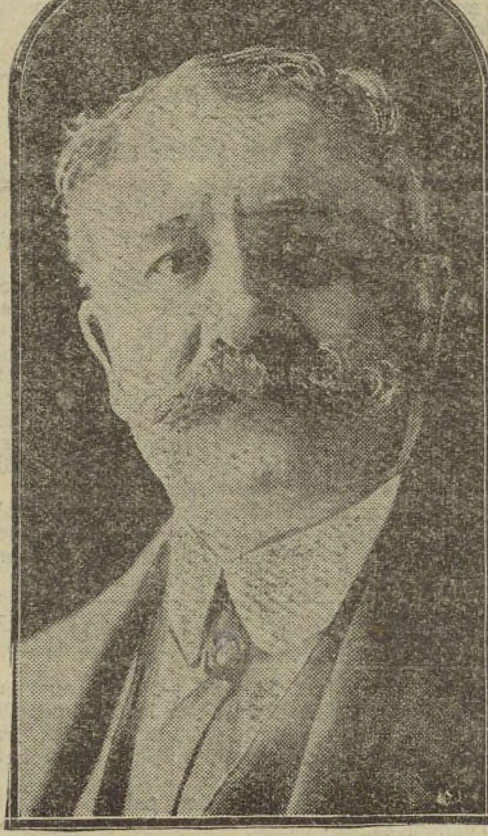

Phot. *Meurisse* Cl. *Paris-Centre*

M. LESCOUVE
Procureur général

Paris, 24 mai. — Afin de s'opposer à toute manifestation, un important service d'ordre est organisé aux alentours du Palais du Luxembourg où doit siéger, aujourd'hui, la Cour de Justice.

Bien avant l'heure de l'audience, fixée à 14 heures, la salle de séance présente une vive animation, les tribunes réservées au public se garnissent rapidement, les juges gagnent leurs fauteuils.

A l'heure exacte, M. Gaston Doumergue, président de la Cour, fait son entrée avec le cérémonial ordinaire. Quelques minutes après presque tous les sénateurs sont présents.

A 14 h. 10, le président de la Cour déclare l'audience ouverte, et donne lecture du décret convoquant le Sénat en Cour de Justice.

Puis il est procédé à l'appel nominal des juges qui commenceront par la lettre P. 28 juges sont absents, ce sont MM. Petit, Pichon, Régismanset, Ruffier, Touron, Villard, Aubert, Barthou, Bony-Citherne, Bourgeois, Cazale, Charles Dupuy, Chastenay, Cordelet, Denis, Jean Durand, Félix Martin, Fourment, Le Troadec, Milliès-Lacroix, Gaudin de Villaine, Stuhl, Oriot, Steeg, Chenard, Gouge, Potier.

La Cour statuera en chambre du conseil sur les accusations qu'on a fait parvenir au Président. En outre, MM. Poincaré, Raiberti, Albert Peyronnet, Strauss, ministres, ne peuvent siéger. Puis, cinq sénateurs sont décédés, MM. Alexandre Bérard, Bollet, Busson-Billiault, Gallini et Le Roux.

Le réquisitoire

Le Parquet est alors introduit et prend place à la droite du Président. M. Lescouvé prononce ensuite son réquisitoire introductif d'instance.

Le réquisitoire est un long document de près de 50 pages. Après avoir constaté que tous les inculpés appartiennent au parti communiste ou à la C. G. T. unitaire, le Procureur précise que les poursuites engagées contre eux ne le sont pas en raison de leur adhésion pleinement licite à une conception politique, mais à cause d'actes susceptibles de mettre en péril l'existence de l'Etat.

Le réquisitoire examine, ensuite, l'action du parti communiste contre le traité de Versailles et l'occupation de la Ruhr qui est la base des poursuites engagées.

La révolution russe au bénéfice de l'Allemagne

C'est d'abord le processus de la révolution russe faite par l'Allemagne au bénéfice de l'Allemagne, les divers congrès aboutissant aux 21 fameuses conditions acceptées ensuite par les communistes français qui poursuivent depuis lors en France une action révolutionnaire conforme aux ordres de Moscou.

Avant d'exposer les tentatives insurrectionnelles, le réquisitoire en recherche et en précise l'origine dans les décisions des trois congrès, celui de l'Internationale communiste, celui de l'Internationale syndicale rouge et enfin le Congrès de la Jeunesse communiste.

Le Procureur Lescouvé donne lecture de nombreuses citations empruntées pour la plupart au Bulletin communiste et prouvant la subordination des communistes français à Moscou ainsi que les origines étrangères de la campagne menée en France contre le traité de Versailles et l'occupation de la Ruhr. Les ordres envoyés de Moscou à Paris remplissent à eux seuls cinq colonnes du bulletin.

Ainsi, conclut le procureur général, se trouve indiscutablement démontrée l'emprise totale des révolutionnaires russes sur les communistes français, c'est-à-dire d'un gouvernement étranger sur tout un parti politique français.

Les idées des dirigeants de Moscou se trouvent d'ailleurs développées dans le discours que Cachin prononça au 4e Congrès du parti communiste. Il constitue, en particulier, un réquisitoire des plus violents contre le traité de Versailles dont la destruction est vigoureusement prônée. Le réquisitoire fait état également du discours de Boukharine au 4e Congrès communiste.

Dans les derniers jours de décembre, les délégués français à ce Congrès rentrés à Paris, se mettaient aussitôt en devoir de passer à l'exécution des décisions arrêtées à Moscou. Le 12 décembre à la commission exécutive de la C. G. T. unitaire, Monmousseau, retour de Berlin, proposait la création d'un comité d'action dont la constitution fût aussitôt adoptée, et où furent immédiatement désignés des membres de la C. G. T. unitaire et des délégués du parti communiste, notamment : Cachin, Marrane, Treint, Paquereaux, Ker.

Le 23 décembre, le comité était définitivement constitué, et son programme publié dans l'*Humanité* consistait à s'opposer de toutes manières aux opérations de force dans la Ruhr.

Le comité organisait le 3 janvier un meeting afin, disant le programme de la réunion, d'inviter le prolétariat à un sabotage systématique du militarisme en action. A ce meeting, Cachin préconisa la grève générale, déclarant notamment que si les soldats rouges venaient sur le Rhin, les communistes français iraient leur ouvrir les portes.

La propagande du comité d'action se rattache nettement aussi aux conférences d'Essen, les 6 et 7 janvier où les délégués français et allemands ne firent que développer une fois de plus les décisions du congrès de Moscou.

Comment ne pas voir, ajoute le procureur, dans de telles excitations des actes constitutifs d'un crime contre la sûreté de l'Etat. Toute cette agitation n'était d'ailleurs qu'une partie du programme communiste en vue de provoquer la Révolution.

La séance secrète d'Essen

Le procureur général donne lecture de nombreux documents édifiants à cet égard. Parmi les documents cités, figure un compte-rendu d'une séance secrète de la réunion d'Essen, dont les accusés contestent d'ailleurs l'authenticité, et au cours de laquelle Cachin se livra à une violente critique de la politique française, concluant qu'il s'agissait d'arrêter les lignes d'une action communiste contre le traité de Versailles et de prendre des décisions effectives.

Tous ces faits constituent l'inculpation juridique d'un inculpation basée sur l'article 76 du code pénal qui punit les intelligences entretenues avec les agents d'une puissance étrangère pour l'engager à commettre des hostilités contre la France où lui en procureur les moyens.

Contre la sûreté de l'Etat

Le procureur rappelle les résolutions votées, puis la constitution d'un comité d'action international et de trois comités franco-allemands des cheminots, des mineurs et des métallurgistes. La conférence d'Essen était terminée, mais certains délégués tels que Cachin, Monmousseau, Sémard, ont continué leur propagande dans plusieurs villes allemandes, Hambourg, Cologne, Duisbourg, et on peut juger de l'effet produit par les discours qu'ils prononcèrent sur des populations hostiles, encore, des ennemis d'hier au milieu desquels nos troupes devaient arriver le lendemain.

Comment ne pas voir, ajoute le procureur, dans de telles excitations, des actes constitutifs d'un crime contre la sûreté de l'Etat. Toute cette agitation n'était d'ailleurs qu'une partie du programme communiste en vue de provoquer la Révolution.

Les communistes furent arrêtés à leur retour en France, mais la propagande continua aussi bien dans la Ruhr qu'en France, par des articles de l'Humanité, contre lesquels des poursuites judiciaires furent engagées.

Entre temps, le Comité d'action se transformait en Comité d'action départemental, il organisait le 1er mars un meeting de protestation à l'issue duquel le député allemand Hollein fut arrêté.

De cet exposé, le Procureur retire la conviction qu'on se trouve en présence d'un programme d'exécution des engagements pris à Moscou en 1922, et c'est de ces engagements que les communistes ont à répondre.

M. Lescouvé termine son exposé en précisant le rôle de la Commission d'instruction. Suivent les réquisitions qui annoncèrent les noms des accusés et précisent les faits sur lesquels est basée la prévention.

A 16 heures, la lecture du réquisitoire est terminée. Le Président de la Cour fait reconduire le Parquet avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, et l'audience de la Cour est suspendue. Les tribunes du public sont évacuées.

Les incompétents

Après un vote sur la question de savoir si la Cour devait se prononcer sur la question de compétence, la Chambre de Conseil se prononce pour l'affirmative par 143 voix contre 121.

Troix votes sont émis :

1° Avons-nous qualité pour statuer souverainement sur notre compétence ? A l'unanimité : oui.

2° Devons-nous statuer immédiatement sur l'avis de la Commission d'instruction ?

Oui nous pouvons statuer immédiatement, (par 143 voix contre 121).

3° Sommes-nous compétents ? non (par 145 voix contre 104).

La Cour de Justice reprend audience publique à 21 h. 20. A cette heure tardive, seuls assistent les journalistes habituels du Sénat.

Les membres du Parquet sont introduits. On remarque que MM. Cachin, Berthon et Lafont sont présents dans les tribunes réservées aux membres de la Chambre des députés.

M. Doumergue, président, annonce presque aussitôt que la Cour de Justice, réunie en Chambre de Conseil, a rendu arrêt aux

Phot. *Meurisse* Cl. *Paris-Centre*

M. DOUMERGUE
Président du Sénat

termes duquel elle s'est déclarée incompétente. Rien de plus n'est dit.

Les membres du Parquet sont reconduits hors de la salle selon le cérémonial accoutumé, et l'audience est levée à 21 h. 25 sans incident.

Le texte de l'arrêt

Voici le texte de l'arrêt de la Cour de Justice.

La Cour, vu le décret de M. le Président de la République, en date du 7 mai 1923, ayant entendu M. le Procureur dans son réquisitoire, devant les requêtes présentées par M. Cachin et autres,

Considérant qu'en l'état actuel de la procédure qui lui a été soumise elle était suffisamment informée pour statuer sur sa compétence,

Considérant que l'affaire exposée n'est pas de la nature de celles qui sont réservées à son examen,

Décide qu'il n'y a lieu à suivre devant elle.

Ordonne, en conséquence, que la procédure instruite contre Cachin et autres, sera renvoyée à qui de droit pour être statué quand il appartiendra.

M. Poincaré convoque le Cabinet

Paris, 24 mai. — M. Poincaré a convoqué dans la soirée les membres du cabinet, au Ministère des Affaires Etrangères. Après une courte délibération, les membres du cabinet se sont rendus à l'Elysée et M. Poincaré en quittant le Quai d'Orsay, a déclaré qu'il allait mettre le président de la République au courant de la situation faite au Ministère par le vote du Sénat, dont il découlait qu'il n'était plus possible au gouvernement de pratiquer la politique qu'il entendait suivre à l'égard des communistes.

M. Poincaré offre sa démission

PARIS, 24 mai. — Les membres du Gouvernement qui étaient arrivés à l'Elysée à 20 h. 30, en sont repartis à 21 h. 15. A l'issue de l'entretien que venait d'avoir les personnalités composant le cabinet avec le président de la République, le communiqué suivant a été transmis à la presse :

A la suite de l'arrêt de la Cour de Justice se déclarant incompétente dans le procès engagé contre les communistes poursuivis pour attentat contre la sûreté extérfeure et intérieure de l'Etat, le président du Conseil s'est rendu à l'Elysée avec les membres du Gouvernement et a offert au président de la République la démission du cabinet. M. Millerand a refusé cette démission.

M. Millerand fût même extrêmement ferme pour prier M. Poincaré de n'en rien faire et trouva de tels accents et de telles paroles que le Président du Conseil qui était pourtant décidé à ne pas revenir sur sa décision, céda à ses instances et consentit à reprendre sa lettre de démission.

La justice reste saisie, ajouta M. Colrat, et le gouvernement délibèrera sur la suite à donner à l'instruction ouverte.

Une manifestation manquée

PARIS, 24 mai. — Quelques centaines de militants communistes s'étaient infiltrés, cet après-midi, dans les jardins du Luxembourg, dans l'intention de manifester en faveur des inculpés devant la Haute-Cour. Le service d'ordre très important n'eut aucune peine à faire circuler les manifestants qui se replièrent aux cris de « Amnistie ! Amnistie ! »

Les grilles du jardin furent fermées peu après, aucune arrestation n'a été opérée.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN ?

L'Insurrection s'étend dans la Ruhr

Les communistes sont maîtres de Gelsenkirchen

On compte 20 morts et 58 blessés

Paris, 24 mai (*Du correspondant diplomatique de* Paris-Centre). — *Dans les cercles français, on suit avec une vive attention les troubles ouvriers de la Ruhr. Ces troubles sont la conséquence inévitable de la tactique suivie par le Reich. Les Allemands se sont appliqués à ruiner leur mécanisme monétaire, à détruire toutes les disciplines et à paralyser les affaires.*

Fatalement, cette méthode devait aboutir à des troubles ouvriers qui devaient prendre l'allure communiste dans des centres comme la Ruhr, travaillés par la propagande bolcheviste.

La question intéressante à l'heure actuelle est de savoir s'il s'agit uniquement de prodromes ou si nous assistons vraiment au commencement de la grande débâcle inévitable.

⁂

Berlin, 24 mai. — On mande de Gelsenkirchen à la *Gazette de Voss* que des désordres se sont poursuivis tard dans la nuit, après une rencontre sanglante de l'après-midi qui avait eu lieu à la gare centrale. Les pompiers qui ont combattu les communistes durent se retirer dehors de la ville, où une nouvelle rencontre se produisit sur le nouveau marché.

Poursuivis par les communistes, les pompiers durent se réfugier dans les maisons; les communistes, partout où ils réussirent à pénétrer, saccagèrent tout sur leur passage. Finalement, les masses ouvrières qui assiégeaient le bureau de police réussirent à forcer les barrages vers 22 heures et hissèrent le drapeau rouge sur le toit de la maison où se tiennent les bureaux de la police. Puis, les communistes jetèrent les documents par les fenêtres, la foule mit en pièces ces papiers et les brûla.

Toute une série de restaurants et de magasins ont été pillés. Les communistes sont munis de gourdins et d'armes à feu. Ils ont été maîtres de la rue jusqu'à 23 heures. On compte 20 morts et 58 blessés.

Un nouvel attentat

Dusseldorf, 24 mai. — La nuit dernière, une explosion formidable ébranlant la ville de Duisbourg et brisant de nombreuses vitres, se produisit près du port de Ruhrort, au point d'arrivée du canal Rat-Harne.

On suppose que la détonation fut produite par un minenwerfer dont le projectile était destiné à écraser l'écluse et rendre la navigation impossible. Une enquête est ouverte sur cet attentat.

L'Amérique aura son milliard au moins sur le papier

Paris, 24 mai (du correspondant diplomatique de « Paris-Centre »). — Demain viendra la conclusion de la négociation qui se poursuit depuis plus de deux mois pour le remboursement des frais d'occupation de l'armée américaine. Les puissances européennes ont cédé sur toute la ligne.

Elles ont commencé par reconnaître à la créance américaine une priorité absolue, puis elles ont admis l'amortissement en 12 annuités, sous réserve que le prélèvement américain ne dépassera pas le quart des versements faits chaque année par l'Allemagne.

La dernière bataille de beaucoup la plus dure s'est livrée sur la question d'un arrangement public entre l'Allemagne et l'Amérique. Cet arrangement interviendra certainement puisque les Américains ont à régler leurs créances des réparations pour laquelle ils réclament la bagatelle de 6 milliards de marks-or.

L'Angleterre, la France et l'Italie auraient voulu insérer dans l'accord qui va être signé, une clause entraînant la caducité des arrangements interalliés dans le cas où un accord spécial interviendrait entre Washington et Berlin. Les Américains se dérobent en invoquant des considérations de procédure parlementaire qui leur interdisent de s'engager en dehors du Sénat.

Les Gouvernements de Paris, de Londres et de Rome se sont ralliés à ce point de vue pour en finir.

M. Porto-Riche est élu à l'Académie française

Paris, 24 mai. — L'Académie Française procède cet après-midi au remplacement de M. Ernest Lavisse, et de M. Alfred Capus, décédés. Sur 29 votes, la majorité absolue est donc de 15.

A 14 heures, le scrutin est ouvert, et au fauteuil de M. Lavisse, M. Pierre Mille ayant retiré sa candidature, M. de Porto-Riche est élu au premier tour par 16 voix contre 13 à M. Bertrand.

L'élection pour le fauteuil d'Alfred Capus a donné lieu à 5 tours de scrutin, au cours desquels MM. Le Goffic, de Croisset, Hughes Le Roux, André Rivoire, Pierre Weber et Gérôme Tharaud se sont partagés les voix sans résultat définitif.

L'heure d'été sera appliquée dans la nuit du 26 au 27

Paris, 24 mai. — Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin. Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de l'état des affaires extérieures. La loi concernant l'heure d'été sera promulguée au *Journal officiel* de demain, elle sera appliquée dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mai, à 23 heures.

La vie sportive

LES COURSES

JEUDI A LONGCHAMP

Prix de Ville d'Avray. — 1e Mariposan, à Vertheimer, monté par Haynes ; 2e Hon. Beauty, à Martinez de Hoz, monté par Jennings.

Rapports : 26 et 12, 15.50 et 7, 19.50 et 8.50.

Prix de Garches. — 1e Jadesmine, à Victor Grignon, monté par Hobbs ; 2e Chochotte, à Mme Marmartchef, monté par Childs ; 3e Zaira, à M. Goudchaux, monté par Jennings.

Rapports : 67.50 et 40, 21 et 12.50, 30 et 14, 16 et 8.

Prix Reiset. — 1e Aldébaran, à Mantacheff, monté par Winkfield ; 2e Hamac, à de Rothschild, monté par Mac Gee ; 3e Pontavert, au comte de la Cimera, monté par Jennings.

Rapports : 36.50 et 22, 14 et 8, 18 et 10, 16 et 11.

Prix du Point du Jour. — 1e Select, à Wertheimer, monté par Haynes ; 2e Parisien, à de Rothschild, monté par Mac Gee.

Rapports : 45.50 et 28, 24 et 14.50, 52 et 26

Prix du Bois-Rouaud. — 1e Nocé, à M. Champion, monté par Bartholomew ; 2e Entencendu, à M. de Rothschild, monté par Mac Gee.

Rapports : 179 et 67; 45 et 21,50 ; 20. et 9.

Prix des Tertres. — 1e Le Bellophoron, à M. Madariaga, monté par Clay ; 2e Grosso-Modo, à M. Claude Halsey, monté par Woodland.

Rapports : 53 et 44 ; 25,50 et 14 ; 58,50 et 31 ; 41,50 et 24.

VENDREDI A MAISONS-LAFFITTE

Prix d'Athis. — A réc. — 4.000 francs. — Dist. : 2.400 mètres (C. à d.).

Mourad (René Sauval) ; **Quinaut** (Tranquille Tabard) ; **Vala** (André Trébuchet) ; **Gargantua** (André Boas) ; **San Martin** (Raymond Kahn) ; **Rappel** (Jean Cerf) ; **Hurricane** (Isidore Foucher) ; **Electra** (Mme Marg. Dunand) ; **La Sirani** (Comte T. de Gramedo) ; **La Jacqueline** (Marc Gugenheim).

Prix Northeast. — 6.000 francs. — Dist : 1.600 mètres (L.D.).

Xanthus (Marcel Boussac) ; **Hélium** (A. Eknayan) ; **Cicerone** (J. Hollier-Larousse) ; **Tennyson** (Léon Mantacheff) ; **Grippe Sou** (E. E. Ambatielos) ; **Tambour Major** (André Boas) ; **Ris Orangis** (Thibault Cahn) ; **Hémione** (Jean Cerf) ; **Waterloo** (Adolphe Hoffmann) ; **Solignac** (Sol Joel) ; **Batsman** (Baron René Merlin) ; **Bellegarde** (Pierre Wertheimer).

Prix de l'Express. — A vendre. — 4.000 fr. — Dist : 800 mètres (L.D.).

Quaker (Fernand Drouhard) ; **Chamade** (Auguste Couturier) ; **Fadasse** (Guillaume Lapèze); **Grand Vizir** (Alphonse Bourlet) ; **Ribnitsa** (Comte d'Aymery) ; **L'Heure du Berg.** (Jacques Desgorces) ; **La Chambote** (Emile Grimoux) ; **Radieuse** (André Masson) ; **Ochrida** (Paul Rousseau) ; **Rockaway** (Marcel Boussac) ; **Marnac II** (Marcel Crémieux) ; **Algue Bleue** (Louis Eschenauer) ; **Mamz. Kif Toto** (André Raoul) .

Prix Rabelais. — 20.000 francs. — Dist. : 2.000 mètres (C. à d.).

Hight Spirits (Jean Saint) ; **Dureté** (Jean Lieux) ; **Almaviva** (A. Eknayan) ; **Satyricon** (Jean Lieux) ; **Pantagruel** (A. K. Macomber) ; **Spanish Flu** (Jean Lieux) ; **Lady Elinor** (J. D. Cohn); **Tamerlan** (Léon Mantacheff) ; **Dur Cœur** (Elie Héliopoulos) ; **Kanjar** (A. G. Zafiropulo) ; **La Rocchia** (Georges Philidor) ; **Grippe Sou** (E. E. Ambatielos) ; **Old Pip** (Marcel Boussac) ; **Châtelaine** (Marc Gugenheim).

Prix d'Albian. — Hand. — 7.000 francs. — Dist. : 2.200 mètres (C. à g.).

Boy Prince (Georges Tixier) ; **Swell** (A. B. Tchermoëff) ; **Pyrame** (A. Eknayan) ; **Grand Océan** (J. Holleir-Larousse) ; **Romney** (Maurice Kahn) ; **Atour** (Raymond Kahn) ; **Magnificence II** (L. de Paula-Machado) ; **Guémar** (Henri Le Corre) ; **Just So** (Alfred Wilkes) ; **Athor** (André Boas) ; **Sooner** (Nicolas Sigtcovich) ; **Chrysalide** (L. Olry-Rœderer) ; **Erdaraz** (A. Sabathier) ; **Sailly-Saillisel** (Frederik Hall) ; **Gorenflot** (Gustave Braquessac) ; **Tush** (William Barker) ; **Marmiton II** (De Chabannes la P.) ; **Solférino IV** (J. Hollier-Larousse); **Chella** (Louis Prate) ; **Good Luck II** (G. T. Coers) ; **La Bougeotte** (Mme Foucrier-Dubost) ; **Grandmont** (Vicomte J. de Rochebouët) ; **Verdun** (Jean Saint); **Vauclerc** (A. Sabathier) ; **Bellaco** (Comte G. de Moustier).

Prix de la Croix-Saint-Jacques. — 8.000 fr. — Distance : 2.000 mètres (C. à d.).

Mazeppa II (Léon Agopian) ; **Lens** (Ed. Champonnois) ; **Spanish Flu** (Jean Lieux) ; **Trinidad** (Comte de Seilhac) ; **Rocking Chair** (Baron E. de Rothschild) ; **Canon II** (Vicomte O. de Rivaud) ; **Massis** (A. Eknayan) ; **Grandmont** (Vicomte J. de Rochebouët) ; **Athor** (André Boas) ; **Upsalquitch** (F. R. Hitchcock) ; **Vespertilion** (L. Olry-Rœderer) ; **Dominateur** (Henri Poinsot) ; **Lucky Burgoyne** (Joseph Tissot) ; **Maskover** (Joseph Danton) ; **Mélilot** (Jean Lieux) ; **Forésienne** (J. Hollier-Larousse) ; **Libre Pirate** (Mme René Fenwick) ; **Aramis** (Dikran Kélékian).

Prix de Luynes. — C.-c., g.-r. et j. — 6.000 francs. — Distance : 3.500 mètres.

Démon II (Harry La Montagne) ; **Miramar** (Baron Louis La Caze) ; **Silver Spangle** (H. L. Kingsland) ; **Pistache** (Vicomte J. de Carheil) ; **Monastery** (Edmond Delbende) ; **Pont d'Armée** (H. A. Le Bris) ; **Fulzesgyarmat** (Mme G. Amiguet) ; **King Frusquin** (Martial Mazères) ; **Finie** (Comte d'Aymery) ; **L'Acharné** (Baron Louis La Caze) ; **Savonette** (H. Horment) ; **Ritournelle** (L. Rimaud) ; **Imposant III** (Comte J. de Vienne) ; **Tulipe VI** (Auguste Dolbeau) ; **Kegyelet** (J. Larregain.

SOCIETE DE TIR DE MOULINS

Classement des tireurs ayant pris part au concours :

Lebel à 200 mètres. — Catégorie excellence: MM. Chevallier 152 points, Desbordes 149, Chesneau 149, Petitjean 148, Bonnand 145, Collinet 144, Marsat 144, Foucriat 144, Lavabre 139, Dionnet 136, Beaune 135, Bucheron 134, Galinotti 131, Prud'homme 131, Carepel 131, Matron 128, Lajoie 125, Raymon 119.

Catégorie A : MM. Tiéfaine 141, Gayard 138, Fouilloux 136, Bonneau J. 130, Franchisseur 126, Ardillon 124, Parnière H. 120, Messonnet 120, Lachapelle 119, Lhospitalier 98, Boitrou 91, Paturet 89, Pichonnet 81, Lamoine 80, Varennes 77, Chaulet 72.

Catégorie B : MM. Aurambault 145, Duranton 132, Urbain 130, Guesthon 127, Laforêt 127, Roy 125, Durantin A. 125, Parnière R. 119, Lafay 114, Lacarin 108, Miton 108, Piquet 104, Damoret 103, Mourlon 103, Touzot 101, Berger 96, de Villenaud P. 94, Labrunie 93, Dautel 90, Degois 90, Gagnol 75, Chassery 68.

La prochaine séance de tir aura lieu dimanche 27 mai.

Commissaires: matin, MM. Négri et Voyer ; soir: MM. Piat et Taraud.

LE CYCLISME A CHALON

C'est dimanche prochain 27 mai, la troisième réunion cycliste du vélodrome de Chalon.

Pour cette journée, le comité Chalonnais des sports a mis au programme une épreuve de vitesse en tandem avec participation de l'équipe parisienne Paul Didier-Marcot.

Ces derniers auront pour concurrents les lyonnais Gineys-Fournet, Emile Bard, Seydoux, Thulmeau, David, quatre Chalonnais.

Une course américaine, une course nationale de vitesse réservée aux jeunes compléteront un ensemble déjà chargé, mais qui sera de nature à plaire à la foule des habitués.

De plus entre 14 et 15 heures, le public pourra assister à l'arrivée des concurrents du circuit Svelte qui après 190 kilomètres viendront encore disputer des prix du tour

Championnat du V. S. N. sur 100 kilomètres

Le Vélo Sport Nivernais fera disputer dimanche 27 mai son championnat des 100 kilomètres sur le parcours Nevers, Saint-Saulge, Saint Franchy, Prémery, Guérigny, Pougues, Varennes, Urzy, Coulanges, Nevers. Nous ne revenons pas sur l'itinéraire détaillé de la course, paru dans le « Paris-Centre » du 23 mai.

Cette épreuve est dotée des prix suivants : 1er 50 francs, 1 pendulette et 2 vases ; 2e, 40 francs, 1 paire chaussures cyclistes ; 3e, 35 francs et 1 boyau ; 4e, 30 francs et un boyau ; 5e, 25 francs et une poche de charbon de bois; 6e, 20 francs et 100 kilos de charbon ; 7e, 25 francs ; 8e, 20 francs ; 9e, 15 francs ; 10e, 10 francs.

Prix alloués au groupe 2 : 25, 20, 15 et 10 francs.

Prix spéciaux aux débutants non classés dans les dix premiers : au 1e, 10 francs ; 2e 7 francs ; 3e, 5 francs.

Enfin un prix consolation, sous la forme d'un succulent saucisson, récompensera le dernier coureur arrivant dans les délais.

La remise des dossards se fera à partir de 10 heures 30, au café de la Barre ; le contrôle sera levé à 11 h. 15 et les coureurs se rendront en groupe au pont de Mouësse, où le départ leur sera donné à 11 h. 30 précises. Arrivée probable vers 15 heures.

Cette épreuve est réservée aux membres du V. S. N. entièrement en règle de leurs cotisations, qui seront reçues, ainsi que les engagements (3 fr.), chez M. Vincent, imprimeur, rue des Récollets, jusqu'au samedi 26 courant, à 19 heures, dernier délai. Aucun engagement par poste ne sera accepté s'il n'est accompagné de la somme de 3 francs.

PEDALE SPORTIVE CREUSOTINE

La Pédale Sportive Creusotine organise pour le Dimanche 27 courant une course pour les jeunes de la société. Elle se disputera sur le parcours suivant :

Départ au café du stand de Morambeau, aux Prés Calards, la Croix-Menée, la Villedieu, les Quatre Chemins, Torcy, Montchanin-Gare, Montchanin-Ville, Bois-Bretoux, Pont Jeanne-Rose (Contrôle), Perreuil, la Baujarde, la Montée-Noire, Morambeau (arrivée).

Une quinzaine de prix, dont la plupart offerts par M. Contassot récompenseront les concurrents ; les inscriptions seront reçues chez M. Contassot.

VELO SPORT VERDUNOIS

Le Vélo Sportif Verdunois, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte a donné, sur le vélodrome, une de ses réunions annuelles. Malgré le temps incertain, la foule est venue récompenser les efforts des organisateurs.

Résultats : 1re course, quatrième catégorie amateurs : 1er, Joys ; 2e, Garrot ; 3e, Dumont.

Deuxième course, Licenciés U. V. F. : 1er, Fortunet ; 2e, Joye ; 3e, Desgranges.

Troisième course, Professionnels : 1er, Juillet ; 2e, Fortuné ; 3e. Paris.

Les primes ont été gagnées par Fortunet, Paris et Coquet.

CLUB ATHLETIQUE PITHIVERIEN

Dimanche prochain, 27 mai, à 14 h. 30, au stade de la gare, le C. A. P. organise des éliminatoires pour ses membres, en vue des critériums d'athlétisme du 3 juin prochain.

LA JOYEUSE PEDALE PITHIVERIENNE

La Joyeuse Pédale Pithivérienne organise une course d'ouverture de 35 kilomètres, réservée aux membres du club, qui aura lieu le dimanche 3 juin, sur le parcours Pithiviers, Ascoux, Bouzonville-aux-Bois, Courcy, Chilleurs, Pithiviers.

Les engagements sont reçus chez M. Villeflose, 33, rue Amiral-Jourdan, et chez MM. Faucon, place du Martroi.

ECHOS

Le respect du silence.

On mettait jadis de la paille devant les maisons où des gens riches étaient malades, afin que le bruit des voitures ne les incommodât point.

La municipalité de Westminster a jugé que ce silence était dû, autant qu'aux riches malades, au Héros mort.

Les rues et la chaussée de Withe-Hall, autour de la tombe du soldat Inconnu, vont être pavées en caoutchouc, afin de supprimer complètement le fracas de la circulation.

***

Le président Harding a nommé percepteur à la Nouvelle-Calédonie, un nègre !

Le Sénat a protesté en vain. Le gouverneur de la Louisiane aussi.

Ce qui est fait est fait. Le nègre continuera... à moins que les contribuables ne le lynchent.

« Cet homme sera grand.

« — Oui ! s'il a le temps d'être ! »

Comme il est dit dans « Ruy Blas ».

***

Si le nouveau Premier anglais n'appartient en aucune façon au « monde des lettres et des arts » — pour employer la formule consacrée — il s'y rattache cependant par deux de ses oncles : sir Edward Poynter, qui fut président de l'Académie royale, et le célèbre peintre Edward Burne-Jones, qui fit partie de la même Académie.

Enfin, dans les lettres sir Stanley Baldwin compte une parenté illustre ; celle de Rudyard Kipling, dont il est le cousin germain.

La mère de ce dernier, Alice Mac Donald, qui mourut en 1910, était, en effet, la propre sœur de Louisa Mac Donald, la mère de sir Stanley Baldwin

***

Une ville pour 500.000 livres sterling ! C'est en effet à ce prix que Londonderry, en Irlande, va être vendue au gouvernement de l'Ulster. Cette transaction singulière vient de ce que Londonderry est une colonie fondée par la ville de Londres au début du 17e siècle, lors d'une tentative d'anglicisation de l'Irlande. Le gouvernement de l'Ulster met fin à cette situation en achetant la ville.

***

Un braconnier vient d'être pris pour délit de chasse dans les Tuileries. Un garde l'a arrêté au moment où il était en train de capturer d'innocents pierrots au filet. Le moineau de Paris, bien nourri dans les jardins, constitue, en somme, un mets délicat. Il a, paraît-il, des amateurs. Le braconnier des Tuileries fournissait une petite clientèle. Il sera pousuivi, comme il est dit plus haut, pour délit de chasse, ce qui est piquant.

Mais il aura aussi à répondre de port d'armes prohibées : il portait sur lui deux revolvers !

***

Après la guerre, il y avait pénurie de chats en Belgique, et nos voisins en réclamaient beaucoup. L'occupation allemande avait été fatale à la race féline. Tous les chats avaient été mangés ou l'on n'en avait point élevé faute de pouvoir les nourrir.

C'est maintenant le gouvernement du Don qui en réclame. Il offre de 40 à 50 millions de roubles par animal qu'on lui offrira. Le rouble ne vaut pas cher, mais tout de même dans ce pays une chatte féconde peut gagner la vie de son propriétaire avec ses petits.

***

Le Bal Gavarni du 29 mai s'annonce comme une extraordinaire résurrection des bals de l'Opéra sous le second Empire ; et les couturiers parisiens sont accablés de commandes de costumes 1830-1860.

Parmi les groupes qui figureront à ce bal, on peut citer :

La garde nationale royale, Louis-Philippe et sa cour, les Lanciers de l'impératrice, la Cour impériale à Compiègne, Mylord l'Arsouille et les débardeurs, la Descente de la Courtille, le Mariage de Musette à Robinson, etc...

***

La femme du Premier anglais, Mme Stanley Baldwin, a toutes les peines du monde à croire à la fortune soudaine qui conduit son mari à Downing Street. M. Baldwin rêvait de passer le reste de ses jours à la campagne, dans sa propriété de Worcesterhine, à élever des bêtes et à faire de longues promenades à pied.

Le Premier, en effet, quand il est en vacances, fait facilement trente kilomètres dans sa journée. Il n'a pas, pour la vie politique, un goût très prononcé, mais c'est un homme de devoir.

***

Dans un des Etats de l'Ouest, en Amérique, une circulaire municipale vient d'être publiée qui oblige toutes les nourrices à poser sur les voitures d'enfants des cornes et des klaxons qui sont exigés sur les automobiles. Certaines nourrices américaines poussaient leur voiture avec tant d'ardeur que leur course folle provoquait des accidents dans la rue.

Etre écrasé par une voiture d'enfants, c'est une mort peu banale.

Il est vrai que rien de ce qui vient d'Amérique ne peut nous étonner.

CONCERT « RADIOLA »

Audition du 25 mai

12 h. 45 : Informations.

12 h. 55 : Concert par l'orchestre tzigane Radiola.

17 heures : Cours de la Bourse du Commerce de Paris, du Hâvre et de New-York.

17 h. 10 : Informations financières de Paris et de Londres. Cours des changes.

17 h. 20 : Radio-dancing par l'orchestre spécial Radiola.

20 h. 45 : Ouverture de la Flûte Enchantée (Mozart). Informations.

21 heures : Soirée avec le concours de Mmes Courbataire, Devoyod ; de MM. Charles Tournemire, professeur au Conservatoire et Doyen, premier prix du Conservatoire.

1° Menuet de la Symphonie en sol mineur (Mozart) ; — 2° La Précieuse (Couperin), flûte ; — 3° Andante et Musette d'Armide (Gluck) ; — 4° Larghetto (Haëndel), violoncelle ; — 5° Le Sang de la Sirène, fragment (Tournemire), chant ; — 6° Rapsodie (Tournemire), piano Pleyel ; — 7° a) Les Cloches de Pâques (Tournemire) ; b) Le Chant de ma Mère (Tournemide), chant ; — 8° Divertissement et Final du Trio (Tournemire).

Concert de la Tour Eiffel

Audition du 25 mai

A 18 h. 20, Concert avec le concours de Mlle Violette Gramac Cini, cantatrice ; de Mlle Carline Avoine, diction ; de M. Emile Roux, compositeur, premier prix du Conservatoire ; de M. Lucien Lefort, violoniste des Concerts Pasdeloup ; au piano, M. Emile Roux.

Programme : Sonate en la majeur, de Haendel, piano et violon ; Le Bonheur est chose légère, de Saint-Saëns, pour chant ; Romance Sérénade, de Ed. Lalo, pour violon ; Le Cygne, poésie de Sully-Prud'homme, adaptation musicale de Saint-Saëns, diction ; Silence, de Roux, chant ; Prélude et Allegro, de G. Pugnani.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Temps probable pour la région parisienne : courtes éclaircies, puis ciel se recouvrant avec légères pluies dans la seconde moitié de la journée, vent du nord-est passé à ouest et nord-ouest, 3 à 7 mètres, température fraîche, minimum de température environ 8°.

Pour le Centre : courtes éclaircies le matin, puis ciel se recouvant avec quelques pluies en fin de journée, vent de nord-ouest 3 à 6 mètres, température fraîche, minimum de température environ 8°.

Pour le Massif Central : temps généralement couvert ou très nuageux, quelques averses, vent du nord ou du nord-ouest 4 à 9 mètres, température fraîche, minimum de température environ 7°.

DERNIÈRE HEURE

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

M. Poincaré déclare que nous ne négocierons pas, tant que dureront les attentats

(Suite de la première page)

Nous sommes dans la Ruhr, dit-il, et nous n'en sortirons qu'à mesure des paiements ; que l'Allemagne se décide à faire des propositions raisonnables, le gouvernement français les examinera. Mais la meilleure façon de provoquer ces offres, c'est de tenir solidement les gages.

Et au milieu des applaudissements prolongés, M. Poincaré s'écrie :

Non, nous ne négocierons pas tant que vous multiplierez les attentats, tant que durera votre violence.

Le président du Conseil réfute éloquemment les accusations d'impérialisme portées contre notre pays et il conclut par ces mots :

Nous sommes les plus sûrs amis de la paix, et ce mot sera vide de sens le jour où les traités pourraient être violés devant le monde indifférent.

M. Poincaré est longuement acclamé sur un très grand nombre de bancs.

Une courte suspension, et M. Lebas vient préconiser pour faire payer l'Allemagne, une entente avec les forces du prolétariat allemand. Mais la Chambre est lasse, et la suite du débat est remise à demain après-midi.

La séance est close à 9 h. 35.

LA SITUATION DANS LA RUHR

Les désordres s'étendront-ils à Bochum ?

Les désordres dans cette ville ainsi qu'à Gelsenkirchen s'aggravent.

Le mouvement qui, à l'origine, était de nature économique, semble dégénérer en une lutte politique menée par les communistes de la région de la Ruhr. On sait que l'élément communiste a toujours été très fortement représenté dans la région industrielle. A Dortmund, la police est restée jusqu'à présent maîtresse de la situation. Toutefois, depuis hier, la ville est dans une agitation fiévreuse.

Le mouvement communiste, qui semble bien organisé, serait en train de gagner également la ville de Bochum où, cependant, aucun incident n'a encore eu lieu.

LES ALLEMANDS TRAVAILLENT SOUS LA SURVEILLANCE DES FRANÇAIS

Ludwigshafen, 24 mai. — Les ouvriers engagés pa rles Français à la fabrique d'aniline et de soude de Ludwigshafen, travaillent sans interruption, de 4 à 19 heures.

Les matières colorantes saisies ont été expédiées.

Les trois directeurs arrêtés comme otages le jour de l'occupation sont encore gardés dans les batiments de l'administration.

Berlin, 24 mai. — On signale que la direction des usines Krupp a demandé au Gouvernement de libérer l'ambassadeur allemand à Washington de sa charge diplomatique, afin qu'il puisse reprendre son activité comme directeur général des usines Krupp, dont les directeurs sont presque tous arrêtés.

Une barrette en platine estimée 40.000 francs est volée dans un restaurant de Saint-Cloud

Paris, 24 mai. — Mlle Viviane Bonnetir, 29 ans, demeurant 29, boulevard Sandeau, a déposé une plainte contre inconnu pour vol d'une barrette en platine et brillants évaluée à 40.000 francs.

La plaignante égara ce bijou dans le salon d'un grand restaurant à Saint-Cloud.

Après l'élection de l'Académie française

M. Georges de Porto-Riche, à qui l'Académie a enfin ouvert ses portes après des atermoiements qui ne furent fâcheux que pour son discernement, est né à Bordeaux en 1849, de parents italiens.

Critique dramatique, il a derrière lui une œuvre importante comme poète et surtout comme auteur dramatique.

Par leurs qualités de style, d'observation et d'imagination, par leurs dialogues nerveux et le fourmillement de mots profonds et vrais, ses œuvres dramatiques sont parmi les plus originales de notre époque. M. de Porto-Riche est conservateur de la bibliothèque Mazarine.

UN PROCÈS SYNDICALISTE

Versailles, 24 mai. — Le tribunal correctionnel avait à juger 10 instituteurs et institutrices inculpés d'avoir constitué illégalement un syndicat de fonctionnaires. Leurs défenseur souleva la question d'incompétence, mais le tribunal se déclara compétent, les inculpés font appel.

L'AFFAIRE DES CARNETS MEDICAUX

Marseille, 24 mai. — Pour ne pas prolonger indéfiniment son instruction, le juge d'instruction Cavaillon a l'intention d'en finir avec les inculpés de l'affaire des carnets médicaux et de les renvoyer en correctionnelle sans attendre de nouvelles inculpations.

ANARCHISTE CONDAMNÉ

Paris, 24 mai. — L'anarchiste japonais Sakahé Ozugi qui manifesta trop violemment le 1er mai, à Saint-Ouen, a été condamné à 3 semaines de prison. Un arrêté d'expulsion sera pris contre lui.

UN INSTITUT MEDICO-LEGAL

Paris, 24 mai. — Le Conseil général de la Seine a inauguré cet après-midi l'Institut médico-légal.

Le ministre de l'Hygiène présidait la cérémonie.

A LAUSANNE

Le problème des réparations gréco-turques ne devra pas s'éterniser au-delà de lundi

Lausanne, 24 mai. — Les conversations privées ont repris ce matin, sur le problème des réparations gréco-turques, Vénizelos a eu un long entretien avec Sir Horace Rimblod, et d'autre part, le général Pellé s'est entretenu avec M. Alexandritch, ministre des affaires étrangères de Grèce, puis ensuite avec Ismet-Pacha.

Au cours d'un interview, le colonel Plastiras a déclaré qu'il était impossible aux Grecs d'attendre au delà de dimanche.

Dans son entretien ave cle général Pellé, Alexandritch réclamait la convocation du Comité financier au plus tard samedi.

La délégation hellénique affirme n'avoir jamais été consultée au sujet d'une transaction territoriale portant sur la ville de Karagatch.

UNE INAUGURATION A TUNIS

Tunis, 24 mai. — Ce matin a eu lieu l'inauguration d'un monument aux morts italiens de la Grande Guerre à laquelle assistait M. Saint, résident général.

PANTIN-LA-GUERRE EST ACQUITTE

Paris, 24 mai. — Pantin-la-Guerre poursuivi avec Canard, pour avoir écoulé de fausses banknotes, avait été condamné à 3 ans de prison. Il avait toujours protesté de sa bonne foi, affirmant que les banknotes lui avaient été remises par l'Allemand Sinck, à titre d'avance sur une commandite pour la création d'un casino.

Après le procès, il interjeta appel, et le brigadier Chaigneau, chargé de l'enquête, affirma que Pantin-la-Guerre avait été la dupe de l'Allemand Sinck, le juge a admis cette version et a acquitté Pantin.

LA FORMATION DU CABINET BRITANNIQUE

Londres, 24 mai. — Une réunion des anciens collaborateurs de Bonar Law qui ont accepté de participer au nouveau groupement a eu lieu ce matin. D'autre part Sir Robert Horne a eu deux longs entretiens avc Sir Stanley Baldwin qui s'est refusé à toute déclaration.

Les milieux politiques croient que si Sir Robert Horne persiste à refuser le poste de Chancelier de l'Echiquier, M. Stanley Baldwin continuera à assumer ces fonctions jusqu'à la fin de la discussion du budget, date à laquelle il se fera remplacer.

En définitive, on estime que le cabinet serait identique à celui du précédent gouvernement.

LES GREVES EN BELGIQUE

Bruxelles, 24 mai. — La grève de Huffelt paralyse complètement les transports de charbon sur la Ruhr, il y a 15.000 wagons en souffrance en Allemagne, les usines manquent de charbon et sont menacées de devoir fermer leurs portes.

Dans les milieux politiques, on croit que le syndicat national va décréter la grève générale à bref délai.

REVUE DE LA PRESSE

LES MANCHETTES DU JOUR

L'Action Française :

Les partis contre la Patrie.

« Les partis se servent de tout pour triompher dans la lutte qu'ils ne cessent de se livrer pour la conquête du pouvoir. Rien ne leur est sacré ! Pas même l'intérêt national ! Pendant la guerre, un adversaire de M. Briand nous disait : « Quand vous f...-on à l'eau à Salonique ? » Aujourd'hui, nous verrions bien des yeux briller d'une joie mauvaise si, dans la Ruhr, nos affaires tournaient mal ».

Emile Buré, dans l' « Eclair ».

Et ce sont les yeux de Briand qui brilleraient le plus !

Excelsior :

La modeste et douce bienveillance est une vertu qui donne plus d'amis que la richesse et plus de crédit que le pouvoir.

Ségur.

L'Eclair :

Il est avantageux pour la France que l'Angleterre retrouve sa prospérité industrielle et recouvre sur le Reich les sommes auxquelles elle a droit. Il est avantageux pour l'Angleterre que la France reçoive le remboursement de ses dommages et qu'elle vive désormais en sécurité. Non seulement les intérêts des deux pays coïncident ainsi dans leur ensemble, mais nous montrerions aisément qu'ils sont solidaires jusque dans les détails de toute solution acceptable.

Le Temps.

Le Matin :

Récoltez l'armoise commune : Faire sécher les feuilles séparées de la tige deux heures au soleil, puis à l'ombre.

Excellent régulateur de la santé féminine.

Valeur : 2 à 3 fr. le kilo.

Le Petit Journal :

Le Sénat a voté hier l'heure d'été.

La loi est définitive et peut donc être appliquée dès qu'il plaira au Gouvernement.

L'Œuvre :

Samedi à 11 heures, il sera minuit.

LA TRANSMISSION DE L'ENERGIE PAR SANS-FIL ?

Selon l'abbé Moreux, ce problème est en partie résolu. Toutes les fois, écrit-il dans le « Petit Journal », que nous recevons une dépêche du poste de la Tour Eiffel, nous recueillons bel et bien de l'énergie empruntée à l'appareil transmetteur et qui a volé à travers les espaces. Mais ce que recherchent les physiciens, c'est d'emmagasiner la totalité des ondes électriques provoquées par l'appareil transmetteur.

Le meilleur moyen, dit l'abbé Moreux, serait d'user de petites longueurs d'ondes ; ce n'est pas impossible ; nous savons déjà utiliser des ondes électriques de 250 mètres et l'on peut descendre plus, à 100 mètres très certainement, mais il faudrait arriver à « un » ou « deux » mètres.

Dans ces conditions, ce serait un jeu d'envoyer des ondes dans telle ou telle direction sous la forme d'un faisceau, telle la lumière d'un phare. Alors, plus de déperdition en cours de route, ou du moins une perte insignifiante ; et le faisceau capté à l'arrivée deviendrait susceptible de concentration.

AUTOUR DES FETES EN L'HONNEUR DE PASTEUR

Le 30 mai, le président de la République présidera à l'inauguration, dans la capitale de l'Alsace, d'un monument élevé par souscriptions à la mémoire de Pasteur.

René Bazin, dans l' « Echo de Paris », nous donne les caractéristiques de ce monument, élevé sur la grande place de l'Université, à Strasbourg :

Il a la forme d'un hémicycle. Il est fait en pierre lyonnaise, d'un rouge analogue à celui des grès vosgiens. Dans l'axe, dominant l'eau d'un bassin qui recevra tous les reflets et laissera le vent les remuer, se dresse une haute pyramide, sur laquelle est gravée au trait, mais au trait profondément incisé dans la pierre, l'histoire du fabuleux travail de Pasteur, ou mieux l'illustration de cette histoire, les nombreux animaux, les formes bacillaires, les formes cristallines, les instruments de laboratoire, qui eurent un rôle associé d'aide, de matière ou de champ d'expérience dans l'œuvre du savant. Lui-même, il est là, au milieu de ses cornues et de sa ménagerie. Sur la face antérieure de la colonne, dans un médaillon, est sculpté le visage de Pasteur : non point une statue, mais le profil d'une tête pensante. Cette tête, modelée à grande échelle, est en bronze doré. Nous la reconnaissons ; nous reconnaissons le front dénudé, la petite calotte de laboratoire, et tout ce visage, composé des plus honnêtes, des plus simples traits, qu'anime un regard splendide.

D'autre part, on sait qu'en 1911 Rockefeller, fondateur d'un institut qui porte le nom de Pasteur, envoya au comité constitué pour acquérir, à Dôle, la maison natale de l'illustre savant, un chèque de 55.000 francs, prix de l'immeuble.

Or, cette maison était dernièrement dans un état de délabrement indescriptible, nous apprend le « Figaro », qui ajoute :

L'administration des Beaux-Arts est heureusement intervenu par une instance de classement qui va permettre à l'Etat de se substituer à la municipalité défaillante.

Bientôt, nous n'aurons plus à rougir d'un inqualifiable abandon. Il est toutefois mortifiant de constater que, non contents d'être, dans le monde, des parents pauvres, nous devions à certaines négligences locales de passer aussi pour des fils ingrats.

Je ne souhaite pas au maire de Dôle d'être jamais mordu par un chien enragé ; mais il pourrait rouvrir le registre des fastes municipaux à l'année 1883. Il lirait, avec profit, ces simples paroles dites à son prédécesseur par le savant glorifié : « Votre sympathie a réuni sur cette plaque les deux grandes choses qui ont fait, à la fois, la passion et le charme de ma vie : l'amour de la science et le culte du foyer paternel ».

LES ETRANGERS EN FRANCE

Ambroise Got, dans la « Pensée Française », indique un moyen de remédier à l'inquiétante diminution de la natalité chez nous :

Il faudrait, dit-il, que nous puissions « digérer » annuellement au moins 50.000 étrangers. Il suffirait pour cela de s'inspirer de l'exemple des Etats-Unis et de l'Australie, qui ont réussi à absorber sans accident un nombre énorme d'étrangers et aussi de certaines républiques sud-américaines, où des mesures d'incorporation draconiennes sont appliquées aux enfants d'étrangers.

Pour pouvoir nous adjoindre tous les ans 50.000 étrangers, il est indispensable que nous frayions la voie à un flot frais annuel d'au moins 100.000 d'entre eux et que nous nous préoccupions d'en établir définitivement une partie en France, autant que possible en les attachant au sol.

L'adjonction annuelle de 50.000 néo-Français serait un puissant adjuvant de la régénération de notre race ; cette adjonction, en ce moment, étant donné le nombre exceptionnellement élevé d'étrangers qu'héberge notre pays, n'offrirait pas de grosses difficultés. En revanche, elle serait d'une importance capitale pour l'avenir de la race et de la France.

LES CREDITS DE LA RUHR A LA CHAMBRE

La discussion sur ces crédits vient de s'ouvrir à la Chambre. Deux douzaines au moins d'orateurs, appartenant pour la plupart au parti socialiste, se disposent à prendre part aux débats. Pourquoi tant d'éloquence ? demande justement Emile Buré dans l' « Eclair ». Et notre confrère fait les remarques ci-après :

Les socialistes, avant la guerre, juraient que leurs « camarades », allemands se lèveraient comme un seul homme si leur kaiser mobilisait un jour sa formidable armée, ils jurent aujourd'hui avec non moins d'assurance que ces mêmes « camarades » n'ont pas de plus cher désir que de réparer les dommages causés par les soudards de Hindenburg et de Ludendorff. Qui peut les croire ? Qui peut même les écouter sans impatience, alors que toutes les manifestations socialistes du Reichstag démentent leurs vains propos ?

Les socialistes sont les fossiles de la politique. Et les radicaux, qui les suivent, également. Ils chantent, ceux-là, toujours la même antienne. C'est pour la paix que leur langue travaille ! Mais, en les entendant, on se demande, épouvanté, quelle peut bien être la paix qu'ils nous offrent.

LE MALADE MAIGRE ET LES DOCTEURS GRAS

Nous lisons, dans la « Liberté », l'anecdote suivante :

Il y a quelques semaines, recevant à Londres un de nos hommes politiques — ce n'est pas M. Loucheur — M. Stanley Baldwin parla de la France et de ses revendications.

— La France, dit-il gravement, est comme ces malades qui ont beaucoup maigri et qui veulent engraisser un peu trop vite...

Et comme son interlocuteur esquissait un geste de protestation, M. Baldwin poursuivit :

— L'ennuyeux, c'est qu'à son chevet la France voit des docteurs bien gras qui lui conseillent l'abstinence et se bourrent de douceurs !

Ces docteurs bien gras, nous les connaissons, et M. Baldwin encore mieux que nous, puisqu'il eut jadis les meilleures relations avec M. Lloyd George. Mais le propos valait d'être rapporté, car il révèle chez l'homme d'Etat qui devient le chef du gouvernement britannique, une psychologie dont nous ne saurions nous alarmer.

PRIX LITTERAIRES

Clément Vautel, à propos des polémiques qui ont suivi l'attribution du prix Flaubert, fait dans le « Journal » les réflexions suivantes :

Je me demande pourquoi les prix littéraires qui ne sont que simples prétextes à opérations commerciales ne se placeraient pas désormais loyalement, sous l'égide d'honorables et notables commerçants, lesquels, moyennant peu de galette, se feraient ainsi une intéressante publicité.

Au lieu du prix Flaubert, nous aurions, par exemple, le prix Citroën (destiné aux romans sportifs), le prix Sommier ou Lebaudy (pour la littérature raffinée) et le prix Valentin, roi du caoutchouc (pour les bouquins embêtants comme la pluie). Les grands magasins auraient chacun leur prix fixe qui serait décerné par un jury composé de vendeuses et de clientes, et l'auteur couronné figurerait, en personne, à la grande exposition des nouveautés ou des soldes.

Comme cela, au moins, la littérature et le négoce seraient, sans hypocrisie, définitivement associés.

LLOYD GEORGE ET LA FRANCE

Malgré le départ du pouvoir de M. Lloyd George, le radicalisme anglais reste puissant, et le ministère que préside M. Baldwin aura à compter avec lui.

Jacques Bardoux, dans la « Revue Universelle », consacre à ce sujet une substantielle étude, d'où nous détachons le passage suivant :

La résistance, à laquelle s'est heurtée la France, pour obtenir le désarmement de l'Allemagne et le paiement des réparations, eût été moins tenace, si exportateurs et prédicants ne prêchaient point, avec une égale énergie, la nécessité pratique de l'indulgence et le devoir chrétien de la modération.

Lloyd George est un radical et demeure un puritain. Il garde ses convictions premières et rentrera au bercail démocratique. Les non-conformistes lui donnent leurs prières et il préside leurs services. Il possède le « Daily Chronicle » et consulte le « Manchester Guardian ». Il reste en contact et ne brise aucun lien. Il expose sa politique étrangère dans une terminologie radicale et justifie ses décisions diplomatiques par des citations bibliques.

A L'EXPOSITION CANINE

A l'occasion de l'exposition des Tuileries, Louis Forest, dans le « Matin », entonne un hymne en l'honneur des chiens de race française :

Les quelques amateurs, dit-il, qui, à force d'amour, car il y faut de l'amour, raniment en ce moment l'antique souche des dogues de Bordeaux, méritent un salut au passage. Ils possèdent aujourd'hui quelques magnifiques sujets. On peut prévoir le temps où seront nombreuses les belles familles de ces belles fêtes.

Le dogue de Bordeaux, molosse lourd et puissant n'est pas un géant de la gent canine, mais il est le plus fort ; son mufle, j'allais écrire sa figure, est une merveille d'expression charnue. Lorsqu'il est élevé sur son terroir, il est généralement rouge foncé, acajou, il pâlit jusqu'au café au lait lorsqu'on l'acclimate plus au nord.

Ce chien exceptionnel appartient à l'histoire de France. Jadis, dans le Sud-Ouest, il combattait, rapide et terrible, les ours et les loups. Il reste aujourd'hui un admirable gardien.

Le général Gouraud à Nevers

Le général Gouraud, inspecteur d'armée, arrivera ce jour à Nevers, au train de 12 h. 12. Il se rendra dans les différentes casernes de la ville et repartira ce soir même.

LA NOUVELLE LOI DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Paris, 24 mai. — On sait que la nouvelle loi de recrutement récemment adoptée par le parlement comporte une disposition spéciale en faveur des familles nombreuses à son article 2, ainsi conçue :

« Le fils aîné d'une famille de 5 enfants et plus appartenant à la classe 1922 ou à une classe postérieure, n'accomplira que 12 mois de service, si le frère aîné n'a pas profité de cette disposition, le frère puiné et après lui le troisième frère, si le deuxième est dans le même cas et ainsi de suite, jouiront de la même réduction ».

Il résulte des déclarations de membres de membres de la commission de l'armée ayant participé à l'élaboration de ce texte que par fils aîné, il faut entendre le plus âgé des enfants mâles.

Ainsi dans une famille de 5 enfants, comprenant 4 filles et 1 fils, celui-ci bénéficierait d'une réduction de service.

D'autre part, pour que le frère aîné ou l'un des suivants puisse bénéficier de la mesure, il faut que l'aîné des fils appartienne à la classe 1922 ou à une classe postérieure, c'est-à-dire qu'un militaire de la classe 22 qui n'est pas l'aîné des fils ne peut obtenir la réduction de service, quelque soit le nombre d'enfants venant après lui, bien que son frère ou ses frères plus âgés appartenant à des classes supérieures à la classe 22 n'en aient pas bénéficié.

ALLIER

Une automobile tamponne un cycliste et se renverse dans le fossé

On relève le cycliste avec une fracture du crâne

Diou, 24 mai (de notre correspondant particulier). — Une automobile montée par M. Joseph Maucci, négociant à Digoin, et son neveu, le jeune Govonacci, est entrée en collision à la descente de Ternat, avec M. Lazare Bonnin, 51 ans, garde particulier à Diou, qui passait à bicyclette.

Le conducteur, en essayant d'éviter le cycliste, donna un brusque coup de volant et l'auto capota dans le fossé. M. Maucci sortit indemne de l'accident, mais son neveu reçut une légère blessure à la main gauche.

M. Bonnin, par contre, dont la tête avait heurté le capot de l'automobile, fut relevé avec une fracture de la base du crâne et de multiples contusions.

Son état est grave et le médecin n'a pu encore se prononcer.

RESTAURATION DES REGIONS DEVASTEES

Le préfet de l'Allier vient de recevoir la lettre suivante :

Le Conseil municipal de Viel-Saint-Rémy dans sa séance du 11 mai dernier, a accepté à l'unanimité le don généreux fait à notre commune par votre département.

Je sais son interprète en adressant au conseil général de l'Allier, et à vous, Monsieur le préfet, les remerciements de la municipalité et de la population toute entière.

Nos habitants n'oublieront jamais leurs concitoyens de l'Allier qui savent si largement comprendre la solidarité. Des gestes semblables sont pour nous un puissant réconfort et nous facilitent la tâche quelque fois ingrate.

Permettez-moi, Messieurs les conseillers généraux et vous, Monsieur le préfet, de vous renouveler nos remerciements et de vous assurer de notre profonde gratitude.

Viel-Saint-Rémy, le 15 mai 1923.

Le maire, signé : ILLISIBLE.

Le préfet de l'Allier est heureux de porter à la connaissance des populations bourbonnaises cette lettre qui vient les remercier à nouveau de leur généreux effort en faveur des populations que la guerre a si durement éprouvées.

Les souscriptions en argent sont toujours reçues à la préfecture, qui en fait immédiatement le versement à la Trésorerie Générale. Les mandats doivent être établis au nom de M. Cassel, chef de division.

MOULINS

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

La Section Permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, s'est réunie au siège de l'Office, hier jeudi, 24 mai, à 10 heures, sous la présidence de M. Gotteland, inspecteur d'académie.

Etaient présents : Mmes Echard, Clément et Bourgoin ; MM. Gotteland, Monicat, Mallet, Darfour, Bec, Arbouys, Dechaud et Fannechère et M. Carpentier, secrétaire général.

Excusée : Mme de Provenchères.

La section a donné un avis favorable au compte administratif 1922 et à l'approbation du compte de gestion 1922-1923, a élaboré le budget additionnel de 1923, et donné un avis favorable à une demande de crédit supplémentaire.

La Section a en outre proposé au Conseil d'administration le remboursement de frais de déplacement et le paiement de frais de tournées. De plus, la réorganisation de la section permanente a également été envisagée.

L'assemblée a jeté les bases d'une organisation d'ensemble de l'apprentissage agricole dans le département de l'Allier et nommé un rapporteur sur cette importante question. Elle a été d'avis en outre, d'organiser l'orientation professionnelle des Pupilles de la Nation et, pour encourager cette organisation, a voté le principe d'une subvention à l'Office d'orientation professionnelle.

La Section a nommé quelques correspondants communaux pour compléter une section cantonale.

Des propositions ont été établies en vue de l'organisation d'une tutelle d'orphelins de père et de mère.

Passant à l'examen des demandes diverses, l'Assemblée a sanctionné favorablement 6 demandes de subventions d'études pour un total de 1200 francs ; 17 demandes de subventions d'apprentissage pour un total de 5.580 francs ; 29 demandes de subventions de santé pour un total de 9.195 francs ; une demande de subvention de pécule de 500 francs.

La Section a en outre ajourné ou rejeté : 3 demandes de subventions d'études, deux de pécule et une de santé.

Séance levée à 12 h. 35.

Accident du travail. — Marius Chalbos, 47 ans, plombier, rue Gaspard-Roux, a été intoxiqué en réparant une canalisation de gaz. Incapacité de travail de quinze jours.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Parent, rue du Jeu-de-Paume, un portemonnaie ; par M. Chassery, 24, rue de Serbie, un portemonnaie qui a été déposé au bureau de police ; par M. Cantat, négociant, avenue de Saint-Bonnet, plusieurs coupures de la Banque de France.

S. V. Moulinoise. — Une réunion aura lieu demain samedi, à 20 h. 30, au siège social, Café de Paris.

Réunion. — La réunion des anciens élèves de la rue Louis-Blanc, aura lieu le mardi 29 mai, à 20 h. 30, et non le lundi 28, comme il a été précédemment annoncé.

A la Mairie. — A dater du 28 mai courant, le maire de Moulins recevra tous les jours non fériés, de 17 heures à 18 heures, en son cabinet, à l'hôtel de ville.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Ducourthial, forgeron à Bressolles, un sac à main ; par M. Puzenat, 33, rue du Progrès, une paire de lunettes ; un paquet contenant des cols et des manchettes a été déposé au bureau de police.

Gendarmerie. — Sont inscrits au tableau de la médaille militaire :

Les chefs de brigade : Breuil, de Doyet ; Vierjon, de Bourbon-l'Archambault ; Subra, de Joligny ; Guillot, d'Escurolles.

Les gendarmes Maurice et Touret, de Moulins ; Bourlet, de Lurcy-Lévy ; Pouzin, du Donjon.

Le Temps. — Hier, temps doux. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 14° ; à midi, 18° ; maxima, 20°; baromètre, 761 mm.

GANNAT

Piqure. — M. Pierrat, aux Grands-Guyots, a été piqué par une vipère alors qu'il travaillait aux champs.

Auto contre bicyclette. — Une automobile conduite par M. Mathé a, sur la route de Vichy, au lieu dit « Pont-Ratier », renversé un cycliste, M. Brun. Les dégâts sont purement matériels.

DOMPIERRE-sur-BESBRE

Accident du travail. — Louis Gallet, 27 ans, manœuvre chez MM. Bourrachot et Cie, au port de sept-Fons, en tombant de dessus un camion automobile s'est fracturé l'avant-bras gauche.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

Les vols dans les trains. — On a constaté, au stationnement en gare de trains de marchandises, des vols consistant en sept kilos de ficelles diverses, une bouteille de Champagne et plusieurs bouteilles de liqueurs.

YONNE

AUXERRE

Etat civil :

Décès. — François Pautard, 80 ans.

CHABLIS

Collision d'automobiles. — M. Boyer, receveur des contributions indirectes rentrait de tournée en automobile quand il se heurta à une auto conduite par un employé de M. Chanteloze, mécanicien à Chablis. Les voyageurs en ont été quitte pour quelques contusions sans gravité mais les dégâts matériels sont importants.

VILLENEUVE-sur-YONNE

Mérite agricole. — M. Demay, agent voyer principal à Villeneuve, a été promu officier du mérite agricole.

VICHY

Chronique Théâtrale

Entre le *Tartuffe* de Silvain et le *Tartuffe* de Guitry, il y avait place pour le *Tartuffe* de Molière, et M. Degeorge semble l'avoir réalisé, qui interprétait le fameux personnage mercredi, à la représentation que donnait le Grand Casino de ce chef d'œuvre français.

Madame Jane Borgos a campé une *Elmire* de haute tenue et l'un et l'autre s'attachent à dire le vers comme doit se dire le vers et non pas comme une école de comédien se permet de le prononcer et escamotant les syllabes muettes, ce qui en détruit la mesure.

Nous ne pouvons passer sous silence l'amusante figure qu'a donné M. Laval au personnage de second plan qu'est M. Loyal. Il y a en M. Laval l'étoffe d'un grand comédien.

Tous les autres rôles furent honorablement tenus, cependant que M. Arnould devrait se méfier de la vivacité de son débit qui le conduit parfois au bafouillage.

LES RELATIONS FERROVIAIRES

Tous les jours, du 10 juillet au 20 septembre et les samedis et dimanches, veilles et jours de fêtes, du 1° juin au 9 juillet et du 21 au 30 septembre, de nouvelles relations de jour entre Vichy et le Mont Dore et vice-versa, seront établies comme suit :

Vichy, départ 14 heures ; Clermont-Ferrand, départ 16 heures 04 ; Royat, 16 h. 19 ; La Bourboule arrivée, 18 h. 32 ; Le Mont Dore, 18 h. 50.

Le Mont Dore, départ, 19 h. 11 ; La Bourboule départ 19 h. 28 ; Royat, arrivée 21 h. 33 ; Clermont-Ferrand, arrivée, 21 h. 45 ; Vichy, arrivée 0 h. 02.

Du 1° juin au 2 octobre, de nouvelles relations rapides seront établies entre Vichy-Châtel-Guyon et Bordeaux et vice-versa.

Vichy, départ 6 h. 37 ; Châtel-Guyon, départ, 7 h. 35 ; Clermont-Ferrand, départ, 8 h. 53 ; Royat, départ, 9 h. 08 ; Bordeaux Saint-Jean, arrivée, 18 h. 23.

Voitures directes entre Bordeaux et Vichy.

Bordeaux Saint-Jean, départ 10 h. 02 ; Royat, 19 h. 24 ; Clermont, 19 h. 27 ; Châtel-Guyon, 20 h. 50 ; Vichy, 21 h. 50.

La Journée Pasteur. — Elle coïncidera dimanche 27, avec « La Fête du Printemps ». Des quêtes seront autorisées ce jour-là en faveur des laboratoires scientifiques.

Le Conseil municipal doit voter à cette occasion une grosse subvention.

Nos hôtes. — Signalons parmi les plus récentes arrivées :

M. et Mrs G. Harding ; M. Van Green, d'Amsterdam ; Mme de Costa, de Rio-de-Janeiro ; M. Twete, de Christiania ; Mrs I. Upham, de New-York ; comtesse de Bouchory ; M. Piétro, consul d'Italie à Toulouse ; M. le docteur de Sard, etc.

MONTLUÇON

LE JEUNE HOMME ECRASE A ETE IDENTIFIE

Nous avons relaté hier le triste accident survenu à un jeune homme de 20 ans qui s'est laissé surprendre par un train en traversant le passage à niveau de la rue Raquin et qui y a trouvé une mort affreuse.

A la première heure, il n'avait pas été reconnu, mais maintenant son identité a été établie. C'est un nommé Thebaud, né le 8 octobre à Cosne-d'Allier.

Les recherches ont été orientées et facilitées dans ce sens par le fait que le jeune homme était porteur de tickets de chemin de fer pour le parcours de Villefranche à Cosne-d'Allier.

Il avait dû probablement passer les fêtes chez ses parents. C'est un employé du P. O.

Il était célibataire et demeurait rue Henriette Fournier, en ville.

UN CAMBRIOLAGE

Le magasin de chaussures Biegnon, situé rue de la République, a reçu dans la nuit du 23 au 24 mai la visite des cambrioleurs qui se sont introduits par escalade.

Ils ont fait main basse sur une somme de 700 francs que contenait le tiroir caisse. Ils sont activement recherchés par la police qui a immédiatement ouvert une enquête.

UNE VACHE DEVIENT ENRAGÉE

Hier soir, vers 23 heures, une vache appartenant à un boucher de la rue Grande, M. Bonnichon, est devenue tout à coup furieuse. Elle s'est enfuie de la gare des marchandises, a suivie la voie ferrée jusqu'au passage à niveau de la rue de la République et s'est réfugiée dans l'Usine à gaz où elle fut enfin abattue à coups de fusil par les gendarmes accourus sur les lieux.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil se réunira en séance ordinaire le 26 mai 1923, à 20 h. 30.

Ordre du jour : Construction de bordures de trottoirs avec demi-caniveaux. Route de Moulins « route nationale n° 145 ». Estimation de la dépense, part de la commune ; — Fournitures de matériaux, d'empierrement : décomptes Dumont et Michard ; — Adjudication des projets de Montgâcher et Rimaré. Résultats ; — Architecture ; établissements scolaires. Décomptes après réception définitive ; — Assurance contre l'incendie ; — Demande de subventions ; — Champ de manœuvres : concession temporaire de jouissance pour manifestations sportives ; — Demandes de bourses pur l'école nationale d'Arts et Métiers de Cluny ; — Questions diverses ; — Assistance obligatoire. Revision trimestrielle.

Accidents du travail. — Maurice Germain, apprenti aux usines Saint-Jacques, 17 ans, s'est heurté la cheville gauche contre un obstacle et a été contusionné.

— En soignant son cheval, Claudius Bernard, journalier à l'hôtel Guindollet, a reçu un coup de pied.

— Au cours de son travail, un mécanicien du dépôt P. O., Antoine Thévenin, a eu le pouce serré entre le tender de la machine et une benne de charbon.

Etat-civil :

Naissances : Henri Sinord ; — Roland Valanchon.

Publications de mariages : Pierre Durand et Mélanie Candriot ; — Lucien Lecout et Juliette Malquit.

Mariage : Antoine Guers et Catherine Neyraud.

Décès : Maurice Lepaisant, 3 mois ; Marie Chenot, 41 ans ; Adolphe Sequerich, 78 ans ; Philippe Autissier, 71 ans ; Renée Lamy, 2 ans.

Trouvailles. — M. Durin, 22 ans, demeurant rue des Serruriers, a trouvé une fourrure sur la voie publique. La lui réclamer ainsi qu'une paire de gants à Mme Aufaure, concierge au tribunal et une certaine somme à Mme Sale, 4, rue de la Fontaine.

CHEMIN DE FER ECONOMIQUE

Mise en marche d'un train spécial Lapalisse-Digoin AR, le 6 juin 1923, à l'occasion du pèlerinage de Paray-le-Monial.

Aller

Lapalisse P.-L.-M., départ, 5 h. 05 ; Lapalisse-Ville, 5 h. 12-13 ; Servilley, 5 h. 26-27 ; Les Dallins (arrêt), 5 h. 31-32 ; Trezelles, arrivée, 5.37, départ 6 h. 12 ; Varennes-sur-Tèche, 6 h. 18-19 ; Bert, 6 h. 31-32 ; Montcombroux, 6 h. 42-43 ; Le Donjon, 6 h. 51-55 ; Saint-Didier-en-Donjon, 7 h. 09-10 ; Le Pin, 7 h. 17-19 ; Les Guilloux (arrêt), 7 h. 29-30 ; Molinet, 7 h. 37-38 ; La Fontaine-Saint-Martin, 7 h. 42-43 ; Digoin-Ville, 7 h. 51-55 ; Digoin-Echange, arrivée, 8 h.

Retour

Digoin Echange, départ, 17 h. 43 ; Digoin-Ville, 17 h. 48-49 ; La Fontaine-Saint-Martin, 17 h. 59-18 h. ; Molinet, 18 h. 04-05 ; Les Guilloux (arrêt), 18 h. 11-12 ; Le Pin, 18 h. 22-25 ; Saint-Didier-en-Donjon, 18 h. 37-38 ; Le Donjon arrivée, 18 h. 57 ; départ, 19 h. 19 ; Montcombroux, 19 h. 34-35 ; Bert, 19 h. 44-45 ; Varennes-sur-Tèche, 19 h. 58-59 ; Trézelles, arrivée, 20 h. 07., départ 20 h. 15 ; Les Dallins, (arrêt), 20 h. 20-21 ; Servilly, 20 h. 25-26 ; Lapalisse-Ville, 20 heures 36-40; Lapalisse P.-L.-M., arrivée, 20 h. 49

PARIS-CENTRE est en vente :

A Sorbier, par Jaligny chez Mme Veuve NOIRTERRE, épicière.

CHER

Un gala de boxe sera donné dimanche à Bourges au profit des laboratoires

Formé il y a un mois, le Boxing-Club va donner sa première soirée de gala dimanche prochain, 27 mai, à 21 heures.

Fidèle aux traditions d'avant-guerre, les dirigeants veulent donner une soirée qui, en tous points, donnera satisfaction aux Berruyers.

Il convient de citer aujourd'hui les noms des boxeurs qui offriront au public des combats qui promettent de l'intéresser au plus haut point.

Au programme, sont inscrits six grands combats et une exhibition : Les champions du Berry, Sicre, Roberty, de Manceau, Laurençon, Gauthier, contre les champions de Touraine, Galican, Briant, Pinault, Charbonneau, Yvon ; une exhibition de Saulereau, professeur de boxe au Boxing-Club, avec un de ses élèves ; et enfin la rencontre de Desprez, prétendant au titre, vainqueur de Paul Fritsch, champion du monde olympique, avec l'excellent nègre Têta.

A 23 heures : Bal à grand orchestre.

Prix des places : Ring, 7 fr.; premières, 4 fr.; secondes, 2 fr.; promenoir, 1 fr.

On peut dès maintenant retenir ses places, sans frais, chez MM. Julien, café des Beaux-Arts; Colom, hôtel de la Gare ; Changeux, café Cujas.

BOURGES

VISITE DU GENERAL GOURAUD

Le général Gouraud, membre du conseil supérieur de la guerre, ancien gouverneur de a Syrie, est arrivé à Bourges, mercredi soir, venant de Dijon.

Dans la matinée de jeudi, il a inspecté les quartiers et casernes, puis a reçu à 11 heures, à la caserne Condé les officiers de la garnison. Dans l'après-midi, il a inspecté les établissements militaires, puis est reparti dans la soirée pour Cosne. Il sera à Nevers demain dans la matinée.

COUR D'APPEL

Louis Wable, 22 ans, journalier, sans domicile fixe, condamné le 3 mai dernier, par le tribunal de Nevers, à 8 mois de prison pour vol commis à Lucenay-les-Aix, le 9 mars dernier, est condamné par la Cour d'appel à un an et un jour de prison.

Le Temps. — Température la plus basse de la nuit : 11,6 ; du jour, 20° ; hauteur barométrique, 764.

Prévisions. — Continuation du même temps avec température douce.

(Observations de M. l'Abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges).

Etat civil :

Décès. — François Guillot, 84 ans, enclos des Bénédictins ; — Ferdinand Poisson, 56 ans, aux Begnons.

Accident. — M. Raymond Maillet, domicilié à Bourges, de passage à Tours, a été heurté par une automobile. Il s'est relevé avec des contusions aux mains et au côté gauche.

Caisse d'épargne. — Versements : 45.383 fr.; remboursements : 51.503 fr. 85.

DUN-SUR-AURON

UN SUICIDE

Pierre Grimoin, rue des Fossés, 73 ans, a été trouvé pendu à son domicile. Sa funeste détermination serait due aux souffrances qu'il endurait depuis un certain temps.

LE CHATELET

Gendarmerie. — M. Chastang, gendarme à pied, venant de l'école préparatoire de Memers, est affecté à la brigade du Châtelet.

VIERZON-VILLE

Etat-civil :

Naissances. — René Pittilloni ; — Serge Lepain.

Décès. — Robert Estève, 2 mois ; — Léontine Titon, 53 ans.

VIERZON-BOURGNEUF

Etat-civil :

Naissance. — Yvonne Desmaisons.

VIERZON-VILLAGES

Etat-civil :

Naissances : Gisèle Moreau ; — Henri Sautereau.

Décès : Germaine Cherrier, 18 ans ; — Andrée Jouannet, 15 mois ; — Léon Blanchet, 43 ans ; — Camille Joulin, 37 ans.

VIERZON-FORGES

Etat-civil :

Naissance : Jacques Bénier.

CULAN

Contravention. — Procès-verbal a été dressé contre Louis Boulade, 17 ans, cultivateur à Viplex (Allier), pour défaut de plaque de contrôle.

CHATEAUNEUF

Défaut de lumière. — Gabriel Aubrun, 17 ans, domestique à Corquoy, et Jules Laurent, 18 ans, domestique de ferme à Bruère, se sont vus dresser procès-verbal, pour défaut de lumière.

CHARENTON

Sans lanterne. — M. Henri Barillet, âgé de 29 ans, journalier à Saint-Pierre-les-Etieux, a été l'objet d'une contravention pour défaut de lumière.

KINA LILLET

Foires & Marchés de la Région

AVALLON. — On cotait : Beurre 10 à 11 fr. le kilo ; œufs 3.25 à 3.50 ; poulets 14 à 25 fr. pièce ; dindes 30 à 36 fr. pièce ; lapins 10 à 13 fr.; oies 20 à 23 fr.

CHARNY. — On cotait : Poulets de 25 à 55 fr. la paire ; canards de 25 à 36 fr. la paire; lapins de 8 à 22 fr. pièce; chevreaux de 20 à 38 fr. pièce ; beurre de 8 à 8.50; œufs de 3.50 à 4 fr. la douzaine.

CHAROLLES. — On cotait : Bœufs de trait, 5.000 à 6.500 francs la paire ; taureaux, 1.600 à 2.000 francs la pièce ; vaches maigres, 1.400 à 2.00 francs la pièce ; bœufs gras, 370 à 400 francs les 100 kilos ; vaches grasses, 350 à 400 francs ; veaux, 500 à 590 francs ; moutons, 450 à 550 francs ; porcs gras, 550 à 580 francs; hivernons, 380 à 410 francs la pièce ; laitons, 190 à 280 francs la pièce. Vente bonne.

Marché. — Dindes grasses, 43 à 45 fr. la pièce; dindonnes, 40 à 42 fr. la pièce ; oies, 18 à 20 fr. la pièce ; pintades, 20 à 25 fr. la pièce ; poules, 28 à 30 fr. la paire ; gros poulets, 30 à 32 fr. la paire ; poulets moyens, 26 à 28 fr. la paire ; petits poulets, 16 à 22 fr. la paire ; gros canards, 28 à 30 fr. la paire ; canards moyens, 25 à 28 fr. la paire ; pigeons, 6 à 7 fr. la paire ; chevreaux, 22 à 28 fr. la pièce ; lapins domestiques gros, 16 à 17 fr. la pièce ; lapins moyens, 12 à 14 fr. la pièce ; beurre, 4.75 à 5 francs la livre ; œufs frais, 3.25 à 3.40 la douzaine ; fromages de chèvre, 0.85 à 0.90 la pièce ; fromages de vache, 0.45 à 0.50 la pièce.

DORNES. — Bon marché, quelques bon lots de poulets et de canards. Cours sensiblement les mêmes que le marché précédent. Transactions nombreuses, pas d'invendus.

On cotait : Dindes, de 40 à 50 fr. pièce; oies, de 20 à 25 fr. pièce; pintades, de 24 à 28 fr. la paire; canards, de 22 à 24 fr. la paire; poulets, de 8 à 10 fr. le kilo; poulets, de 25 à 30 fr. la paire; pigeons, de 6 à 7 fr. la paire; lapins, de 12 à 20 fr. pièce; beurre, 8 fr. le kilo; œufs, 3 fr. 50 la douzaine; fromages du pays, de 0 fr. 75 à 1 fr. pièce; pommes de terre nouvelles, 1 fr. 50 le kilo; choux-fleurs, de 1 à 3 fr. pièce; choux pommés, de 0 fr. 50 à 1 fr. pièce; salade pommée, de 0.15 à 0.20 le pied; cerises, 3 fr. le kilo ; carottes nouvelles, 0.20 le paquet; plant de tomates, 1 fr. le paquet de 6.

LES-AIX-D'ANGILLON. — On cotait : Veau, 2 fr. 80 à 3 fr. 70 la livre; chevreaux, 30 à 40 fr. pièce.

Avoine, de 64 à 66 fr.

Canards, de 25 à 30 fr. la paire; poulets, de 20 à 40 fr. la paire; œufs, 3 fr. 50 la douzaine; beurre, de 8 à 10 fr. le kilo; haricots, 1 fr. le litre; pain, 1 fr. 12 le kilo; lapins domestiques, de 12 à 22 fr.

NIEVRE

AU TRIBUNAL DE NEVERS

La voleuse du marché Carnot est condamnée à un an de prison avec sursis

L'audience est ouverte à 13 h. 30, sous la présidence de M. Villeminot, assisté de MM. Lavondès et Dramard.

M. Estorges, substitut du Procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

— Julia Jouin, 44 ans, est cette marchande foraine qui, samedi dernier, de passage à Nevers, déroba au marché Carnot une sacoche contenant une somme de 5.200 francs, au préjudice de M. Deruytin, coquetier à Lurcy-Lévy.

Aussitôt après avoir commis ce vol, Julia Jouin, prise de remords, se débarrassa de la sacoche en la jetant dans les W.-C. du Parc, où elle fut retrouvée avec son contenu intégral.

Au cours de l'interrogatoire, la prévenue déclare ne pas s'être rendue compte de l'acte qu'elle commettait.

M° Gromolard, qui défend Julia Jouin, met ce vol sur le compte d'une maladie qui affecte beaucoup sa cliente pour laquelle il demande l'application de la loi de sursis.

Julia Jouin est condamnée à un an de prison avec sursis.

— Pierre Blet, 38 ans, a exercé des violences sur la personne de Jean-Baptiste Métrot. 30 fr. d'amende.

— Jérôme Paulin, né le 10 mars 1848, à Challuy, est prévenu d'avoir également exercé des violences sur la personne de M. Henri Bourgeois, cultivateur à Garchizy.

Au cours de la plaidoirie de M° Gromolard, le témoin, M. Minard, qui insulte grossièrement Jérôme Paulin, se fait sévèrement rappeler à l'ordre.

Finalement Jérôme Paulin est condamné à 25 francs d'amende.

— Maurice Meunier a porté des coups sur la personne d'un de ses collègues, 30 francs d'amende.

— Pour le même délit de violences et de voies de fait, Marcel Lacour, de Vauzelles, qui a frappé M. Chêne, est condamné à 16 francs d'amende après que M° Lhospied eut démontré que tous les torts n'étaient pas du côté de son client.

— Marie Bellavoine, domestique, a quitté le service de Mme Favre, en emportant des vêtements qui lui avaient été prêtés. 50 francs d'amende.

— Léon Derbaudringhiem, enfant assisté de la Seine, est prévenu de violences et de voies de fait sur la personne de M. Nelly. 16 francs d'amende avec sursis après plaidoirie de M° Lhospied.

— André Petit a laissé divaguer sa vache sur la voie du chemin de fer, 10 francs d'amende.

— X... Lagoutte et Giblin clowns de cirque, ne possédaient pas de carnet de forain. 25 fr. d'amende par défaut.

DESTRUCTION DES POISSONS CHATS

Pendant la période actuelle de fermeture, les détenteurs du droit de pêche sur les différents cours d'eau du département de la Nièvre sont autorisés à procéder à la destruction des œufs et alevins de poissons-chats, en présence et sous la surveillance immédiate et effective d'un représentant des administrations intéressées.

Les pêches extraordinaires susvisées auront lieu de jour, au moyen d'épuisettes à étamine, manœuvrées de la berge, avec toutes les précautions nécessaires pour éviter de nuire au repeuplement des autres espèces de poissons.

NEVERS

AU GROUPE D'EMULATION

Ventes (4e liste)

H. Boulé, *Saint-Loup, près de Cosne* (aquarelle) ; Mlle Bl. Pinet : *La rue des Jacobins* (aquarelle) ; J. Brémond : *Le berger et la mer* (eau forte) ; E. Bélile : *L'Etang de Scu, près Saint-Honoré* (photo) ; Pierre Péradon : *Etude d'arbres* (peinture) ; G. Tardy : *Vieilles maisons à Najac* (aquarelle) ; A. Deslignères : *Vanneurs corses* (bois gravés) ;

G. Montagnon : *Porte-bouquet Louis XVI* (faïence) ; *Pointu, Lion, Martin*, de nombreux grès flammés.

P.-L. Martin des Amoignes : *La roulotte, nature morte, au fromage, Clair de lune, La Loire, Le Luxembourg, Intérieur d'église, Environs de Nevers, Etude de vache à Beaumont, Parc à Saint-Benin-d'Azy, Effet de soleil au bois Menet, rue du Petit-Versailles, ancienne école à Saint-Benin-d'Azy, ferme à Briel, le soir à Saint-Saulge, Jardin au village, effet de neige, La Cascade de Brisecou.*

Section du livre : *La terre maternelle, Blois* (bois gravés de E. Gaude, textes de Hubert-Fillay) ; *Pierre et Luce* (Romain Rolland) ; *Le chant du coq* (H. Bachelin) ; *Nevers et Moulins* (J. Locquin) ; quatre exemplaires du *Choix de poésies* d'Achille Millien (M. Gérin) ; *Chants populaires de la Grèce* (A. Millien) ; trois exemplaires de la *Nièvre à travers le passé* (Amédée Jullien).

Voici déjà commencée la dernière semaine de l'exposition ; nombreux seront les visiteurs qui voudront revoir une dernière fois les salles où le « Groupe » a réuni, outre les meilleures œuvres des Artistes et Artisans du Nivernais, l'importante collection Martin des Amoignes, qui va se disperser, la semaine prochaine, dans les collections particulières.

Dimanche 27 courant, fermeture. Tirage de la tombola, nombreux et interessants lots, dont nous donnerons prochainement la liste.

LA REVUE COINCHÉE

La dernière représentation de la *Revue Coinchée*, de MM. J. Berthaud et R. Kraemer, qui fut donnée mardi soir, au théâtre municipal, obtint plus encore que l'immense succès qui accueillit les deux premières : un véritable triomphe.

Cette fantaisie locale, qui, croyons-nous, ne reparaîtra plus à la scène, avait attiré au théâtre municipal, mardi soir, un très nombreux public.

Durant toute la représentation, des applaudissements nourris saluèrent les différentes scènes et le talent vraiment remarquable des amateurs locaux.

La finale de la *Revue Coinchée* fut, répétons-le, un véritable triomphe. On pourra s'en rendre compte quand nous aurons dit que les interprètes durent chanter de nombreuses fois le couplet traditionnel de remerciements au public.

Classe 1924. — Le maire de la ville de Nevers rappelle aux jeunes gens de la classe 1924 qu'ils ont jusqu'au 31 mai courant pour se faire inscrire sur les tableaux de recensement.

Par conséquent, ils sont invités à venir immédiatement à la mairie (bureau militaire).

Etat-civil :

Publications. — Joseph Magault, et Elise Desbœufs, rue du Charnier, 1 ; — Louis Jardin, à Paris, et Jeanne Prévost, rue de Rémigny, 6 ; — Camille Abadie-Penars, rue des Mariennes, 12, et Marie Millet, à Saint-Denis.

Décès.— Pierre Neiset, 74 ans, rue de Paris, 1; — Emile Caumont, 2 jours, rue de Paris, 1.

C'est à la CHAPELLERIE « RAOUL », 77, rue du Commerce, Nevers, que vous trouverez le plus grand choix de fine chapellerie pour hommes, jeunes gens et enfants.

La maison ne vend que des articles de qualité supérieure à des prix très modérés.

Spécialité de chapeaux chapeliers pour dames.

Vêtements sur Mesure pour Hommes
L. ELOT
Tailleur et ex-coupeur à Paris
29, rue Lafayette, NEVERS
CHOIX DE DRAPERIE
HAUTE NOUVEAUTÉ
Maison de toute confiance
Atelier de réparations en tous genres

Un comité des usages locaux vient d'être fondé pour le département de la Nièvre

Le 4 mai dernier, s'est réuni pour la première fois, sous la présidence du préfet de la Nièvre, le Comité départemental de Codification des usages locaux nommé par lui et ainsi composé :

M. Villeminot, président du Tribunal civil ; M. de Soultrait, président de la Société d'Agriculture ; MM. Girerd et Senly, avocats ; MM. Adam, Buchet-Desforges, membres de l'Office agricole ; M. Maringe, conseiller général, président du Herd-Book de la race Charollaise, vice-président de la Société d'agriculture ; MM. Pabion et de Thoury, agriculteurs, conseillers généraux MM. Bardin, Berger, Lhoste, Naudin, Praslon, agriculteurs, représentants des Associations et Syndicats agricoles et d'élevage ; M. Perrin, président de la Chambre des notaires de Nevers ; M. Girard, directeur des Services agricoles ; M. Chatelin, secrétaire-archiviste du Herd-Book de la race Charollaise.

Depuis lors, M. Guillaume, secrétaire du Syndicat des Bûcherons de Saint-Eloi, a été adjoint aux membres de ce Comité.

Le but que se propose celui-ci est de constater, de recueillir et de fixer, dans des textes définitifs, les usages locaux du Nivernais en vue d'une codification destinée à faciliter l'interprétation des contrats dans tous les litiges qui s'élèvent sur l'application des articles du code qui se réfèrent aux usages locaux.

L'idée première d'une telle codification est née d'un vœu formulé en 1922 par la Société d'Agriculture, sur l'intervention de M. Girerd.

Depuis lors, le Ministre de la Justice a invité les préfets à prendre l'initiative de cette codification.

Celle-ci s'impose plus particulièrement dans la Nièvre, où les tribunaux ne peuvent s'inspirer que d'un premier essai de réunion des usages locaux en une brochure datant de 1856, fort incomplète et quelque peu surannée.

Le Conseil général de la Nièvre, à la requête de M. de Savigny, s'était préoccupé de la question en 1900 et un arrêté préfectoral avait même prévu la constitution de Commissions cantonales, dont le travail ne paraît pas avoir été poursuivi.

Le Comité départemental qui vient de se réunir, entend mener à bien l'œuvre dont il s'est chargé et dont l'urgente nécessité apparaît à tous les hommes de loi comme à tous les officiers ministériels. Il a déterminé, dans sa première séance, les conditions dans lesquelles serait opérée la constatation des usages locaux et à quelles personnalités il ferait appel pour les recueillir : juges de paix, notaires, huissiers, agriculteurs, experts, jurés, syndicats agricoles.

Il s'est réservé au surplus de consulter toutes les compétences en matière de législation rurale et de procéder à une vaste enquête dans tous les cantons du département, des différenciations notables ayant été signalées par les membres du Comité suivant qu'il s'agit des régions riveraines de la Loire, des Amognes, du Morvan, de la Puisaye, des confins du Nivernais vers l'Yonne ou vers le Bourbonnais.

Après avoir établi son plan de travail et les modalités de son enquête, le Comité départemental des usages locaux a chargé une sous-commission d'élaborer le programme des études qu'il se propose de poursuivre. Celles-ci seront résumées en un questionnaire imprimé qui sera adressé aux Commissions cantonales en même temps qu'à toutes les personnes susceptibles de le renseigner utilement.

Sur la proposition de M. le Préfet, le Comité a procédé à la formation de son bureau. Ont été élus :

Président : M. Villeminot, président du Tribunal civil de Nevers.

Vice-présidents : MM. Girerd, avocat et M. de Soultrait, président de la Société d'Agriculture ;

Secrétaire-trésorier : M. de Thoury, agriculteur, conseiller général, maire de Saint-Saulge.

Le Comité a enfin désigné pour faire partie de la commission d'études chargée de la rédaction du questionnaire, de la constitution des commissions cantonales et du choix de ses correspondants, en outre des membres du bureau, MM. Buchet-Desforges, Chatelin, Girard, Guillaume, Lhoste, Praslon et Senly.

Pour cette œuvre de codification qui intéresse au premier chef l'agriculture nivernaise et toute la masse rurale, le Comité départemental compte sur le concours de toutes les bonnes volontés et sur la collaboration de toutes les personnes susceptibles de seconder ses efforts et de l'aider dans la tâche qu'il a assumée.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le bureau de la Société est ainsi composé pour 1923 : président, docteur Subert ; vice-présidents, MM. Montagnon et Frank Bernard; trésorier, M. le commandant Chatelin ; secrétaire, M. Thévenard.

La Fédération de Sténographie du Centre, ayant sollicité un prix pour son congrès, il est décidé que ce prix sera mis à la disposition de la personne prenant part aux épreuves du congrès qui, à la suite de la visite de Nevers, aura fait connaître au Syndicat, dans la huitaine, la remarque la plus judicieuse, de nature à apporter une amélioration à Nevers : la désignation sera faite par le Syndicat.

Pour répondre aux demandes qui lui sont adressées concernant les villégiatures de vacances, le Syndicat d'Initiative prie les personnes ayant des logements à louer, soit à la ville, soit à la campagne, de le lui faire connaître, en indiquant le plus de renseignements possibles. Les conditions seront fidèlement transcrites aux personnes touristes s'adressant au Syndicat pour trouver un lieu de vacances. Aussi bien pour nos compatriotes que pour les étrangers le Syndicat peut donner des indications sur des villégiatures à Pougues, Le Bec d'Allier, le Bois de la Brosse, La Nocle-Maulaix, Arleuf, La Rochemillay, Béard, etc...

Une excursion d'une journée sera organisée le 10 juin à Vezelay et Saint-Père-sur-Vezelay. Le départ se fera par le premier train du matin pour Clamecy que l'on visitera avant de prendre l'auto pour Saint-Père. Déjeuner à Vézelay et séjour l'après-midi. Retour pour le dîner à Clamecy et arrivée à Nevers à 23 heures. On peut s'inscrire dès maintenant chez le président, 4, Avenue de la Gare.

Un escroc. — Hier matin, un individu étranger à notre ville, se présentait chez Mme Thomas, épicière, 17, rue La-Fayette pour lui acheter 500 grammes de cerises.

Après avoir payé son achat, il demanda à échanger 50 francs de coupures contre un billet qui lui fut remis.

Puis cet individu voulut changer le billet de 50 francs et 50 francs de coupures contre un billet de 100 francs.

Pendant que Mme Thomas cherchait dans son tiroir-caisse, cet escroc ramassa les 50 francs de coupures qu'il avait déjà déposé et les remis à nouveau à l'épicière.

Après son départ Mme Thomas s'aperçut en faisant son compte du vol qu'elle venait d'être victime.

Ce malfaiteur est activement recherché par la police.

Service vicinal. — Rechargements à exécuter sur les routes nationales de la Nièvre pendant la semaine du 21 au 26 mai 1923 :

Route nationale n° 73, entre les bornes 6 et 7, commune de Luzy.

Route nationale n° 79, entre les bornes 32 et 33, commune de Decize.

Route nationale n° 7, entre les bornes 55 et 55 k. 5, commune de Tronsanges.

CLAMECY

LA FETE-LOUÉE

Samedi 9, à 20 h. 30. Salves d'artillerie et sonnerie de cloches.

A 21 heures, Grande Retraite aux flambeaux par la Société Philharmonique » et les Sociétés sportives de la ville (départ place de la Mairie).

Dimanche 10, à 6 heures, Salves d'artillerie et sonnerie de cloches.

A 9 heures, à la Mairie, Ouverture de la Louée.

Le Directeur des Enfants assistés de la Seine (agence de Varzy), se tiendra à l'Hôtel de Ville à la disposition des patrons et des élèves pour le règlement des gages échus ou le renouvellement des engagements.

A midi, nouvelles salves annonçant l'ouverture de la Fête foraine.

Attractions nombreuses et variées (détail des attractions dans le prochain numéro).

A partir de 14 heures, Concours de décorations de façades. Visite aux maisons décorées par les membres du Jury, sous la présidence de M. le Maire de Clamecy.

A 21 h. 30, Illuminations générales du quartier du Marché ; embrasement de la Tour. Concours d'illuminations.

Lundi 11, de 10 à 11 heures, Tournées gratuites pour enfants sur les chevaux de bois et balançoires.

A midi, Réouverture de la Fête foraine.

A 14 heures, place du Petit-Marché, Jeu des Ciseaux pour les jeunes filles.

A 14 h. 30, rue du Crot-Pinçon, Course en Sac pour les garçons.

A 15 heures, rue de l'Abreuvoir, Jeu de la Ficelle pour les jeunes filles.

A 15 h. 30 sur les Promenades, Jeu de la Poêle, pour les garçons.

A 16 heures, sous le Marché couvert, Distribution des Prix obtenus aux Concours de décorations, Illuminations et jeux divers.

LA JOURNÉE PASTEUR

Par une touchante attention, la société « La Lyre Clamecycoise », désirant participer aux fêtes organisées en l'honneur de Pasteur, au profit des Laboratoires de France, donnera le dimanche 27 mai, à 20 h. 30, place Emile Zola, un grand concert dont voici le programme :

1° *En liesse*, allegro de Turine ; 2° *Les Chevaliers du Travail*, fantaisie de Pautrat ; 3° *Les Cloches de Corneville*, de Planquett ; 4° *Dans un rêve*, valse, de Roby ; 5° *Le Basque*, boléro pour trombone, de G. Guillement ; 6° *Le Bombardier*, allegro.

A l'issue du concert, un grand bal sera donné dans la salle Guenot.

Pour les Aveugles. — Samedi 26 mai, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sera donné, à 21 heures, un grand concert vocal et instrumental, au profit des aveugles et qui sera donné par des aveugles.

M. Texeraud, professeur de musique, s'est assuré le concours de M. Regneau, violoncelliste ; de M. Brandicourt, baryton ; et de M. Yves de Lignau, comique.

Prix des places : premières, 7 fr.; secondes, 5 fr.; troisièmes, 3 fr. Location : 0 fr. 50.

La Tombola de la Kermesse

(Suite)

8006, 1 agrandissement ; 8027, 1 poupée, 8032, 1 bouteille bordeaux ; 8126, 1 bouteille Saint-Emilion ; 8150, 1 paire léguins ; 8156, 1 bon pour 1 sépia ; 8213, 1 agrandissement ; 8269, 1 coussin ; 8291, bon pour 1 kg. café.

8296, 1 chartreuse ; 8299, 1 quinquina ; 8348, 1 brosse à dents ; 8369 1 paire sabots ; 8399, 1 bouteille Saint-Emilion ; 8413, 1 crème gruyère ; 8424, 1 Bordeaux ; 8469, 1 cristal pouilly ; 8470, 1 paire chaussure Bougriaulet ; 8479, bon pour 1 portrait.

8501, 1 bouteille Saint Emilion; 8520, 1 costume enfants ; 8521, 1 couvre livre ; 8563 1 café ; 8610, 1 bouteille tomates ; 8642, 1 paire de souliers ; 8722, 1 jouet ; 8785, 1 café ; 8802, 1 crème gruyère ; 8823, 1 crème gruyère ; 8840, 1 agrandissement.

8847, bon pour 100 kg. charbon ; 8889, 1 support bicyclette ; 8891, 1 coussin ; 8921, 1 bouteille de champagne ; 8945, bon pour 30 litres de vin d'Algérie ; 8984, 1 crème gruyère ; 8993, bon pour 300 kg. de boulets ; 9006, 1 peinture à l'huile G. M. ; 9031, 1 agrandissement ; 9047, 1 baromètre.

9.050, 1 boîte chocolat praliné ; 9.086, 1 crème gruyère ; 9.123, 1 savonnette ; 9.131, 1 savon ; 9.145, 1 thermomètre ; 9.150, Bon pour 1 ressemelage ; 9.151, 1 bouteille de Bordeaux ; 9.162, 1 bouteille Pommard ; 9.172, 1 flacon d'odeur; 9.195, 1 sac de charbon de bois ;

9.213, bon pour 1 déjeûner ; 9.216, 1 vase; 9.256, Bon pour 100 kilos de charbon; 9.287, Cristal Pouilly ; 9.297, 1 agrandissement ; 9.298, 1 harmonica ; 9.360, 1 aquarelle ; 9.362, 1 boîte biscuits ; 9.365, 1 bouteille de Bordeaux ; 9.372, 1 bonnet soie ;

9.374, 1 poupée ; 9.395, 1 bouteille Médoc; 9.399, 1 café ; 9.402, 1 agrandissement ; 9.417, 1 bouteille de Bordeaux ; 9.481, 1 bon pour bœuf ; 9.498, 1 brosse ; 9.505, 1 napperon ; 9.510, 1 agrandissement ; 9.512, 1 boîte poudre de riz ;

9.518, 1 agrandissement ; 9.519, 1 crème gruyère ; 9.638, Bon pour 1 rôti de bœuf ; 9.653, 1 gaule ; 9.654, 1 chapeau ; 9.688, 1 voilette ; 9.713, 1 vin blanc ; 9.730, 1 aquarelle ; 9.731, 1 litre huile de noix ;

9.813, 1 bouteille de Champagne ; 9.823, 1 agrandissement ; 9.826, 1 madeleine ; 9.833, 1 agrandissement ; 9.873, 1 boîte biscuits ; 9.913, 1 aquarelle ; 9.957, 1 agrandissement ; 9.984, 1 timbre de bicyclette ; 9.989, 1 cruche grise ; 10.000, 1 chapeau ;

10.021, 1 aquarelle ; 10.033, 1 papier à lettre ; 10.080, 1 aquarelle ; 10.108, 1 agrandissement; 10.111, Bon pour 1 lapin; 10.131, 1 peinture ; 10.135, 1 pathéorama ; 10.141, 1 flacon eau de Cologne ; 10.146, 1 savon ; 10.150, 1 boîte pastilles ;

10.207, 1 bouteille grenache ; 10.212, 1 bon pour 1 jambon ; 10.225, 1 pochette ; 10.250, 1 agrandissement ; 10.317, 1 peinture ; 10.322, 1 ménage poupée ; 10.334, 1 chapeau ; 10.367, 1 jeu de quilles ; 10.368, 1 agrandissement ; 10.400, 1 réveil ;

10.401, 1 agrandissement ; 10.431, 1 bouteille Beaune ; 10.434, 1 timbre sonnerie ; 10.454, 1 stère de bois ; 10.489, 2 vases ; 10.492, 1 boîte pastilles ; 10.495, 1 boîte cirage ; 10.498, 1 peinture ; 10.499, 1 bouteille Mercurey ;

10.504, 1 agrandissement; 10.577, 1 agrandissement ; 10.586, 1 boîte pastilles ; 10.589, 1 brioche ; 10.600, 6 tasses à café ; 10.614, 1 vase antique ; 10.626, 1 agrandissement ; 10.657, 1 sucrier ; 10.670, 1 flacon de lotion; 10683, souliers enfant ; 10.698, 1 bouteille de Bordeaux ;

10.707, Bon pour 2 apéritifs et 2 paquets de tabac ; 10.720, 1 brosse à dents ; 10.728, Bon pour 1 rôti de bœuf ; 10.729, 1 fer à repasser électrique ; 10.761, 1 agrandissement ; 10.764, 1 architecture ; 10.777, 2 tapis brodés ; 10.788, 1 garniture bureau ; 10.807, 1 boîte pâté ; 10.819, 1 bon pour 5 kilos poitrine de bœuf ;

10.826, 1 faïence ; 10.836, 1 boîte de pastilles ; 10.848, 1 aquarelle ; 10.849, Bon pour 1 saucisson ; 10.860, 1 agrandissement ; 10.890, 1 bouteille de Bordeaux ; 10.930, 1 série casseroles ; 10.931, 1 radiateur électrique ; 10.941, 1 agrandissement ; 10.945, 1 bronze ;

10.974, 1 agrandissement ; 10.998, 1 bouteille Médoc ; 11.034, 1 agrandissement ; 11.072, 1 boîte cirage; 11.090, 1 bougie auto; 11.142, 1 bouteille liqueur ; 11.226, 1 vase ; 11.267, 1 bouteille grenache ; 11.339, 1 bon pour 100 kilos charbon ;

11.340, 1 pantalon homme ; 11.358, 1 savon style ; 11.399, 1 boîte poudre de riz ; 11.404, 1 nougatine; 11.453, 1 brosse; 11.463, 1 bracelet; 11.466, 1 agrandissement; 11.467, 1 épicerie pour enfant ; 11.474, 1 architecture ; 11.481, 1 agrandissement ; 11.491, 1 café ;

11.492, Bon pour 100 kilos charbon ; 11.496, 1 bouteille de Champagne ; 11.559, 1 agrandissement ; 11.570, 1 boa ; 11.604, 1 agrandissement ; 11.605, 1 boîte papiers ; 11.668, 1 bougie auto; 11.674, 1 flacon odeur; 11.706, 1 double d'avoine ; 11.733, 1 vase antique verre ;

11.737, 1 café ; 11.747, 1 agrandissement ; 11.749, 1 café ; 11.750, 1 café ; 11.751, 1 café; 11.761, 1 boîte papier à lettres; 11.793, 1 bonbonnière ; 11.805, 1 bouteille Champagne ; 11.814, 1 moulin de Rouli ; 11.853, Bon pour 100 kilos charbon ;

11.866, 1 boîte siccatif ; 11.879, 1 boîte poudre de riz ; 11.917, 1 panier à fruits ; 11.923, 1 jouet ; 11.948, 1 agrandissement ;

11.987, 1 bouteille de Bordeaux ; 12.011, 1 stère de bois ; 12.017, Bon pour 1 pastel ; 12.044, 1 vase ;

12.047, 1 sac charbon bois; 12050, 1 pendentif ; 12.053, 1 agrandissement ; 12.055, 1 bouteille champagne ; 12.064, 1 pochette ; 12.068, 1 café ; 12.114, 1 bouteille Bordeaux; 12.153, 1 bouteille vin blanc ; 12.156, 1 nivernaise ; 12.157, 1 cravate.

12.169, bon pour 2 apéritifs ; 12.190, 1 boite cirage ; 12.195, 1 bonbonnière; 12.209, bon pour 100 kilos gaillette ; 12.210, 1 boite confiserie ; 12.212, 1 crème gruyère; 12.237, 1 costume enfant ; 12.258, 1 costume enfant ; 12.259, 1 boite pastille ; 12.281, 1 bouteille bordeaux.

12.321, 1 sac charbon de bois; 12.327, 1 agrandissement ; 12.329, 1 boite cirage ; 12.330, 1 boite cirage; 12.350, 1 bouteille Bordeaux ; 12.400, 1 agrandissement ; 12.404, bon pour 1 langouste; 12.406, 1 boite filets harengs; 12.419, 1 aquarelle; 12.421, 1 crème gruyère.

12.444, 1 crème gruyère; 12.455, 1 agrandissement ; 12.511, 1 descente de lit ; 12.548, 1 bouteille Bordeaux; 12.595, 1 café; 12.631, 1 pochette; 12.638, 1 agrandissement ; 12.666, 1 quina; 12.677, bon pour 3 kilos poisson de mer.

12.669, 1 agrandissement; 12.674, 1 bouteille Nuit-Saint-Georges ; 12.681, 1 bouteille champagne ; 12.686, 1 cirage ; 12.687, 1 cirage ; 12.702, bon pour 6 photos; 12.727, 1 boite papier à lettre; 12.746, 1 séchoir ; 12.749, 1 bouteille Bordeaux ; 12.760, 1 café.

12.769, 1 boite savon ; 12.779, 1 flacon d'odeur ; 12.792, 1 bouteille Médoc ; 12.800, 1 crème gruyère ; 12.821, 1 agrandissement ; 12.822, une bicyclette ; 12.847, 1 boite bœuf ; 12.877, 1 bouteille vin Clément ; 12.894, 1 métier ; 12.909, 1 agrandissement.

12.923, bon pour 1 brioche; 12.937, 1 paire bas; 12.955, 1 bouteille Picon ; 12.993, 1 bouteille champagne ; 13.002, 1 aquarelle; 13.011, 1 agrandissement ; 13.020, 1 tablier enfant ; 13.104, 1 pelotte ; 13.111, 1 service à découper ; 13.119, 1 nivernaise.

13.136, 1 pendentif ; 13.157, 1 boite savon ; 13.164, 1 flacon d'odeur ; 13.165, 1 timbre sonnette ; 13.173, 1 sac à main ; 13.185, 1 savonnette ; 13.186, 1 aquarelle ; 13.220, 1 crème menthe ; 13.248, 1 bouteille Saint-Emillion.

13.269, 1 café ; 13.296, 1 agrandissement; 13.305, 1 boite parfumerie ; 13.330, 1 terre cuite ; 13.348, 1 vase ; 13.355, 1 sac café ; 13.373, 1 bouteille Graves ; 13.380, chocolat ; 13.410, 1 agrandissement ; 13.430, 1 savon ; 13.495, 1 crème menthe.

13.535, 1 agrandissement ; 13.587, 1 pot à lait ; 13.591, 1 aquarelle ; 13.606, 1 bouteille Moulin-à-Vent ; 13.617, 1 bouteille St-Emillion ; 13.622, 1 petit panier ; 13.640, 1 boite confiture ; 13.643, 1 bon pour 1 bouteille liqueur ; 13.665, 1 malette.

13.670, 1 agrandissement ; 13.675, 1 bouteille Bordeaux ; 13.676, 1 bon pour 1 cristal Pouilly ; 13.686, 1 bon pour 1 cristal Pouilly ; 13.692, 1 sac café ; 13.708, 1 bon pour 1 bouteille grenache ; 13.719, 1 paire chaussons ; 13.739, 1 bon pour 1 agrandissement ; 13.760, 1 ménage poupée ; 13.783, 1 vin Pernod.

13.851, 1 agrandissement ; 13.881, 1 sac café ; 13.900, 1 bon pour 1 portrait artistique ; 13.905, 1 bon pour 1 portrait artistique ; 13.907, 1 bon 250 gr. de café ; 13.935, 1 corset ; 13.944, 1 crème gruyère ; 13.952, 1 bon pour 3 portraits visite ; 13.986, 1 boite bonbons.

Nota. — Les lots continueront à être distribués au champ de foire, tous les jours, de 14 à 16 heures, jusqu'à la fin du mois.

ALLIGNY-EN-MORVAN

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Le comité d'érection du monument élevé à la mémoire des soldats de la commune morts pour la Patrie, s'est réuni à la mairie, sous la présidence du maire. Les comptes ayant été approuvés par le maire, l'inauguration du monument aura lieu dans le courant du mois d'août.

Vétérans de 70. — A l'occasion du banquet annuel des Vétérans de 1870, dimanche à l'issue de la messe, le président de cette section, M. Cortet-Rousseau, accompagné d'une trentaine d'adhérents a déposé une palme au monument des morts de la grande guerre.

LA CHARITE

LES FETES DU LUNDI DE PENTECOTE

Le programme très chargé organisé par le Comité des Fêtes avait attiré une foule énorme à la Porte de Paris.

Ce sont les tout petits qui commencèrent la série des attractions par la course des autos-skiff.

5 concurrents en ligne, qui dévalent la rue de Paris à toute vitesse.

Paul Guyot, arrive bon premier, devant Georges Cristini, deuxième, Louis Lagrue, troisième, Boulin, quatrième, et Billeraut, cinquième.

La course aux ânes ne réunit que deux concurrents. L'écurie Vailly avec le jockey Bezou se classe première.

C'est ensuite le départ de la course à pied. Circuit de 3 km. 500. Bondon arrive premier, prenant 30 mètres à Travaux qui, lui-même, précède Lamontagne.

Arrivent ensuite dans l'ordre : Henri Chaudorn, Marcel Beauvais, Chatelin, Nanteuil, Bayard, Frelat.

C'est donc Bondon qui décroche la timbale aux armes de la ville.

A 16 heures, on donne le départ de la course cycliste qui réunit 14 concurrents. Le parcours, 22 km. est accompli à grande allure. Un peloton de six coureurs passe à Mesves, puis Normand enlève brillamment l'épreuve à l'emballage, devant Dard, deuxième (de l'U. S. C.), Garnier, 3e, de Vilatte (de l'U. S. C.), Roy, 4e, Bayard, 5e (de l'U. S. C.), Sadon, 6e, Garnier, de Raveau, 7e (de l'U. S. C.), Desforges, 8e.

Caziot, de Garchizy, qui avait pris le départ hors série, puisqu'il n'était pas du canton, est arrivé deuxième, après avoir fourni une très belle course.

De 17 à 18 heures, le concert offert par la Société Philharmonique fut des plus réussis.

Puis ce fut la fête foraine.

Election. — M. Jean Guyot, président de l'Association des Mutilés du canton de La Charité, est élu membre du Comité départemental des mutilés et réformés.

MOULINS-ENGILBERT

LA FETE DU DOCTEUR PIERRE MARTIN

De tous les environs, jeunes filles et garçons s'abattirent sur ce coin du vieux Moulins.

Le soir, une grande bataille de confettis divertit les promeneurs et un bal se prolongea fort avant dans la nuit.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Coups. — Les gendarmes ont ouvert une enquête au sujet d'une affaire de coups et blessures portés par Joseph Seigné, demeurant à Chantenay-Saint-Imbert sur la personne de Gilbert Champouret, âgé de 54 ans, domicilié à Chantenay.

SOCIETE DES COMICES DE L'ARRONDISSEMENT DE NEVERS

La Société des Comices de l'arrondissement de Nevers tiendra, en 1923, comme en 1922, deux comices.

L'un à Decize, le 16 septembre 1923.

L'autre à Saint-Saulge (date à fixer ultérieurement).

Dès ce jour, elle tient à prévenir ceux qui désirent concourir pour les prix de culture, de viticulture et de culture maraîchère, que des catégories spéciales, pour lesquelles de nombreux prix sont prévus, seront établies pour : 1° La grande culture (exploitation de plus de 50 hectares); 2° La moyenne culture (exploitation de 15 à 50 hectares); 3° La petite culture (exploitation de moins de 15 hectares): 4° La culture maraîchère ; 5° La viticulture.

Les déclarations devront être adressées au Président des Comices, 17, rue Gambetta, à Nevers, avant le 1er juin, pour les trois premières catégories, et avant le 15 juillet pour la viticulture et la culture maraîchère.

SAONE-&-LOIRE

Après le meeting d'aviation de Chalon

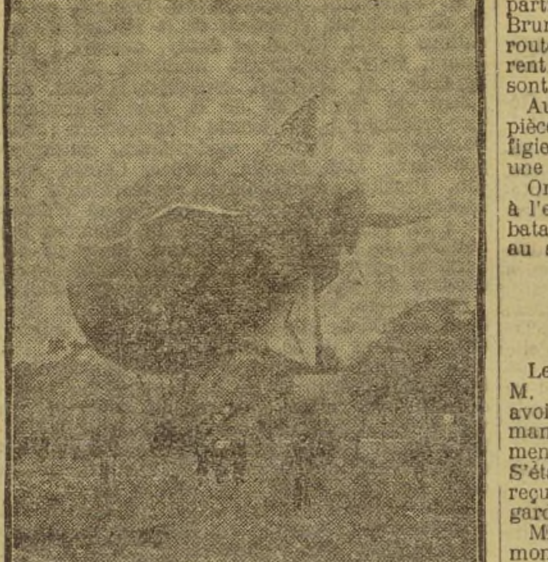

Le dirigeable qui transporta des passagers pendant toute la durée des fêtes

AUTUN

LA JOURNEE PASTEUR

Programme de la fête qui se tiendra aux Caves Joyaux dimanche 27 mai :

14 h. 30 : Réunion à l'Hôtel de Ville de « La Vaillante » et des Sociétés de Boy-Scouts. Défilé jusqu'aux Caves.

15 heures : Séance aux Caves. Défilé sur le terrain.

Exercices d'ensemble par les Elèves de l'école de cavalerie avec accompagnement de musique. Barres fixes par « La Vaillante » et l'Ecole. 100 mètres plats (U. S. A.). 3.000 mètres handicap. L'Union Musicale jouera pendant la course. Chœur par l'Ecole de cavalerie ; 110 mètres haies, (Ecole de Cavalerie). Cross-country (Ecole de Cavalerie). Exercices d'ensemble avec cannes. Barres parallèles. Chorale Saint-Lazare. Combat à cheval (Ecole de cavalerie). Pyramides (La Vaillante et l'Ecole de cavalerie). La Marseillaise.

Prix d'entrée, 1 franc. Demi-tarif pour enfants et militaires.

Union musicale. — Deux sociétaires de cette Société reçoivent un diplôme d'honneur : MM. Salin (25 années de sociétariat) et H. Joly (23 ans).

Inspection. — Aujourd'hui vendredi, le général Gouraud, inspecteur d'armée visite les troupes de la garnison.

Concours de tir. — Au challenge du 8e corps d'armée, l'équipe du 29e vient de remporter le superbe bronze, battant toutes les autres délégations. La même équipe avait déjà gagné le challenge en 1922.

CHALON

CHUTE D'UN PLAFOND

Dans une maison de l'impasse Arnoux, près de l'avenue Boucicaut, un plafond du premier étage s'est écroulé au rez-de-chaussée, entraînant avec lui le parquet.

Il n'y a eu que des dégâts matériels.

NOS VIGNOBLES EN PROCES

Nous avons donné hier l'ordre du jour voté par l'assemblée viticole réunie à Saint-Sernin-du-Plain, pour protester contre la taxe de 0.50 par hecto.

Les représentants des syndicats de vignerons des cantons de Couches et d'Epinac ont en outre décidé :

1° D'engager une instance devant le tribunal d'Autun pour la délimitation judiciaire des communes viticoles de l'arrondissement d'Autun ;

2° D'inviter les municipalités intéressées à participer aux frais du procès ;

3° De maintenir le droit à l'appellation Bourgogne pour tous les vins rouges et blancs y compris ceux issus de producteurs directs.

D'un échange de vue entre les délégués, la situation actuelle des vignes dans cette région est encore incertaine.

Les gelées ont causé quelques dégâts et les raisins qui ont soufferts du froid ont tendance à couler.

La mévente sévit toujours, mais en dépit des manœuvres intéressées de quelques acheteurs qui poussent à la baisse, les propriétaires se réservent, attendant pour vendre des prix rémunérateurs.

Conférence. — Une conférence sera donnée le lundi 4 juin, à 20 h. 30, à l'Excelsior-Cinéma, par M. Saint-Yves ,délégué général du Comité Dupleix.

ALLEROIT

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Par suite de l'éclatement de deux pneus, une auto montée par MM. Perotti et Rebouillat, de Pierre, a été projetée dans un fossé.

Une autre voiture qui suivait à distance, appartenant à M. Delauche, porta secours aux blessés qui furent conduits assez contusionnés à Pierre, où ils reçurent des soins.

LE CREUSOT

Syndicat horticole. — Les membres du Syndicat horticole creusotin sont invités à assister à la conférence pratique qui aura lieu le dimanche 27 courant à 14 heures au jardin d'expériences. On traitera des travaux de saison et on donnera des renseignements en prévision de la greffe du rosier.

Trouvailles. — Il a été trouvé un petit sac à main renfermant une bourse en argent et divers objets par M. Alfred Dutreuil, rue Prudhon ; une bague, par Mlle Pétillot, rue de Roumanie, maison Maître ; un chapeau pour enfant, par M. Jean Leduc, rue Sainte-Barbe, 26 ; un porte-monnaie contenant une certaine somme par M. Henri Rouvray, rue de Terre Grasse, 12 ; une petite somme en billets, par M. Henri Cohadon, rue de Louvain, 10 ; un sac à main renfermant un porte-monnaie et divers objets, par Mme Mathy, rue des Pompiers, 18 ; un parapluie, par M. Porte, marchand de gâteaux, rue de Nolay, 16.

Assistance. — Le paiement de l'assistance aux vieillards et la remise des cartes d'identité auront lieu à la mairie le samedi 26 mai 1923 de 9 h. à 11 h.

Les intéressés sont priés de se présenter pour retirer leur carte d'identité, aucune carte ne pourra être remise à une tierce personne.

MONTCENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la dernière séance : admission aux familles nombreuses ; rejet d'une demande à l'assistance aux vieillards ; avis favorables à une demande d'allocation militaire et à une demande de bourse à l'Ecole des Arts et Métiers de Cluny ; décide d'acheter la maison Troncy, rue Basse, actuellement occupée par Mme Nevers, receveuse des postes et télégraphes, pour la somme de 14.000 francs ; vote un crédit pour la fête de Pasteur, ainsi qu'une subvention en faveur de l'Office départemental et d'hygiène sociale ; approuve les comptes de gestion pour 1922.

BOIS

LE HHAVRE. — Acajou : Santo-Domingo et Porto-Plata billes, 25 à 45 fr.; Haïti, Port-au-Prince, Jacmel, billes, 20 à 40 fr.; Tabasco, Mexique et autres billes, 45 à 75 fr.; Honduras billes, 45 à 60 fr.; Cuba billes, 30 à 75 fr.; Côte d'Afrique et Congo d'Ivoire billes, 22.50 à 32.50; Gabon et Congo billes, 17.50 à 22.50 ; rond, 17.50 à 18.75 ; Okoumé billes, 17.50 à 18.75 ; rond, 13 à 16 fr.; cédrat Mexique et autres billes 20 à 35 fr.; rond, 17.50 à 25 fr.; Courbaril, billes, 30 à 50 fr.; érable, 50 fr.; Gaïac Saint-Domingo, bûches, 25 à 40 fr.; autres provenances, 20 à 40 fr.; palissandre Rio, 30 à 125 fr.; Madagascar, 13 à 13.50 ; Indes, 50 à 80 fr.;

LOIRET

On retrouve près de Pithiviers les ossements d'un soldat tué au XVIe siècle

Dadonville, 24 mai (de notre correspondant particulier). — Ce matin, des ouvriers de M. Bruneau, entrepreneur, ouvrant une carrière, route d'Yèvre-le-Châtel, près Pithiviers, trouvèrent des ossements humains, dont quelques-uns sont assez bien conservés.

Au même endroit furent trouver quelques pièces de monnaie, dont une, en argent à l'effigie de Henri III, roi de France et de Pologne, une boucle de ceinturon.

On présume qu'il s'agit d'un soldat enterré à l'endroit même où il fut frappé, dans une des batailles qui furent livrées autour de Pithiviers au seizième siècle.

MONTARGIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le garde Gaston Delagoutte, au service de M. Boussac, à Dammarie-sur-Loing, affirme avoir surpris en action de chasse MM. Armand Minier, cultivateur aux Copeaux et Clément Minier, cultivateur, aux Romions. S'étant approché d'eux, il aurait été fort mal reçu. Du délit de chasse et des outrages, le garde dressa procès-verbal.

MM. Armand et Clément Minier, dont l'homonymie ne décèle aucun lien de parenté, ont déclaré n'avoir point mis le pied en terrain défendu. M. Armand Minier est condamné à 100 francs d'amende pour délit de chasse et à 50 francs d'amende pour le délit d'outrages, il devra payer à M. Boussac 100 francs de dommages-intérêts. M. Clément Minier est condamné à 50 francs d'amende pour sa participation aux outrages.

— Le Tribunal de Montargis, pour délit de chasse sur la commune de Nogent-sur-Vernisson, infligeait à Jean Rebel, sans domicile fixe, une condamnation de deux mois de prison et 200 francs d'amende, plus le coût d'un permis de chasse général. Rebel a fini par apprendre la condamnation dont il était l'objet; il l'a trouvée exagérée et forme aujourd'hui opposition à ce jugement. Mais il oublie de se présenter. Le précédent jugement est confirmé.

— Alfred Pichery, 63 ans, journalier, sans domicile fixe, est un braconnier qui dispose avec art des collets au Buisson-du-Mont, à Montbouy. Le garde Auguste Peront découvrit les collets et, à l'heure de la visite, pinça le délinquant en flagrant délit. Pichery n'a pas daigné venir à l'audience. Par défaut, le Tribunal le condamne à 4 mois de prison et à acquitter le coût du permis de chasse général.

Conférence sur Pasteur. — Dimanche prochain, 27 mai, à 20 h. 15, salle de l'Union paroissiale, boulevard du Rempart, M. l'abbé Sentex, directeur de l'Institut normal du Luxembourg, à Paris, donnera une conférence sur Pasteur. Cette conférence sera accompagnée de projections.

Sur le P.-L.-M. — M. Léon Eyriès, chef de district principal au service de la voie, actuellement détaché aux services d'exploitation de la Ruhr, vient d'être promu au grade d'inspecteur de 2e classe à la résidence de Montargis.

Certificats d'études. — La date des examens du certificat d'études est ainsi fixée pour l'arrondissement de Montargis.

Lundi 18 juin, Lorris ; mercredi, 20 juin ; Châteaurenard ; samedi 23, Courtenay ; lundi 25, Châtillon-Coligny ; jeudi 28, Ferrières ; samedi 30, Montargis-ville ; mercredi 4 juillet, Bellegarde ; samedi 7, Montargis-campagne.

CHATILLON-COLIGNY

M. CHERON AU COMICE

M. Chéron, ministre de l'Agriculture assistera aux fêtes du Comice agricole.

M. Chéron, ministre de l'Agriculture, qui avait précédemment accepté de présider les fêtes du Comice agricole, à Sully-sur-Loire, vient d'accepter également d'assister au banquet organisé le même jour, 26 août prochain, à Châtillon-Coligny, par le Comice agricole de l'arrondissement de Montargis.

CHATILLON-LE-ROI

Démissions. — Le maire, l'adjoint et quatre conseillers municipaux ont donné leur démission à la suite d'un désaccord avec M. Fougeret, concernant l'acquisition d'un terrain pour le château d'eau.

DADONVILLE

Elections municipales. — Les électeurs de la commune sont convoqués pour le 27 mai à l'effet d'élire deux membres du conseil municipal, en remplacement de M. Ernest Perrichon, adjoint et Victor Moloaut, conseiller, tous deux décédés.

ESCRENNES

ARRESTATION D'UN INCENDIAIRE

ESCRENNES, 24 mai (De notre correspondant particulier). — Mardi matin, le feu détruisit toute la récolte de paille de M. Hippolyte Gibert, cultivateur, soit 30.000 kilos, estimés 3.500 fr. Les sapeurs-pompiers ne purent que noyer les décombres.

Sur les lieux du sinistre, on trouva un trimardeur Gabriel Beauté, originaire de Patay, qui avait une partie de sa barbe brûlée ainsi que son veston.

Un autre individu que l'on croit devoir être le véritable coupable, s'est enfui en prenant, vers 17 h. 30, le train d'Orléans. La gendarmerie le recherche.

Beauté a été écroué à la maison d'arrêt de Pithiviers. M. Gibert est assuré.

PITHIVIERS

Vaccination. — Les personnes et les enfants pour lesquels la vaccination ou la revaccination antivariolique, était obligatoire en 1923, et qui n'ont pas répondu à la convocation qui leur avait été adressée, sont invités à déposer, avant le 4 juin, à la mairie, un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés ou revaccinés avec succès par un médecin ou une sage-femme, sous peine de contravention à la loi.

Etat civil :

Naissances. — Denise Laurent ; — François Quinquet ; — Albert Herpin.

Publications. — Gaston Soudanne et Henriette Jablot ; — Marcel Lioret et Marguerite Maurisse; — Charles Maurisse et Marie Leroux; — Alexandre Freylon et Yvonne Mercier.

Décès. — Marie Madre, épouse Poirier, 34 ans.

La Fanfare. — La fanfare de Pithiviers a pris part, pendant les fêtes de la Pentecôte au grand concours musical de Tours où participèrent 104 sociétés.

Elle concourut en 3e division, 1re section et obtint un premier prix de lecture à vue et un second prix d'exécution.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Principales améliorations réalisées au 1er juin 1923 sur les lignes de Bretagne

Accélération du train express de jour sur la Bretagne.

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 40 au lieu de 7 h. 51. — Arrivée comme actuellement à Nantes et au-delà.

Wagon-Restaurant Paris-Quimper.

Création entre Tours et Nantes d'un train express suite au train partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 10.

Arrêt aux principales gares entre Tours (départ 11 h. 45) et Nantes (arrivée 15 h. 09).

Rétablissement des trains rapides de jour 105 et 106 entre Paris et Le Croisic (1re et 2e classes entre Paris et Nantes et vice-versa). Accélération du train 106.

Train 105 (du 25 juin au 4 octobre) Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 40 via Vendôme (sans passage par Tours). — Nantes, arrivée 17 h. 12. — Saint-Nazaire, arrivée 18 h. 37. — Le Croisic, arrivée 19 h. 42.

Train 106 (du 29 juillet au 2 septembre, les 9 et 16 septembre et du 23 septembre au 5 octobre inclus).

Le Croisic, départ 14 h. 25. — Saint-Nazaire, départ 15 h. 30. — Nantes, départ 16 h. 50. — Tours, départ 19 h. 23. — Blois, départ 20 h. 23. — Paris-Quai d'Orsay, arrivée 22 h. 58.

Wagon-restaurant entre Paris et Angers et vice-versa.

Nouvel express quotidien de jour (toutes classes) à partir du 19 mai entre Le Croisic (départ 11 h. 17), Tours (départ 18 h. 25) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 22 h. 42). Arrêt aux principales gares du parcours. Wagon-restaurant Tours-Paris.

PUY-DE-DOME

Un grand meeting d'aviation à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 24 mai (de notre correspondant particulier). — Le 1er juillet, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Pascal, l'Aéro Club d'Auvergne organise à Aulnat, près de Clermont-Ferrand, un meeting d'aviation grandiose, tant par la valeur des as et des avions engagés, que par son programme varié et intéressant.

Les pilotes engagés sont les suivants : Fonck, as des as ; Sadi-Lecointe, recordman du monde de vitesse ; Casale, recordman du monde de hauteur ; Fronval, recordman du monde d'acrobatie ; Bossoutrot, recordman du monde de durée et de distance ; les as de guerre Haeglen, G. Sardier, Bajac ; Barbot, recordman du monde de vol sans moteur, et Mlle Diard, parachutiste. Un avion « Goliath », pouvant amener 12 passagers, transportera les amateurs au-dessus des dômes.

Le prix des places, l'organisation et les moyens de transports permettront à tous d'assister à cette grande manifestation aéronautique.

CLERMONT

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Président, M. Guérin ; ministère public, M. Pérégnaud, substitut.

— Au mois de septembre dernier, les deux co-directeurs de l'Alhambra Dancing, place de Lille, dont l'Etablissement périclitait, disparaissaient après avoir au préalable vendu le matériel et entr'autres 500 fauteuils qui garnissaient la salle de spectacle. Ce matériel ne leur appartenait pas et M. Bourgoignon, qui n'avait fait que le leur louer, déposa une plainte contre eux en abus de confiance et escroquerie.

Les inculpés, Antoine David, 23 ans, originaire de Lyon, et Auguste Hass, 35 ans, essaient de démontrer que le plaignant était lui-même leur débiteur et qu'ils n'ont fait que se rembourser. Tel n'est pas l'avis du tribunal qui les condamne chacun à 3 mois de prison.

— Le mois dernier, un tram tamponnait, place de la Rodade, à Montferrand, une baladeuse qui stationnait sur la voie et qui devait être accrochée à la voiture motrice. Le choc fut très violent et Mme Mourlevat, qui avait pris place dans le véhicule tamponné, fut blessée assez sérieusement à la tête. Le watman, responsable, met en cause la Compagnie dont le matériel est défectueux, dit-il. Il explique que ses freins ne fonctionnaient pas lors de l'accident.

Le watman, Henri Andraud, est condamné à 50 francs d'amende.

— Mme Marie Vernet, épouse Gravière, laitière à Montferrand, a été surprise par l'inspecteur des fraudes, vendant du lait écrémé dans les proportions de 40 %. Le tribunal lui inflige 300 francs d'amende et l'insertion du jugement.

— Henri Batisse, 18 ans, et René Bourand, 23 ans fracturèrent pendant la foire des Salins, divers appareils automatiques qu'ils dévalisèrent de leur contenu. L'argent volé ne leur permit pas d'aller bien loin. Tous deux sont condamnés à 100 francs d'amende.

— Le receveur de la Compagnie des tramways Morge, est inculpé d'avoir causé un grave accident, il y a quelque temps, place Gaillard. Négligeant d'observer les règlements, Morge avait donné le signal de départ de la voiture motrice avant de s'être assuré que tous les voyageurs avaient pris place dans la voiture, Mme Valeis fut renversée et grièvement blessée. Le tribunal condamne Morge à 48 heures de prison et 50 francs d'amende.

— Le jugement d'une grave affaire de mœurs est ensuite prononcé. La veuve Buchenet, inculpée d'excitation de mineures à la débauche, en l'espèce de sa fille, 16 ans, est condamnée à un an de prison et à la déchéance de la puissance maternelle.

— Le 13 mai dernier, une querelle éclatait dans un café, entre deux individus, quelque peu pris de boisson. L'un d'eux, Louis Crémer, fut frappé assez sérieusement par Marius Faure, qui le retrouva après sa sortie du café, place des Salins. Faure est condamné à 100 francs d'amende. Crémer qui était poursuivi également, ayant réussi à démontrer qu'il se trouvait en état de légitime défense, est relaxé.

Les Contes de "Paris-Centre"

Les Beaux Cheveux

Il leur fallait un millier de francs pour se marier.

La vie devient ainsi de plus en plus pénible. Les salaires augmentent sans apporter la sécurité, le bien-être, le moyen de réaliser des économies. Tout est si cher, maintenant, si désespérément cher. Le bonheur lui-même est hors de prix. Et le bonheur d'être deux qui devrait demeurer gratuit, n'est plus, en ce siècle de décevante civilisation, à la portée de tous les pauvres humains.

Yvonne, orpheline, forcée de se débrouiller toute seule, avait choisi, comme tant d'autres jeunes filles, la profession de dactylo. Elle gagnait de quoi faire un repas par jour et une dinette, se vêtir avec coquetterie et payer le terme de sa chambre. Voilà tout.

—Elle était douce, gracieuse, bien bâtie, presque jolie. Ses joues rondes et son nez retroussé, sa bouche grande, aux lèvres rouges, aux dents blanches composaient un ensemble agréable, à cause des cheveux blonds, dorés, abondants, tordus en lourds anneaux. Ils éclairaient, ces cheveux, tout le visage, la peau rose, la nuque blanche. Ils embellissaient étrangement la petite employée. Ils apparaissaient admirables, inattendus, surprenants comme une splendide couronne de reine sur la tête d'une paysanne de conte de fée.

Les collègues sournoises lui disaient quelquefois : « Pourquoi ne vous coiffez-vous pas à la mode, Yvonne. Les cheveux coupés courts ? C'est très pratique ».

Car ce siècle de moderne démocratie aura fait tomber jusqu'à la couronne naturelle des belles filles. Mais elle résistait, la gracieuse reine aux cheveux d'or. Elle voulait conserver son merveilleux diadème. Elle savait bien, certes, que les autres en étaient jalouses, et qu'elles n'avaient pas sacrifié grand chose pour s'accommoder à la Jeanne d'Arc et se donner l'air effronté d'un garçon manqué. Ses cheveux, à elle, Yvonne, quand elle les défaisait avec orgueil devant la glace, tombaient jusqu'à ses jarrets.

Le coiffeur du quartier lui faisait toujours compliment de cette parure magnifique.

Il connaissait bien sa charmante pratique. Il connaissait d'ailleurs tous les gens du quartier et leurs histoires. Car Paris est formé de petites villes de province ajustées bout à bout.

Et le coiffeur était au courant des fiançailles d'Yvonne, de cette attente des mille francs, de la profession du futur époux, Paul Armand, un représentant de commerce, beau parleur à l'air avantageux, qui, la serviette sous le bras, les moustaches coupées court, allait de maison en maison exhiber des échantillons.

Elle l'adorait. Il ne savait où trouver ces mille francs indispensables, car les clients étaient rares, les affaires difficiles, les économies impossibles. Il s'en plaignait souvent, avec rage, et puis il embrassait Yvonne, il caressait les beaux cheveux et il oubliait ses soucis d'argent.

Elle y pensait toujours. Elle parlait aux fournisseurs, aux gens du quartier, au coiffeur de ses fiançailles avec Paul Armand. Elle expliquait la cause du retard de la publication des bans.

— Mille francs, mademoiselle Yvonne, dit un jour le coiffeur, quelle idée ! Ne vous donnez donc pas tant de peine pour les trouver. Si celui-là en est incapable, d'autres vous les apporteront. Avec ces cheveux-là —

— C'est celui-là qui me plait.

— Heureux gaillard ! Il en aura une gentille femme ! Ah ! les beaux cheveux.

Il fourrageait, du fer et des doigts parmi cet écheveau d'or. Il dit, à mi-voix :

— On en donnerait au moins... mille francs.

Peut-être parlait-il sans préméditation. Peut-être aussi avait-il cherché cette transition par rouerie de commerçant. Il s'écria :

— Les voilà, vos mille francs, mademoiselle Yvonne. Vendez-moi vos cheveux.

Elle fit : « Oh ! Non ! » et s'enfuit en riant.

Elle revint le jour suivant. Elle avait longuement réfléchi. Elle demanda :

— Vrai, vous m'achèteriez mes cheveux?

— Sûrement, la belle.

— Et vous les couperiez... jusqu'où ?

— Jusque-là. Et puis. Ils repousseront.

Il indiquait la nuque. Il ajouta

— C'est la mode. Vous serez à la mode.

Le soir, dans sa chambre, elle déroula sa longue chevelure, la caressa, l'admira longtemps. Puis elle se mit à fondre en larmes. Elle s'était assise près du lit. Elle pleurait, la tête contre l'oreiller, au milieu de ses beaux cheveux blonds. Elle pleurait sur eux d'une façon poignante et douloureuse. Et elle faisait doucement : « Oh Oh ! » d'une façon plaintive et continue.

Le lendemain, elle se présenta chez le coiffeur. Elle dit, ayant hâte d'en finir et peur de manquer de courage:

— Voilà. C'est décidé. Coupez.

Quand elle vint trouver Paul Armand avec les mille francs, il l'examina curieusement. On remarquait mieux, maintenant, le nez retroussé au milieu des grosses joues et la grande bouche. Il dit sans pitié :

— Ça ne vous va pas, les cheveux courts.

Elle, désespérée, expliqua : « Ils repousseront, Paul, attendez, attendez un peu ». Elle comprenait avec son instinct de femme, qu'il la jugeait laide, maintenant, qu'il la verrait toujours, toujours, toute sa vie ainsi. Et elle s'en alla, accablée, avant d'avoir pris une date pour leur union.

Lui ne l'attendit pas. Il ne revint plus.

René LE CŒUR.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Principales améliorations réalisées au 1er juin 1923 sur les lignes du Centre

Nouveau train express de semaine anglaise sur Limoges et Bourges, les samedis et veilles de fêtes (sauf 14 juillet) du 1er juillet au 5 octobre inclus et les 31 juillet, 31 octobre, 22, 24, 29 et 31 décembre.

Paris-Quai d'Orsay, départ, 13 h.; Vierzon, arrivée, 16 h.; Bourges, 16 h. 58 · Limoges, 19 heures 24.

Principales correspondances assurées :

A Vierzon, sur Tours, par train Express ainsi que pour toutes les gares comprises entre Vierzon et Limoges.

A Bourges, sur Cosne, Montluçon, Saincaize et Argent ;

A Châteauroux, sur Montluçon et Tours ;

A Argenton, sur La Châtre ;

A Saint-Sulpice-Laurière, sur Guéret.

Nouveau train Express de jour (toutes classes) entre Limoges (départ 8 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 16 h. 14).

Renseignements agricoles

Comice agricole de l'arrondissement de Clamecy

La Commission d'organisation du Comice s'est réunie le samedi 19 mai, jour de foire à Clamecy, à l'Hôtel de Ville, où avaient été conviés spécialement les agriculteurs du canton où se tiendra le concours.

La réunion, assez nombreuse, a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. Ph. Michel, assisté de M. Augustin Denis, vice-président, qui a présenté les excuses et regrets de M. de Nadaillac, président, momentanément alité et empêché.

L'ordre du jour comprenait la désignation des commissions chargées de la visite des exploitations rurales. Ont été désignés :

MM. Roger de la Brosse, Louis Gobet, Advenier, à Serres ; Albert Barbeau, pour les meilleures cultures et engrais ;

MM. Paul Poulain, Arthur Cordier et Paul Nicole, pour les vignes et jardins.

Après échange d'observations, le secrétaire-archiviste a été heureux de faire savoir qu'il avait reçu 40 nouvelles adhésions de souscripteurs, ainsi que plusieurs déclarations de postulants à concourir

Il a été avisé également que la Société des Agriculteurs de France, la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, la Société Française d'Aviculture, mettaient comme par le passé à la disposition du Bureau du Comice plusieurs médailles et diplômes à décerner aux lauréats du concours fixé au 26 août prochain.

Les propriétaires, fermiers, métayers et tous les travailleurs de la terre du canton de Clamecy sont invités à faire parvenir leurs déclarations au secrétaire du Comice, M. L. Mazetier, à Clamecy, *avant le 15 juin* (délai de rigueur).

Les postulants aux prix des serviteurs ruraux et des familles nombreuses agricoles les plus méritantes devront fournir un certificat attesté par deux témoins et légalisé par la Mairie.

POMMES DE TERRE

PARIS (Marché des Innocents). — La Saucisse rouge d'Espagne est offerte autour de 68 francs les 100 kilos départ Cette par wagon complet.

Le prix de 70 francs, rendu en gare de Paris Bercy aurait été pratiqué pour la Ronde d'Italie.

Pour ce qui est des pommes de terre de Bretagne, les pluies survenues dernièrement diminuent inévitablement le nombre des expéditions mais n'empêche que les prix sont à la baisse ici.

En pommes de terre nouvelles de Bretagne (Saint-Malo), on trouvera ci-après un état comparatif des prix pratiqués aux Halles centrales de Paris durant les campagnes 1921 et 1922 :

1922. — 25 mai, 160 à 160 francs ; 26, 150 à 160 francs ; 27, 105 à 125 francs ; 28, 115 à 140 francs ; 30, 120 à 145 francs ; 31, 140 à 160 francs.

1er au 10 juin, 140 à 160 francs ; 11, au 17, 120 à 140 francs ; 18, 110 à 130 francs ; 20, 100 à 115 francs ; 21, 95 à 105 francs ; 22, 90 à 90 francs ; 23, 85 à 90 francs ; 24, 75 à 85 francs ; 25, 70 à 85 francs ; 28, 70 à 80 francs; 29, 65 à 70 francs ; 30, 60 à 70 francs.

1921. — 25 mai, 90 à 105 francs ; 26, 95 à 110 francs ; 27, 100 à 110 francs ; 28, 90 à 105 francs ; 29-31, 85 à 100 francs.

1er au 3 juin, 90 à 100 francs ; 4 à 7, 90 à 110 francs ; 8 au 9, 90 à 105 francs ; 10 au 11, 90 à 100 francs ; 12 au 13, 85 à 95 francs ; 14, 75 à 85 francs ; 16-16, 70 à 80 francs ; 17, 65 à 70 francs ; 18 au 20, 55 à 65 francs ; 21 au 22, 60 à 70 francs ; 23 au 24, 65 à 75 francs ; 25 au 30, 70 à 80 francs.

Les vendeurs tiennent :

Etoile du Nord, 9 à 11 francs, Seine-et-Marne ; Rondes à chair jaune, 8 à 10 francs Loiret ; 8 à 10 francs région de Paris ; 8 à 10 francs Sarthe.

Fluck, 12 à 15 francs Seine-et-Oise.

Tous les prix s'entendent par 100 kilos, départ wagon complet, et pour expéditions disponibles.

TRAITEMENT DE L'APOPLEXIE DE LA VIGNE

Quant une souche n'est malade que sur un côté, supprimer le bras malade, enlever, par la plaie de taille, le bois pourri restant si cela est possible et recouvrir la section avec du goudron ou pulvériser sur les plaies récentes ou anciennes une bouillie arsenicale, telles que celles qu'on emploie contre la pyrale ou encore telle que celle que l'on peut, d'après Ravaz, préparer soi-même de la manière suivante :

Acide arsénieux, 15 kilos.

Carbonate de soude, 15 kilos.

Savon, 15 kilos.

Eau, 65 litres.

On fait dissoudre à chaud le carbonate de soude dans la quantité d'eau indiquée, puis, toujours en chauffant, on jette peu à peu la poudre d'arsenic dans la solution, en agitant avec un balai en bois ; l'arsenic dissous on ajoute le savon, et on complète, s'il y a lieu, avec de l'eau.

Le savon n'est pas indispensable. A défaut d'acide arsénieux ou d'arsénite, on peut faire usage d'arséniate de soude.

Pour l'emploi, la bouillie précédente est étendue d'eau de dix à douze fois son volume. La bouillie diluée contient ansi 1 kg 500 d'acide arsénieux par hectolitre.

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents possibles.

Ces traitements doivent être faits avec soin, après la taille et porter non seulement sur les plaies, mais encore sur tout le corps de la souche pour détruire les insectes, pyrale, etc., qui s'y trouvent.

A. DURAND.

(Union Girondine des Syndicats Agricoles).

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le produit des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois d'avril, s'élève à la somme de 1.549.832.000 fr., accusant ainsi une plus-value de 179.436.500 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 169.139.000 francs par rapport au mois d'avril de l'année dernière.

Par rapport aux évaluations budgétaires :

Il y a plus-value sur : l'enregistrement, 24.441.500 fr.; le timbre, 8.[illegible].500 fr.; l'impôt sur les opérations de Bourse, 2.627.500 fr.; la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, 28.634.000 fr.; la taxe de luxe, 304.500 fr.; l'impôt sur le chiffre d'affaires, 39.165.000 fr.; les douanes, 8.184.000 fr.; les contributions indirectes, 50.979.000 fr.; les sucres et saccharines, 8.629.000 fr.; les essences et pétroles, 9.774.000 francs ; les postes, 2.703.000 fr.; les télégraphes, 2.025.000 fr.; les téléphones, 792.000 fr.

En moins-value sur : les denrées coloniales, succédanés du café et vanilline, 1.061.000 fr.; les sels 331.000 fr.; les benzols, 1.114.000 fr.; les contributions indirectes (monopoles), 4 millions 52.000 fr. et les produits de diverses exploitations (journaux officiels), 87.500 fr.

Par rapport au mois d'avril 1922 :

Il y a augmentation sur : l'enregistrement, 29.320.000 fr.; le timbre, 4.568.000 fr.; l'impôt sur les opérations de Bourse, 2.690.000 fr.; la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, 12.029.000 fr.; la taxe de luxe, 340.000 fr.; l'impôt sur le chiffre d'affaires, 65.604.000 fr.; les douanes, 5.574.000 fr.; les contributions indirectes, 31.439.000 fr.; les sels, 89.000 fr.; les essences et pétroles, 8.625.000 fr.; les benzols, 95.000 fr.; les contributions indirectes (monopoles) 10.555.000 fr.; les postes, 2.656.000 fr.; les téléphones, 3.472.000 fr. et les produits de diverses exploitations (journaux officiels), 12.000 fr. et diminution seulement sur les denrées coloniales, succédanés du café et vaniline, 1.987.000 francs ; les sucres et saccharine, 5 millions 854.000 fr. et les télégraphes, 85.000 fr.

Le rendement total pour les quatre premiers mois de l'année présente une plus-value de 428.581.500 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 606.408.000 fr. par rapport aux quatre premiers mois de 1922.

PARIS-CENTRE est en vente :

☞ A Vallon-en-Sully, chez M. HEITZ

☞ A Villefranche-d'Allier, chez M. MICONNET.

☞ Au Mayet d'Ecole, chez Mlle TISSIER.

MARCHE DE LA VILLETTE

du 24 mai 1923

Cours au kilo net. — Bœufs, 1re qualité, 6.90; 2e qualité, 6.40 ; 3e qualité, 5.80. Prix extrêmes 3.50 à 7.40. — Vaches : 1re qualité, 6.90 ; 2e qualité, 6.30 ; 3e qualité, 5.60. Prix extrêmes 3.50 à 7.60. — Taureaux : 1re qualité, 5.80 ; 2e qualité, 5.60 ; 3e qualité, 5.20. Prix extrêmes, 3.50 à 6.00. — Veaux : 1re qualité, 10.00 ; 2e qualité, 8.80 ; 3e qualité, 7.00. Prix extrêmes, 4.50 à 11.20. — Moutons : 1re qualité, 11.60 ; 2e qualité, 9.80 ; 3e qualité, 8.00. Prix extrêmes, 6.00 à 12.20. — Porcs : 1re qualité, 8.86 ; 2e qualité, 8.72 ; 3e qualité, 8.56. Prix extrêmes, 6.86 à 9.00.

Cours au kilo vif. — Bœufs : 1re qualité, 4.14; 2e qualité, 3.84 ; 3e qualité, 3.48. Prix extrêmes 1.75 à 4.44. — Vaches : 1re qualité, 4.14 ; 2e qualité, 3.78 ; 3e qualité, 3.36. Prix extrêmes, 1.75 à 4.56. — Taureaux : 1re qualité, 3.19 ; 2e qualité, 3.08 ; 3e qualité, 2.86. Prix extrêmes, 1.75 à 3.30. — Veaux : 1re qualité, 6.00 ; 2e qualité, 5.28 ; 3e qualité, 4.20. Prix extrêmes, 2.25 à 6.72. — Moutons : 1re qualité, 6.05 ; 2e qualité, 5.39 ; 3e qualité, 3.00. Prix extrêmes, 3.00 à 6.71. — Porcs : 1re qualité, 6.19 ; 2e qualité, 6.14 ; 3e qualité, 5.98. Prix extrêmes, 4.80 à 6.30.

Amenés. — Bœufs, 1.224 ; vaches, 687 ; taureaux, 594 ; veaux, 1.469 ; moutons, 5.346 ; porcs, 5.273.

Vendus. — Bœufs, 1.201 ; vaches ,648 ; taureaux, 591 ; veaux, 1.277 ; moutons, 5.346 ; porcs, 5.273.

PHYSIONOMIE DU MARCHE

Gros bétail stationnaire.

Baisse de 50 francs sur le veau dans la première qualité et de 20 francs dans la deuxième qualité.

Hausse de 20 francs sur les moutons en 1re et 2e qualité.

Porcs : Hausse de 10 francs en deuxième qualité, de 20 francs dans la troisième.

HALLES CENTRALES DE PARIS

du 24 mai 1923

VIANDES. — Cours moyen au kilo :

Bœuf. — Quart derrière, 1re qualité, 7.50 ; aloyau, 1re qualité, 11 ; paleron, 1re qualité, 4.

Mouton. — Entier, 1re qualité, 9.80 ; épaule, 1re qualité, 8.30 ; poitrine, 1re qualité, 4.50.

Veau. — Entier ou demi, 1re qualité, 9.40.

Porc. — Demi-porc, 1re qualité, 8.20.

VOLAILLE. — Canards de ferme, la pièce : 8 à 13 fr.; poulets Chartres, 13 à 16 fr. ; poules toutes provenances, 8 et 12 fr.

POISSONS. — Le kilo : Carpes, 5 à 6 fr.

LEGUMES. — Pommes de terre Algérie, les 100 kilos, 8 à 10 fr.; pommes de terres chair jaune, 20 à 26 fr.; pommes de terre chair blanche, 18 à 24 fr.

BEURRES. — Le kilo : Centrifuges, 9 à 12.50; Charente-Poitou, 9 à 11.80 ; Touraine, 8 à 10 fr.

ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 330 à 402 fr. ; Bourbonnais, Nivernais, 330 à 370 fr. ; Touraine, 325 à 440 fr.

FROMAGES. — Gruyère, de 6 à 10.30 ; Cantal, de 3.00 à 5.00.

PAILLES-FOURRAGES

MONTROUGE. — On cote suivant qualité : paille de blé, 140 à 130 ; paille d'avoine, 125 à 115 ; paille de seigle, 140 à 130 ; luzerne, 240 à 225 ; regain, 230 à 215 ; foin, 230 à 215.

Les prix sus-indiqués s'entendent aux 104 bottes de 5 kilos rendues franco de camionnage et d'octroi au domicile de l'acheteur dans Paris ; pourboire non compris.

LYON. — D'une manière générale, la demande est nulle en pailles et fourrages. La paille donne lieu cependant à quelques affaires alors que les achats de foin sont très réduits en raison de la baisse. On cote : foin pressé Franche-Comté 23 à 24 fr.; Puy-de-Dôme, Haute-Loire, 26 à 28 fr.; Isère, 30 à 35 fr. suivant rayon ; Limousin, 25 à 27 fr.; paille de blé en gerbes, Beauce, Brie, 10 à 11 fr.; Yonne, Côte-d'Or, 12 à 14 fr.; Puy-de-Dôme, 10 à 12 fr.;

BOURSE DE PARIS

du 24 Mai 1923

A terme

VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour
Air liquide	510 ..	519 ..
Azote	507 ..	511 ..
Bakou	2075 ..	2155 ..
Balia-Karaidin	141 ..	145 50
Banq. de France	.... ..	.... ..
— de l'Algérie	.... ..	.... ..
— Imp. Ottom.	752 ..	752 ..
— Nat. Créd.	610 ..	610 ..
— Nat. Mexiq.	806 ..	837 ..
— Paris & P-B	1380 ..	1389 ..
— Privée	300 ..	300 ..
— Transatl.	310 ..	309 ..
— Union-Paris	805 ..	819 ..
Boléo	560 ..	572 ..
Brakpan Mines Ltd	228 50	229 .
Câbles télégraph.	... ..	392 ..
Camp Bird	16 50	17 5.
Caoutchoucs	146 50	149 ..
Cape Coper	33 50	34 50
Central Mining	703 ..	706 ..
Chargeurs réun.	450 ..	446 ..
Chartered	45 ..	45 25
Chem. Ott. (obl.)	98 50	97 .
City Deep	175 50	178 ..
Colombia	456 ..	459 ..
Comp. Algérienne	1315 ..	1345 ..
Compt. Nat. d'Esc.	969 ..	970 ..
Corocoro Un. Cop.	38 ..	37 75
Crédit comm. Fr.	672 ..	674 ..
Crédit fonc. Eg.	1525 ..	1535 ..
Crédit fonc. Fr.	1180 ..	1199 ..
Crédit Lyonnais	1545 ..	1560 ..
Crédit mobil. Fr.	443 ..	447 ..
Crown Mines	178 ..	178 ..
Dabrowa	615 ..	616 ..
De Beers ord.	995 ..	1014 ..
Dist. Par. d'Elec.	709 ..	707 ..
East. Int. Rubber	62 25	63 50
East R. Pr. Min.	19 50	19 50
Electric. (C. gén.)	1295 ..	1275 ..
Electr. Gaz Nord.	379 ..	378 ..
Electro-Mét. Dives	.... ..	.... ..
Est	... ..	860 ..
Estrellas	137 50	140 ..
Financ. Pétroles	346 ..	346 ..
Forges Nord et Est	460 ..	456 ..
Forges Jeumont	478 ..	496 ..
Franco-Wyoming	232 ..	243 50
Geduld Proprietar	215 50	217 ..
Goldfields Consol.	64 ..	64 75
Gula Kal. Rubber	119 ..	121 50
Hartmann	185 ..	189 ..
Hotchkiss et Cie	1011 ..	1022 ..
Huanchaca	209 50	219 ..
Jagersfontein	243 50	247 ..
Johannesburg Ltd	104 50	105 .
Kuala Lumpur	150 ..	158 ..
Kuhlmann (Etab.)	639 ..	632 ..
Lautaro Nitrate	949 ..	960 ..
Lena Goldfields	26 75	29 ..
Lianosoff fils Nap.	348 ..	360 ..
Lorraine Diétrich	140 ..	145 ..
Lyon	1017 ..	1020 ..
Malacca Rub. ord.	135 ..	138 ..
Maltzoff	344 ..	359 ..
Messageries mar.	181 ..	183 ..
Métropolitain Paris	510 ..	515 ..
Mexican Eagle Oil	116 ..	106 50
Mexico Min.; Oro	341 ..	349 50
Midi	... ..	900 ..
Modderfontein	87 ..	87 75
Montécatini	127 50	129 ..
Mount Elliott	56 ..	55 ..
Mozambique	39 75	41 ..
Navigat. Afrique N.	341 ..	336 ..
Nord	1337 ..	.... ..
Nord-Sud Paris	238 ..	237 ..
North Caucasian	54 25	57 ..
Omnibus de Paris	750 ..	765 ..
Oriental Carpet	228 ..	230 ..
Orléans	... ..	... ..
Orosdi-Back	169 ..	158 ..
Padang	286 ..	283 50
Pathé-Cinéma	880 ..	891 ..
Pekin Syndicate	50 ..	52 50
Pena Copper	28 75	28 25
Penarroya	1088 ..	1115 ..
Pétroles Premier	308 ..	310 ..
Phosph. Constant.	412 50	418 ..
Phosph. Gafsa	964 ..	974 ..
Phosph. Tunisiens	823 ..	835 ..
Platine	617 ..	616 ..
Pr. ch. Alais, forg.	778 ..	793 ..
Raffin. sucr. Say.	2768 ..	2784 ..
Randfontein Est.	71 25	72 25
Rand Mines	187 50	189 ..
Raisin Corinthe	221 ..	229 50
— — parts	54 50	56 ..
Rente Foncière	2275 ..	2300 ..
Rio Tinto	2500 ..	2545 ..
Rizeries Extr. Or.	631 ..	670 ..
Robinson Deep	119 50	121 ..
Russian Oil Ltd.	42 75	45 50
Russe c. 1-2-s.	20 25	20 80
— 3% or 1896	14 30	14 25
— 5% or 1906	24 05	24 90
— 4½ % 1909	17 75	18 10
Santa-Fé (ch. fer)	643 ..	649 ..
Silva Plana	224 ..	229 ..
Société Gén. (n.)	731 ..	732 ..
Spassky Copper	32 25	34 75
Suc. Raff. d'Egypte	1050 ..	1069 ..
Suez	8250 ..	8262 ..
Tabacs d'Orient.	433 ..	433 ..
Tabacs Ottomans	353 ..	353 ..
Tanganyika Conc.	91 25	93 .
Télégraphie S.F.	865 ..	862 ..
Tharsis	234 50	243 50
Thomson-Houston	826 ..	849 ..
Transatlant. ord.	152 ..	152 ..
Transvaal Land	57 25	58 50
Tréfil. Lam. Havre	166 ..	165 ..
Forges Sosnowice	279 ..	272 ..
Tubize (soie art.)	440 50	452 ..
Turc unifié	64 85	68 45
Turc 5% 1914	40 80	40 90
Union Corp. Ltd.	103 ..	103 ..
Utah Copper	984 ..	989 ..
Verminck (étab.)	154 ..	157 ..
Vins et Spirit	158 ..	163 ..
Voitures de Paris	1235 ..	1242 .

Au comptant

VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour
3 %	57 70	57 80
3 % amort.	69 25	69 90
3 ½ % amort.	.. ..	.. ..
5 % 1915-1916	75 ..	75 25
4 % 1917	62 10	62 35
4 % 1918	61 65	61 75
5 % 1920	89 20	89 20
6 % 1920	91 35	91 25
Etat 4% 1912-14	335 ..	335 ..
— 5% 1919	370 ..	370 ..
Bons Trésor 1921	498 75	498 ..
— — 1922	489 25	489 75
Crédit Nat. 1919	473 25	472 ..
— 1920	476 ..	476 ..
— Bons 1921	501 75	500 50
— Déc. 1922	493 25	493 25
— 6% 1922	494 75	495 ..
— 6% 1923	500 25	500 ..
Afrique éq. 6 %	498 ..	496 ..
Afrique Occ. 3%	325 ..	325 ..
Annam Tonkin	59 00	59 05
Congo Fr. 1909	343 ..	343 ..
Indo-Chine 1909	327 ..	327 ..
— 1913	348 ..	342 ..
Madagascar 1897	56 50	56 75
— 1903-1905	60 90	60 75
Maroc 4 % 1914	385 ..	385 ..
— 5% 1918	434 ..	434 50
Tunis, 3% 1892	271 ..	270 50
Meurt.-et-Moselle	463 75	452 ..
Meuse (Reconst.)	458 50	456 50
Nord 6% 1921	476 50	477 ..
Ville d'Albert 6%	... ..	450 ..
— Reims 1921	470 50	471 50
— Verdun 6%	469 ..	467 ..
Mulhouse 1922	450 ..	449 75
Vge de Le Thour	... ..	440 ..
Cambrésis Douais	448 ..	448 ..
Asturienne Mines	503 ..	504 ..
Forges Jeumont	499 ..	495 ..
Energ. Elect. N.E.	456 50	455 ..
Eglises dév. 6%	459 ..	456 ..
Grosse Métallurg.	463 ..	462 ..
— — nouv	459 ..	460 ..
Call. Fives-Lille	470 ..	470 ..
Houillières Nord	465 ..	462 ..
— 1922	475 ..	473 50
Ind. Sucr. Franc.	456 50	460 ..
— 1922	457 ..	455 ..
Ind. text. Rég. dév.	449 75	448 ..
Indust. Alsac. 6%	455 ..	452 ..
— 1922	460 ..	459 ..
Bréguet 1921	488 50	487 ..
Métal. sinis. 6%	449 75	... ..
Mines Lens 6%	490 25	492 ..
St-Gobain 1921	... ..	514 ..
Usines sin. 6%	... ..	489 50
Algérie 3% 1902	357 50	358 ..
— 6% 1921	483 ..	482 75
Ind.-Chine 1899-05	286 ..	286 ..
— 1902	262 75	263 ..
Tunis 1902-07	... ..	304 50
VILLE DE PARIS		
1865 4%	608 ..	608 ..
1871 3%	350 ..	352 ..
1871 3% qs	.. ..	95 ..
1875 4%	438 25	438 25
1876 4%	437 ..	436 25
1892 2½ %	221 ..	221 ..
1892 — q.	61 ..	63 ..
1894-96 2½	219 ..	220 ..
1894-96 q.	57 25	57 ..
1898 2%	265 ..	265 ..
1898 2% q.	.. ..	70 25
1899 (Métro)	252 50	250 ..
1899 quarts	64 50	66 ..
1904 (Métro)	267 ..	267 ..
1904 cinq.	.. ..	56 ..
1905 2 3/4	349 50	349 75
1905 quarts	85 ..	84 ..
1910 (Métro)	227 ..	225 50
1910 demies	117 50	117 ..
1910 3%	227 ..	227 ..
1910 quarts	58 75	58 25
1912 3%	223 ..	222 ..
1919 5%	397 ..	395 ..
1919 cinq.	81 50	81 75
1921 5 3/4% t. p.	498 ..	498 ..
417,20 p.	488 75	488 50
cinqu. t. p.	... ..	107 ..
83,44 p.	98 75	98 25
FONCIÈRES COMMUNALES		
1879	452 ..	452 ..
1880	468 ..	473 50
1891	252 ..	252 ..
1892	290 50	297 50
1899	281 ..	280 ..
1906	300 ..	300 25
1912	168 50	169 ..
1920	442 ..	441 ..
1922 lib	497 ..	493 ..
1922 non lib	492 ..	492 ..
1879	472 ..	473 ..
1883	279 50	282 ..
1885	285 50	287 ..
1895	300 ..	300 50
1903	315 25	315 25
1909	171 25	171 50
3½ % 1913	320 ..	321 ..
4% 1913	392 ..	388 ..
1917	269 75	267 50
1921 lib	509 ..	509 50
1921 non lib	493 ..	492 ..
Aciéries du Nord	239 ..	239 ..
Aciéries du Chili	253 ..	250 ..
Aniche	1013 ..	1015 ..
Asturienne Mines	4050 ..	3975 ..
Automoto	401 50	395 ..
Blanzy	1671 ..	1668 ..
Châtillon-Comm.	2160 ..	2170 ..
Comment.-Fourch.	1297 ..	1261 ..
— jouiss.	960 ..	987 ..
Continsouza	65 ..	64 50
Cusenier	5800 ..	5950 ..
Denain-Anzin	2400 ..	2439 ..
Eaux de Pougues	... ..	... ..
Fives-Lille	1895 ..	1875 ..
Hutchinson ord.	2060 ..	2070 ..
Mat. agr. Vierzon	670 ..	680 ..
M'Dilla	219 50	222 50
Mestre et Blatgé	... ..	... ..
Mines d'Anzin	1080 ..	1071 ..
Monaco	2930 ..	3000 ..
1/5 Monaco	579 ..	588 ..
Royal Dutch	22650 ..	22450 .
Saint-Gobain	2700 ..	2663 ..
Schneider & Cie	2075 ..	2089 ..
Shell	289 50	288 ..
Tabacs du Maroc	3287 ..	3287 ..
Eaux therm. Vichy	1126 ..	1140 ..
Vieille-Montagne	1308 ..	1310 ..
Westinghouse	995 ..	995 ..

Cours des Changes

Londres	69 55	69 68
New-York	15 005	15 055
Allemagne	0 03	0 03
Belgique	86 20	86 20
Espagne	229 ..	229 50
Finlande	.. ..	.. ..
Hollande	588 ..	589 75
Italie	72 50	72 60
Norvège	241 50	... ..
Roumanie	. ..	. ..
Suisse	271 ..	271 25
Danemark	279 50	... ..
Suède	401 25	401 ..

APRÈS BOURSE

Londres	.. ..
New-York	.. ..

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 mai. — La séance d'aujourd'hui a été caractérisée par une reprise assez sensible du marché, les valeurs de sucre, le Pathé, le Rio ont été particulièrement actives, la tension des changes presque insignifiante ne saurait en être la cause. Il faut, au contraire voir là une amélioration de la situation de place qui ne pouvait manquer de se produire sur un marché assaini comme le nôtre et que ne vient troubler aucune mauvaise nouvelle d'ordre économique.

Au Parquet, fermeté des rentes françaises, chemins de fer français, très calmes, amélioration de la Banque de Paris à 1389 contre 1380 ; du Crédit Lyonnais à 1558 contre 1545, vive avance de la Banque du Mexique à 824 et 823 contre 606 ; du Rio à 2545 contre 2500 ; de la Say à 2785 contre 2768 ; des Sucrerie d'Egypte à 1069 contre 1050 ; du Platine à 625 contre 607 ; du Pathé à 895 contre 850 ; de l'Otaro à 960 contre 949.

Indécision du groupe ottoman, vive reprise du groupe russe.

Aux pétroles, la Royal Dutch sans affaires à 22450 contre 22650, ainsi que Shell à 287.50 contre 289.50 ; Mexican Eagle qui fait l'objet d'une vente importante se maintient à 107.50 et 106.50 contre 106. Silva Plana en tendance soutenue à 230 contre 224 ; Grosnyi privilégié à 840 et 830 contre 830 ; Bakou 2170 contre 2085; Franco Wyoming en vive reprise débute à 237 pour terminer à 243.50 contre 232.

Aux charbonnages, Albi toujours en progrès dépasse le cours de 600 et termine à 599 contre 596 ; Bruay calme 2371 contre 2378 ; Ekaterine en nouveaux progrès à 1515 contre 1485.

Dans les valeurs diverses, Tubise en tendance ferme à 442 et 452 contre 444 ; Hotchkiss à 1015 et 1028 contre 1011 ; Grammont à 112 et 111 contre 116. Les caoutchoucs, Padang ne maintient pas ses progrès et termine à 283 contre 286 ; Malacca plus ferme à 138 contre 135. Financières à 149 contre 146,50.

Aux mines, la De Beers après 997 termine à 1014 contre 995 ; Goldfields à 64.75 contre 64 ; Brakpan à 229 contre 228.50 ; Monte-Catini a un marché soutenu à 127.50 et 129 contre 127.50. Tharsis termine en reprise à 243.50 contre 234.50 ; Huanchaca à 221 et 219 contre 209.50 ; Mexico El Oro, à 349.50 et 342 contre 341.

Cl. DE SAINT-PHALLE et Cie
45, rue de la Chaussée d'Antin, Paris
4, rue Thiers, Nevers

" ANIS PERREIN "

Parce qu'il est le meilleur
TOUJOURS IMITÉ
JAMAIS EGALE
Agent M. A. THUR, 36, rue de Marzy, NEVERS.

☞ PARIS-CENTRE est en vente dans tous les kiosques de Nice.

☞ Nos PETITES ANNONCES paraissent le mercredi et le samedi.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Mademoiselle Marie-Félicie DURAND

décédée, à La Charité-sur-Loire, le mardi 22 mai 1923, dans sa 45e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ses Obsèques auront lieu le vendredi 25 courant, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Nevers.

On se réunira à la Croix des Pélerins à 13 heures 45.

De la part :

Des familles Durand (38, rue des Chauvelles); Vigneron et Roy.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

SERVICES & MESSES

Vous êtes prié d'assister au Service anniversaire de

Madame DESCHÉZEAU

qui aura lieu le lundi 28 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

De la part de : son époux, ses enfants, petits-enfants et toute sa famille et amis.

◆◆◆

Une messe anniversaire sera dite le 28 mai à 7 heures du matin en l'Eglise Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis SUGNOT
Ancien prisonnier de guerre

De la part de Mme Veuve Sugnot.

APRÈS les REPAS 2 ou 3
PASTILLES VICHY-ÉTAT
• facilitent la digestion. •

MONTRE-BRACELET EXTENSIBLE POUR DAMES.
Platine, Or, Argent, Plaqué or.
EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS.
Exiger la marque LIP sur le cadran.

Imprimerie de PARIS-CENTRE, Nevers
Le Secrétaire-Gérant : G. COLLINET.

A céder à Lyon

3.000 cpt. **PORTE POT** passe 3 hectos par jour, logement 3 pièces. Bail : 7 ans, location 600. Très jolie petite affaire.

6.000 cpt. **CAFE-COMPTOIR**, angle rues passagères, quartier populeux bien logé. Bail : 8 ans, à 700. Recette 300 frs. cédé par veuve alitée. Occasion à profiter.

10.000 cpt. **ON CEDE** cause important héritage. **Gde ALIMENTATION** générale en plein rendement demi-gros et détail. Recette 800 frs par jour prouvée, passe 50 dz. d'œufs par jour. Travail assuré pour 4 personnes. log. 6 pièces. Long bail, loyer 1.200 seul sur gde place quartier soierie. Occasion unique pour qui veut faire fortune.

10.000 cpt. **CAFE-COMPTOIR** fait angle dans bon quartier, 3 salles, 10 chambres meublées louées 800 par mois, recette au café 350 fr. p. jour, bien logé, long bail, très belle installation et beau matériel, affaire sérieuse cédée cause décès. Très pressé.

Pour ces affaires, s'adresser ou écrire à : M. L. LAURENT, 2, rue Désirée, Lyon. 16887

CULTIVATEURS
Assurez-vous
CONTRE LA GRÊLE
à
L'ABEILLE
Société anonyme d'assurances à primes fixes.
Siège Social : 57, Rue Taitbout, PARIS
CAPITAL SOCIAL : 4 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS
La plus importante des Compagnies Françaises contre la Grêle.
Encaissements annuels : plus de 16 Millions.
AGENTS GÉNÉRAUX DANS TOUTE LA FRANCE

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin de table et instantanément vous obtiendrez un litre de vin fortifiant complet, très actif et très agréable.

Le flacon de Quintonine 2,75. Pharmacie Reuillon et Pharmacie Nouvelle, rue des Ardilliers, Nevers.

3 fr. 50 franco domicile.
LECHEVIN, à La Charité.

250.000 FLACONS
CHARME DE FRANCE
seront vendus partout jusqu'au 30 Juin au Prix EXCEPTIONNEL de 6 fr. 75. Demandez de *suite* ce parfum *exquis et tenace*, il vous ravira.
Essayez aussi la célèbre Poudre de Beauté de E. COUDRAY, elle rend plus jolie.
Demi-Boîte : 3 fr. 50 — *Boîte* : 6 fr. 50
EN VENTE PARTOUT ET
Parfie E. COUDRAY, 348, Rue St-Honoré — PARIS —

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'orgnisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essouflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

Banque Centrale du Nivernais

Société Anonyme au Capital
de 500.000 francs
8, rue de la Banque
et 18, rue des Merciers
A NEVERS

AVIS

Dans sa séance du vingt-un mai mil neuf cent vingt-trois, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le Conseil d'administration de la « Banque Centrale du Nivernais » s'est réuni, à l'effet d'élire un nouveau bureau qui se trouve composé des membres suivants :

M. le baron Charles de Montesquieu : administrateur, président ;

M. Pierre Leydet : administrateur, directeur général et directeur des services extérieurs;

M. Joseph Saubens : administrateur, directeur des services administratifs ;

M. Maurice Bernard : administrateur.

Le Conseil d'administration.

Officiers Ministériels

Etudes de Mes HERAUD, docteur en droit, avoué près le tribunal civil de Moulins, et TRIBALAT, notaire à Bourbon-l'Archambault.

VENTE SUR LICITATION
au tribunal civil de Moulins
le huit juin 1923, à 13 heures

1° D'UNE PROPIETE

sise au Chartiers, commune de Gipey, d'une contenance de neuf hectares quatre-vingt-trois ares.

Mise à prix : 31.900 francs.

2° D'UNE LOCATERIE

sise aux Bruyères, commune de Saint-Hilaire, d'une contenance de cinq hectares soixante-dix ares.

Mise à prix : 24.900 francs.

3° D'UNE MAISON avec JARDIN

sise aux Bruyères, commune de Saint-Hilaire.

Mise à prix : 7.400 francs.

4° D'UNE MAISON

située au Canal, commune de Saint-Hilaire.

Mise à prix : 4.900 francs.

5° D'UNE MAISON

située à Cellière, commune de Saint-Hilaire.

Mise à prix : 400 francs.

16.902.

Etudes de : 1° Me HERAUD, docteur en droit, avoué à Moulins, 16, rue Denain ; 2° TRIBALAT, notaire à Bourbon-l'Archambault.

VENTE SUR LICITATION
au tribunal civil de Moulins,
le huit juin 1923, à 13 heures

1° D'UNE PETITE PROPRIETE

située au Poux, commune de Bourbon-l'Archambault, d'une contenance de trois hectares quatre-vingt-quatre ares vingt centiares.

Mise à prix : 10.000 francs.

2° D'UNE PRAIRIE

sise au même lieu, d'une contenance de un hectare soixante-quinze ares environ.

Mise à prix : 15.000 francs.

16.901.

Etude de Me BONNET
Commissaire-priseur à Nevers

Vente aux enchères

A Nevers, salle des Ventes, avenue G. Clemenceau n° 1, le samedi 26 mai 1923 à 13 heures,

MOBILIER comprenant : petit buffet étagère, chaises, canapé, fauteuils, secrétaire, tables de nuit, **Piano**, casier à musique, chaise-longue, suspension, cuisinière, placard, armoire, lits bois, lit fer et cuivre, matelas, lit de plume, édredons, literie, rideaux, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, 6 bicyclettes, 2 machines à coudre, etc., et.

Au comptant, frais en sus.

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Je cherche p. étranger
TRES BEAU CHATEAU
avec parc.
PERROTTE, rue Répub., 30, Lyon. (11970

1595. — **CAFE-HOTEL**, bien situé, ville très comm. ; bail 15 ans, loy. 2.500 fr. Aff. 80.000 fr. On place net 13.000 fr. par an. 3 salles, cuis., 2 ch. pers. et 12 ch. meublées. Cour, écurie, dpéend. Prix à déb. On traite avec 30.000 fr.
FRANCHON, Fontainebleau.

1.519. — **VINS-TABAC-RESTAURANT.** Ville S.-M., route très pass ; bail à vol ; aff. 95.000 fr. (plus tabac). On place net 20.000 fr. par an. Bout, buv., 2 s. à m., cuis., 2 ch. pers ; 12 lits montés, 2 caves, écurie 40 ch., gr. jard. Prix à déb., on traite avec 40.000 fr.
FRANCHON, Fontainebleau.

1.541. — **BUREAU DE PLACEMENT** autorisé et l'immeuble où il est exploité en gr. centre, banlieu de Paris. Aff. 7.000 fr., bénéf. net 6.000 fr. par an. Bureau, s. à m., cuis., ch pers., 4 ch., meublées Facilités.
cour, jard. Prix à déb., 55.000.
FRANCHON, Fontainebleau.

LOCATIONS

A LOUER au 1er juin, appartement meublé, 4 pièces, une cave, cour et jardin, eau, gaz, électricité.

Bureau du journal. 16.882.

Achat et Vente de Fonds de commerce

Portefeuille

A céder dans la région. Vente crédit et comptant. Gros bénéfices. Références et caution exigées. Facilités de paiement.

RISSET, 2, rue du Colisée, Paris. 1677

1576. — **CAFE** place marché, bail 10 ½, loy. 550 fr. Aff. 14.000 fr. à 45 %, gr. salle, cuis., 3 ch., cour, bucher, prix à déb. 9.000 fr. Facilités.
FRANCHON, Fontainebleau.
16803

1.543. — **EPICERIE-MERCERIE - BUVETTE - JOURNAUX.** Fonds tenu de père en fils, bourg S.-M. Bail 9 ans, loy. 550 fr., bénéf. net 8.000 fr. par an. Gr. bout., s. à m., cuis., s. de banquets, 4 ch., dépend., jard. conviendrait à coiffeur. Prix à déb. On traite avec 9.000 francs.
FRANCHON, Fontainebleau.

1.546. — **CYCLES et ARMURERIE** près marché gr. ville de l'Yonne. Bail 16 ans, loy. 1,100 fr., aff. 120.000 fr. On place net 12.000 fr. par an. Magasin, arr. bout., atelier, au 1er et 2e, appart. et réserve. Prix à déb. 30.000 fr., facilités.
FRANCHON, Fontainebleau.
16.606.

Fabrique de Dragées
ET NOUGATINES
spécialités
de
BOITES DE BAPTÊMES
FONTENAY
CONFISEUR-CHOCOLATIER
10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS
Téléphone 3-01.

PLANTES A MASSIFS
TOUTES VARIÉTÉS
(Géraniums, héliotropes, sauges, bégonias, cannas, dahlias, zinnias, reines-marguerites, etc....)
disponibles par milliers aux plus bas prix, chez
CHEVALIER
HORTICULTEUR
1, rue de Mouësse, et 4, place Président-Wilson, Nevers (tél. 4-22)
Livraison immédiate à toutes distances
DEMANDEZ SON PRIX COURANT

André GAUTIER
Armurier
NEVERS, 2, rue La Fayette
Téléphone 1-66
Seul Concessionnaire des Maisons
CHARLIN, DARNE Fils, DIDIERFUSIL
FRANCOTTE, de Liège
Prévient sa Clientèle de ne pas attendre pour lui confier ses Fusils à revoir ou réparer.
Toutes Réparations faites sur place
COUTELLERIE fine et ordinaire
Repassage tous les jours
PETITE ORFÈVRERIE

Nos PETITES ANNONCES
Paraissent le mercredi et le samedi

La Chemiserie Modèle
P. Demangeon
n'emploie que
du Bon Tissu

Pour ses
CHEMISES
CRAVATES
FAUX-COLS
et a toujours
Les Dernières
NOUVEAUTÉS
92, RUE DU COMMERCE - NEVERS

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE
Orfèvrerie
Grand choix de Garnitures de Cheminées
Grand assortiment de bagues pour Fiançailles
Bijoux pour mariages
Médailles, Chapelets, Cadeaux pour 1re Communion.
Prix défiant toute concurrence à qualité égale.
Maison COLIN LEMAITRE-AMELOT
A. KAPPS, Successeur.
52, Rue du Commerce, Nevers

Yeux artificiels
OPTIQUE MÉDICALE

Cabinet dentaire L. LESPOT
Chirurgien dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
2, Rue Claude-Tillier, NEVERS
SUCCESSEUR DE M. AUMERLE
Soins, EXTRACTIONS sans aucune douleur
POSE D'APPAREILS EN TOUS GENRES
:: :: Conditions de paiement :: ::
Ouvert de 9 heures à 6 heures

"MIROR"
.... est employé .....
par toutes les ....
.... Ménagères.

BRILLANT INSTANTANÉ
MIROR
NETTOIE & POLIT
CUIVRE ET TOUS MÉTAUX
PRODUIT DU LION NOIR
PARIS

N'est-ce pas la meilleure
preuve de sa QUALITÉ SUPÉRIEURE
. L'EXIGER .

Équarrissage de la Nièvre
SOCIÉTÉ NIVERNAISE
Etablissements Maurice CORBERY
Enlèvement immédiat de tous animaux morts ou hors d'usage
ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Bureau de commandes :
15, Rue des Merciers, NEVERS. — Téléph. 0-68
USINE DES FOUILLES
Clos d'Equarrissage — Téléphone 2-61
Télégramme : CORBERY, NEVERS ou
SOCIETE NIVERNAISE

- Entreprises Electriques du Centre -
Montceau-les-Mines
INSTALLATIONS GENERALES
FOURNITURES -:- REPARATIONS
LUSTRERIE -:- CHAUFFAGE ELECTRIQUE
LAMPES MONOWATT ET DEMI-WATT
TELEPHONIE SANS FIL -:- AUDITIONS
TARIF SUR DEMANDE

FEUILLETON DE «PARIS-CENTRE» — 44 —

La Femme de Judas

par Charles SOLO

TROISIÈME PARTIE
Le secret du Maû Hourat

XIV
(Suite)

La Margotille resta songeuse et, soudain elle dit :

— Je comprends, Pedrille Segura apporte l'argent qui rendra toute sa liberté à Aliette. Allons, gnome, nous n'avons pas un instant à perdre. Pour les gens d'Escourbès et pour nous, c'est aujourd'hui que la vérité va éclater.

Rapidement elle s'en alla par les douves. Cadetou la suivit et ils arrivèrent ainsi au soupirail.

Là, elle battit le briquet, souffla sur l'étoupe et alluma la lanterne.

— Voici nos outils, dit Cadetou en poussant du pied tout un matériel accumulé au pied de l'escalier, près de la première porte de fer.

— C'est bien, Charge-toi du pieu et de la corde, je porterai le reste.

Elle prit le marteau, le croc et monta l'escalier.

Le Descougnat s'arrêta près du panneau mobile.

— Il n'y a personne, dit-il. Le sire baron est descendu avec l'homme de Tarbes. Je l'ai vu dans son bel habit, comme les jours où il va à Escourbès.

La Margotille déposa son fardeau, mit l'œil à la fissure et regarda.

— Oui ils son absents ; c'est le moment.

Après avoir fait jouer le levier, elle entra dans l'appartement de Chagornay et se rendit au vieux bahut.

— Nous allons faire sauter les charnières, dit le gnome.

— Pas du tout.

Elle tira de sa poche un objet brillant.

— Une clef !... Où te l'es-tu procurée ?

— L'autre jour, j'ai pris l'empreinte, et Guilhem, le patron de la Belle-Palombe qui, maintenant, ne demande pas mieux que de nous aider, est allé à Argelès où un ouvrier de ses amis a eu tôt fait cette double clef. Tu vois, cela vaut mieux que de briser le panneau.

La fausse clef s'adaptait juste à la serrure ; la porte du bahut tourna sur ses charnières.

Les recherches de la Margotille se portèrent à l'endroit où elle avait vu Chagornay déposer le coffret de fer. Il ne lui fallut pas une minute pour le trouver. Comme il n'était pas à secret, elle l'ouvrit, prit le parchemin qui se trouvait au fond, et d'une main tremblante, le déploya.

— C'est cela ! C'est bien cela, dit-elle.

Et, oubliant toute prudence, elle acheva à voix très haute :

— Cadetou ! Ce testament est la fortune pour ceux que le crime de Martial Hucheloup avait ruinés. Il vaut des millions et des millions. Les morts seront vengés et leurs enfants retrouveront la fortune que leur a léguée le vieux Montbart-Valagnas. Je te le dis, gnome ! des millions ! des millions !

— Puisque tu savais où était le testament, pourquoi n'es-tu pas venue le prendre plus tôt ?

— Parce que c'eut été donner l'éveil à l'assassin. Il ne me suffisait pas d'avoir ce document, il me fallait d'autres preuves du crime du nouveau sire de la Hourquette. Et puis, je savais qu'ici il était en sureté, que le scélérat l'y laisserait jusqu'au moment où il estimerait utile de s'en servir. Allons, gnome ! Le Maû-Hourat nous appelle !

Ayant mis soigneusement le testament dans son sac, elle quitta l'appartement, referma la trappe et descendit les marches humides de l'escalier en caracole, où les réverbérations du falot faisaient passer des rougissures papillotantes. Elle avait repris son allure fantomatique et ne parlait plus.

Quand ils furent au bord du gouffre, elle chercha un point où la terre s'était accumulée dans une fissure des rochers.

Enfonce le pieu ici.

Le pieu avait été taillé avec soin et pénétra facilement entre les lames de schiste.

— La corde, maintenant.

On attacha au pieu la corde à nœuds dont l'extrémité alla flotter au fond de l'abîme.

Quand ces préparatifs furent achevés, la veuve de Judas s'accroupit et prêta l'oreille.

—Entends-tu ? Le torrent sanglote. Il y a quelque chose d'humain dans sa voix ! Il faut descendre, descendre !

Le gnome était très pâle ; toutes les légendes, toutes les folles histoires qu'on racontait au sujet des êtres monstrueux qui peuplaient l'abîme bourdonnaient dans sa cervelle.

La Margotille vit ses hésitations ; presque brutalement, elle l'écarta.

— Puisque tu trembles, je vais descendre moi-même.

Tout le sang du pauvre Descougnat ne fit qu'un tour, il eut honte de sa défaillance.

— Descendre toi-même ! Mais je ne veux pas !

— Il s'accrocha à la corde ; le haut de son corps, puis sa tête disparurent.

Agenouillée près du pieu, les mains sur le rebord extrême du trou, elle le suivait des yeux.

Bientôt la forme du gnome s'effaça dans l'obscurité des profondeurs.

— Y vois-tu encore ?

— Plus beaucoup, la nuit commence à se faire.

— Je vais descendre le falot.

— Non. Je suis au bout de la corde et ne puis aller plus bas. Il faudra que nous revenions avec une corde plus longue.

— Regarde autour de toi si tu ne vois rien.

— Je ne vois rien. Il n'y a que des buissons aux fentes des rochers, des buissons et des épines.

A cause de la sonorité des roches, la voix de Cadetou montait très claire.

Soudain, il eut un cri.

— Je vois, je vois...

— Que vois-tu ?

— Un objet qui est accroché à une pointe du rocher, un chiffon ! Je ne sais pas ! Ah ! c'est un chapeau.

— Un chapeau ?

— Oui, un vieux chapeau.

— Prends-le.

—Je ne puis : il est trop loin.

— Essaye, Cadetou ! Essaye ! Ce chapeau je le veux.

Comme la corde s'agitait, elle comprit que le gnome lui imprimait un mouvement de va-et-vient. Après quelques minutes, ce balancement cessa et la voix du Descougnat éclata triomphante.

— Je l'ai.

L'instant d'après, son corps grêle émergeait du Maû-Hourat.

Il tenait entre les dents une chose dont la Margotille s'empara avec avidité.

C'était un de ces chapeaux à forme tronquée et à boucle métallique comme on en portait au commencement de la révolution. Par l'effet du temps et sous l'influence de l'humidité, sa couleur primitive, qui avait dû être noire, était passée au roux sale avec avec des taches verdâtres. La coiffe intérieure restait intacte, mais la boucle de métal s'était oxydée.

Ce chapeau, la Margotille l'avait reconnu. Elle le pressa sur son cœur, le porta à ses lèvres.

Puis, elle s'assit et pleura longtemps.

XV

M. d'Escourbès ne fut pas peu surpris en apprenant que Pedrille Segura était au château.

Il ordonna aussitôt de l'introduire et Aliette, par discrétion, laissa les deux hommes en tête à tête.

Le marquis éprouvait pour l'ancien maître de forges une amitié sincère. Après les effusions du premier moment, il dit :

— Ami Pedrille, il y a du temps que nous ne nous sommes plus vus.

— Exactement six ans, monsieur. Quand vous revîntes de votre exil, vous ne repassâtes pas par l'Espagne et ce fut moi qui franchis les monts pour vous serrer la main. Vous aviez promis de me rendre cette visite...

— Que voulez-vous, ami ! Je suis vieux, malade, et tant de soucis m'ont accablé ces dernières années que je suis excusable d'avoir failli à ma promesse.

— Je sais que de gros soucis vous ont assailli et vous assaillent encore. Je vous excuse de ne pas être venu me voir, mais ce dont je vous tiens rancune, c'est d'avoir caché votre situation à celui que vous appelez votre ami.

M. d'Escourbès regarda l'Espagnol de ses grands yeux où se lisait l'étonnement.

— Quoi, Pedrille ! vous sauriez ?

— Je sais tout.

— Et qui donc vous a instruit ?

— C'est la vicomtesse Clotilde.

— Elle vous a écrit ?

— Mme la vicomtesse m'a dépêché un courrier, elle m'a dit la vérité entière. Je suis au courant de la malheureuse spéculation dans laquelle vous avez engagé les fonds que vous devez à un emprunt dont votre domaine est le gage. Je sais les exigences de vos créanciers et les prétentions de votre voisin Chagornay. Ah ! mon ami, si vous m'aviez consulté avant de vous embarquer dans cette entreprise de soi-disant fournitures aux armées, moi, l'homme rompu aux affaires, je vous aurais mis en garde. Je vous aurais dit que beaucoup d'autres ont été la proie de ces aigrefins qui spéculent sur la misère des anciens émigrés, qui opèrent isolément ou qui appartiennent a une association qu'on appelle la bande noire. Oui, je vous aurais mis en garde et puisque vous aviez besoin d'argent, j'aurais mis toute ma fortune à votre disposition. Pourquoi ne m'avez-vous pas averti, monsieur le marquis ?

Il parlait si franchement, si librement, avec une telle expression de sincérité que le marquis sentit se fondre les derniers restes de son orgueil.

— Pourquoi je ne vous ai pas averti, mon pauvre Pedrille ? C'est parce que je n'ai pas osé.

— Et vous n'avez pas hésité à recourir aux mauvais offices de trafiqueurs d'argent.

— Ils son venus à moi.

— Et moi aussi ne serais-je pas venu à vous si j'avais pu supposer un instant... Permettez-moi de le répéter, marquis d'Escourbès, vous m'appelez votre ami et vous me traitez en étranger, moi Pedrille Segura, que vous avez jadis sauvé de la banqueroute ! moi, qui ai pu relever mes affaires à cause de votre généreuse intervention ! moi, qui vous dois mon bonheur, ma fortune.

— J'ai eu tort, j'en conviens, et...

— Vos regrets sont tardifs, mais la vicomtesse Clotilde a fait ce que vous n'osiez ou ne vouliez faire ! J'apporte les vingt mille écus qui vous sont indispensables pour sauver Escourbès et laisser votre petite-fille se marier selon son cœur. Je pourrais dire — ainsi que j'en avais l'intention — que je donne cet argent à Mlle Aliette que j'ai toujours aimée autant que si elle était ma propre enfant, mais à quoi bon ces équivoques ! Dites-moi, monsieur le marquis, acceptez-vous non pas l'aide que je vous offre, mais le témoignage d'amitié que je vous apporte ?

Quel argument, le châtelain eut-il pu opposer à ce discours si cordial ?

Ses yeux se mouillèrent.

— Pedrille, vous êtes meilleur que moi, car je ne fus jamais qu'un orgueilleux. Je vous remercie de venir à notre secours et j'accepte.

Le maître de forges était allé quérir Clotilde et Aliette.

Elles étaient là, le visage resplendissant de joie, heureuses d'une issue qui ouvrait l'horizon à des perspectives plus radieuses.

(A suivre.)

VENTES

TORPEDO DODGE, 6 places, très belle carrosserie, état mécanique parfait, éclairage et démarrage électrique, carburateur Solex, magnéto S. E. V. à vendre, cause double emploi.
Bureau du journal. 16.880.

CHAMBRE à COUCHER de luxe, lit de 1 m. 40, avec tentures à volonté.
UN SERVICE de TABLE (porcelaine Limoges).
SERVICE à DESSERT, (porcelaine de Lunéville), n'ayant pas servi.
4 PENDULES, en parfait état, dont une de bureau, une de salle à manger, deux de chambre.
S'adr. au 5, rue Dupin, à Nevers, à la Grille, de 2 à 5 h.

CHARRETTE anglaise, forte, bon état.
HERVÉ, à Fourcherenne, par SAXI-BOURDON (Nièvre). 16811

TONNEAU caoutchouté élégant, très bon état, pour cheval 1 m. 50.
Bureau du journal. 16.892.

DEUX CHAMPS DE LUZERNE à vendre sur pied, à proximité de Nevers.
S'adr. 144, faubourg de Mouësse, Nevers. 16.909.

Pruneaux

Bons petits fruits, postal 5 kgs. 10 fr., 10 kgs. 17 fr. Franco contre mandat.
SALABERT, Lamagistère (Tarn-et-Garonne). 16.617

VIEUX JOURNAUX, 0.50 le kilo, à prendre au bureau du journal.

PERSONNEL

ON DEMANDE

AGENTS ACTIFS et expérimentés pour importante maison de semences du Nord.
Ecrire : de la HAYE-BLABEAU, à St-HILAIRE-lez-CAMBRAI (Nord). 16.895.

JEUNE FILLE de 18 à 20 ans connaissant la couture pour maison commerce.
Bureau du journal. 16870

MOULEURS, MODELEURS, MENUISIERS, AJUSTEURS et TOURNEURS.
Etablissements PIAT et FOUGEROL, AUXERRE (Yonne), pays agréable, bon salaire. Travail assuré. 16.889.

Ouvrier Coiffeur

30 fr. par semaine, nourri, logé. Ecrire Joffre, coiffeur, 87, Bard de Créteil à St-Maur (Seine). 16.898.

OUVRIERS AJUSTEURS au dépôt des locomotives P.-L.-M., à Nevers.
S'y adresser. 16.545

OUVRIER menuisier ou charron, connaissant machines-outils, apte à diriger ouvriers, pour usine fabriquant caisses d'emballage.
On exige bonnes références. Ecrire Alexandre POIGNARD, à BRINON (Cher). 16.900.

REPRESENTANTS sont demandés pour visiter cultures placement direct semences « Union UPSAN Moyvillers » Moyvillers par Estrées-St-Denis (Oise.) 16.886.

BON VENDEUR pour confection pour hommes. Bonnes références.
« A LA GRANDE MAISON », à Machizaud, à Cosne (Nièvre). 16681

GENS DE MAISON

BOUVIER célibataire, logé, soupe, portions à volonté, au prix de 1.50 l'une ; ou bouvier marié, logé, jardin, terre à pommes de terre, bien rétribué.
Ecrire à M. COLIN, à Ris-Orangis (S.-et-O.). 16.798

BOUVIER pour conduire 6 bœufs.
Bureau du journal. 16.023

Hernieux...

Ne croyez pas à la guérison promise par quelques charlatans ambulants ou marchands de bandages incompétents, possesseurs de médailles aussi mensongères que leurs connaissances inexistantes et qui ne voient que l'appât d'un bénéfice commercial, cela au détriment de votre bourse et surtout de votre santé.

Sachez que **MM. TEILLET-GILBERT,** *seuls véritables Bandagistes Spécialistes de la Région,* **7, rue Saint-Etienne, NEVERS,** *sont à votre entière disposition pour vous donner leurs conseils et vous munir de l'Appareil* **sérieux** *indispensable à votre cas.*

Tous nos Appareils sont garantis de contention absolue

BANDAGES — CEINTURES — BAS VARICES

Tous appareils d'orthopédie sont exécutés dans nos ateliers par M. TEILLET.
N. B. — Pour les dames, les applications sont faites par Mme TEILLET, sage-femme, spécialiste-herniaire de la faculté de Médecine de Paris.

MM. TEILLET GILBERT ne sont, ni herboristes, ni pharmaciens, mais les seuls véritables Bandagistes-Orthopédistes de la région, à qui tous les médecins adressent leurs malades, certains à l'avance qu'ils obtiendront toute satisfaction.

- Rideaux, Stores, Brise-bise, Couvre-lits, Tapis -

Entièrement fait à la main

FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES ET BRODERIES
(mains et mécaniques)
MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE
LE MEILLEUR MARCHE A QUALITE ÉGALE

A la Ville du Puy

Mlle L. CRÉTEAUX
18, Rue de Rémigny, NEVERS (Nièvre)

C'est approuvé par tout le monde, que lorsque l'on est bien fatigué d'avoir visité tous les magasins pour trouver l'article dont on a besoin et qu'on ne trouve pas, on va

AU FOUILLIS DES DAMES

19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

où l'on est sur d'être statisfait.
Bel assortiment Corsages jersey soie, crêpe de chine, voile de coton, crêpe marocain de coton, mousseline de laine, robes de dames éponges à partir de 26 fr. 95 et à divers prix. Robes fillette, costumes et barbotteuses garçonnet, etc...
RIDEAUX filet, 3 fr. 75 le mètre

L'Entrée est libre.

Fabrique spéciale de Paletots de chèvre suisse

Prévost-Maréchal

FOURREUR-SPÉCIALISTE
12, Rue La Fayette, Nevers — Téléphone 1-42

Conserve de Fourrures pendant la Saison d'Eté

Réparations — Transformations

PAPILLON NOIR

CIRAGE-CRÈME A. MULARD, PANTIN

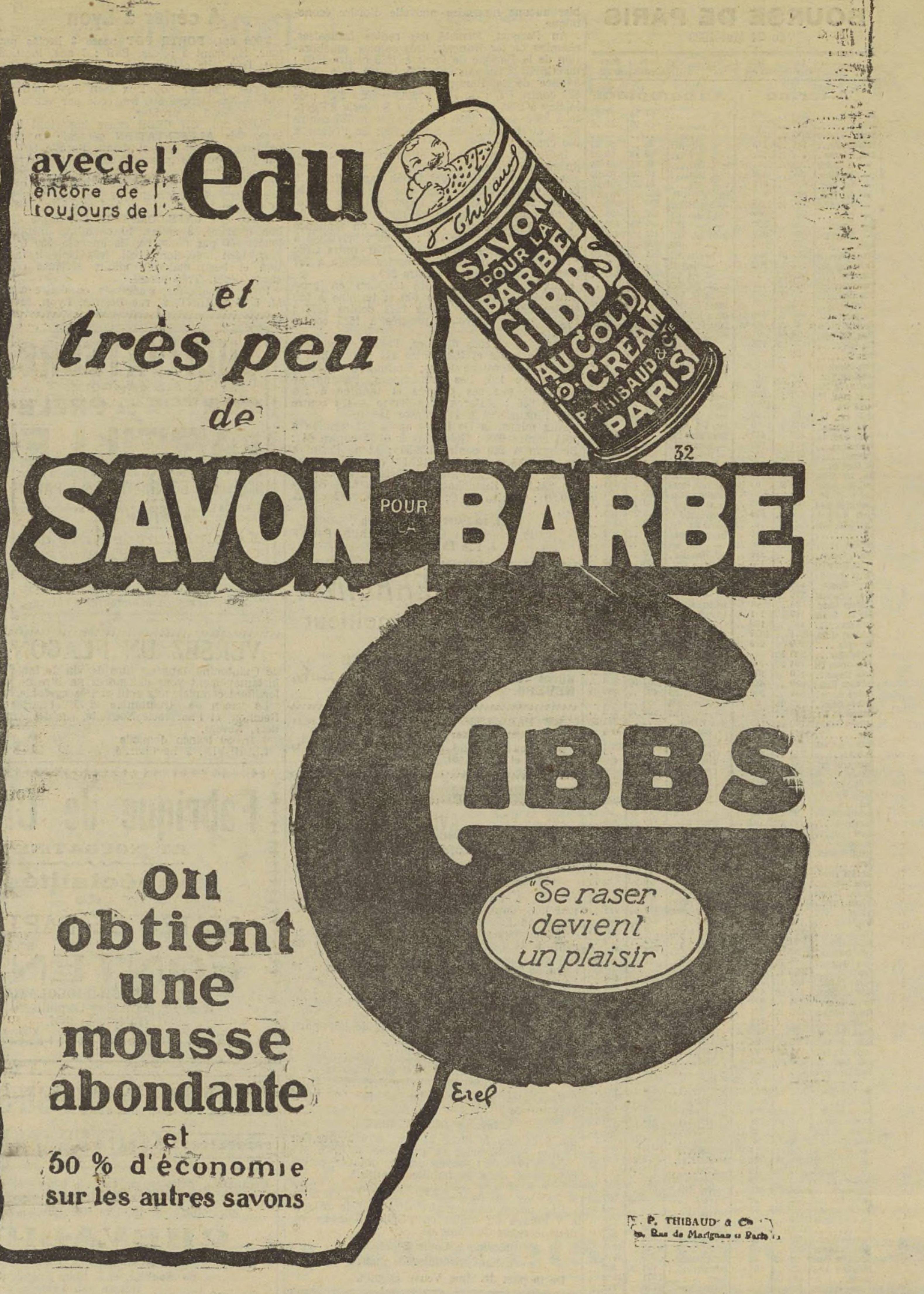

avec de l'eau
encore de l'
toujours de l'
et très peu de
SAVON POUR BARBE
GIBBS
On obtient une mousse abondante et 50 % d'économie sur les autres savons

SAVON POUR LA BARBE GIBBS AU COLD CREAM P. THIBAUD & Cie PARIS
32
"Se raser devient un plaisir"
Erel

P. THIBAUD & Cie
Rue de Marignan Paris

---

600 fr. p. mois à tous sans quitter emploi, affaire sérieuse. Ecrire Parfumerie Fémina, Nîmes. 16.899.

1.000 à 1.500 frs par mois à **COURTIER** visitant fermier. Ecrire COMPTOIR AGRICOLE CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire). 15710

AVIS

Les « Annonces du Centre, de l'Est, et d'Alsace-Lorraine », bureaux 4, place Darcy, DIJON, **PUBLIERONT EN JUIN, GRATUITEMENT, TOUT CE QUE VOUS VOULEZ VENDRE, ACHETER, LOUER** (mobiliers, maisons, propriétés, fonds de commerce, bois, forêts, domaines, marchandises et avis divers, etc....)

Demandez à la direction les conditions de cette publicité gratuite. Intermédiaires s'abstenir. 16830

Avis important à nos Clients

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité, que nous ne pourrons plus assurer la publication pour le lendemain, que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT MIDI. Seuls les Avis de Décès seront acceptés jusqu'à 6 heures du soir.

MALADIES DES LAPINS
"Poudre AUSTRALIA"
GUÉRISON RAPIDE et CERTAINE
Boîte 6 frs — Kilo 14 frs
ESTACHY, Phien 14, rue Beaurepaire, Paris
BIGARNET, Nevers, et toutes graineteries et Pharmacies

TUBERCULEUX

J'indique gratuitement le remède qui m'a guéri de cette terrible maladie. ***Très sérieux.***
BOUIRON, 10, Rue Albert Ier, MARSEILLE

"BIÈRES DE SEPT-FONS"

GARANTIES PUR MALT ET HOUBLON

Entrepositaire : J. DONNADIEU Fils, NEVERS

J. DONNADIEU Fils

NEVERS

LES MEILLEURS VINS
LES MEILLEURES PROVENANCES
LES MEILLEURS PRIX

FABRIQUE DE LIQUEURS SUPÉRIEURES

"PARIZETTE"

LIMONADE GARANTIE PUR SUCRE ET AU GAZ NATUREL
DES SOURCES DE SAINT-PARIZE

Entrepositaire pour Nevers J. DONNADIEU Fils

MAISON DONY

14, Rue des Arènes
BOURGES

Exposition des Nouveautés de la saison
Voir notre Complet Réclame.......... 59 fr.

-: Courrier des Eaux :-

Hôtels et Maisons recommandés

BOURBON-LANCY

(Saône-et-Loire)

A 80 kilomètres de Moulins, Station pour les Rhumatismes, Névralgies, Affections goutteuses, blessures de guerre et maladies du cœur. « Eaux thermales décrétées d'intérêt public ».

GRAND HOTEL, dépendance de l'Etablissement Thermal, situé au milieu d'un vaste parc, cuisine de régime, 120 chambres, ascenseur, téléphone n° 1, électricité, garage, orchestre, cinéma, théâtre, casino, baccara, petits chevaux.

HOTELS SAINT-LEGER, DES SOURCES, BELLEVUE-HOTEL, VILLA MARIE-LOUISE en face l'Etab. Thermal. Cuisine soignée, régime. Gustave MONTARON, propriétaire, Tél. 11.

HOTEL DES THERMES, GRAND HOTEL MARION, les plus près de l'Etablissement et du Parc. Prix modérés. Cuisine renommée. Téléphone 13. Veuve DUPLAT, propriétaire.

HOTEL DES BAINS, VILLA MEDICIS, pension de famille, Confort, Cuisine soignée, Jardin ombragé. — COURVOISIER.

HOTEL REBY, pension de famille, près l'Etablissement, garage.

MEYER, Confiseur-Chocolatier.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT

(Allier)

A 20 kilomètres de Moulins, Etablissement thermal civil et militaire, eaux chlorurées sodiques, 53° iodo-bromurées, et radioactives, arthritismes, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

HOTEL TALLEYRAND, sur le parc, et près l'Etabl. confort, électric. Tél. 23. rec. T.C.F.

GRAND HOTEL DES BAINS, à proxim. de l'Etablis. jard. Gar. électr. Tél. 18. AUCLAIR, prop. Chef de cuisine. Ouvert toute l'année.

HOTEL DU GRAND CONDE, jardin, électricité, garage. NAMY, propriétaire.

HOTEL DU COMMERCE, ouvert toute l'année, recom. voyageurs. Gar. BARATHON, prop.

GRAND HOTEL, Villa des Fleurs, grand parc.

NERIS-LES-BAINS

Etablissement Thermal ouvert du 15 Mai au 1er Octobre. Station des nerveux. Rhumatismes. Maladies de la femme.

HOTEL LEOPOLD ET ALBERT Ier, pr. l'Etabl. Gr. jardin, eau courante, cuis. soign., régime garage avec fosse. Tél. 21. R. BOURDIN, propr.

HOTEL DUMOULIN, tab. Régime. E. LAFONT.

HOTEL DE L'EUROPE, pr. l'Etablis., cuisine soignée, électr., de 16 à 18 francs.

HOTEL ROUSSELIN, ouv. t. l'année, 14 à 18 francs.

HOTEL DE PARIS, cuisine soignée. Tél. 6.

POUGUES-LES-EAUX

SPLENDID HOTEL. — Dans le parc de l'Etablis. Therm. conf. mod. Rest. du Casino cuis. 1er ordre, cave renom. Repas prix fixe et à la carte. Auto-Gar. avec boxes sép., fosse, etc.

GRAND HOTEL DU PARC, ouvert 15 mai, 30 septembre, le plus près des bains, cuisine bourgeoise, auto-garage, téléphone n° 4.

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

Eaux sulfureuses arsenicales, les seules de cette composition en France. Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume des foins), maladie des enfants, Traitement des gazés.

HOTELS DU MORVAN, HOTEL REGINA, HOTEL DES BAINS, situation unique, restaurant, cuisine réputée ; cave renommée. **Casino**, Musique, Théâtre, Jeux, Dancing, Radio concerts, Attractions tous les dimanches. Direction: Pierre WALSDORFF. — Location d'autos, Service de Cars pour excursions. Tél. 0.7 et 0.19.

AU RENDEZ-VOUS DES PROMENEURS. — Canotage sur l'Etang du Seu.
Aristide GARNIER, débitant-concessionnaire au Seu, 3 k. de Saint-Honoré.

GRAND HOTEL BELLEVUE, confort moderne jardin, électricité, garage, en face l'Etablissement Thermal, restaurant, prix réduits en juin et septembre. Tél. 6.
Mme veuve WALSDORFF, propriétaire.

HOTEL CASTEL DU PARC. — F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans Parc Etabl. Elect. Tél. 17, Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. **Garage.**

HOTEL HARDY, à l'entrée du parc, important agrand., entièr. remis à neuf, cuis. très soignée, vie de famille, élect., gar., tél. 18.
L'HIVER A JUAN-LES-PINS, pension de famille « La Violette ».

HOTEL LANOISELÉE, ouvert toute l'année, à l'entrée du Parc, pension de famille, recommandé, électricité, jardin, garage.

BANQUE : SOCIETE GENERALE, bureau rattaché à l'Agence de Nevers.

VICHY

La Reine des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Tellement connue qu'il est superflu de la présenter : Casino, merveilles d'art et de confort, salles de théâtres magnifiques. Représentations par les artistes de Paris.

LE PETIT CASINO 15 et 17, rue Maréchal Foch.
LE PLUS GAI

PARC ET MAJESTIC, tab. Régime. J. ALETTI.

THERMAL PALACE, tab. Régime. J. RAINELLI.

CARLTON HOTEL, tab. Régime. F. HAINZL.

PAVILLON SEVIGNÉ, tab. Régime. J. MARTIN.

HOTEL RADIO. Maison spéciale de Régime sous la Direction du docteur DAUSSET.

SPLENDID HOTEL sur les Parcs, face au Casino, dernier confort, table de Régime, prix modéré. Tél. 0-35. G. PRASLOIS.

HOTEL DE GRIGNAN, place Sévigné. Ascens. eau courante ; gar. ; près des Sources, des Parcs, du Casino ; Cuisine soignée ; tables de régime. Prix modérés. J. BOISSEAU, prop.

GRAND HOTEL DES CONSULS ET SAINT-JAMES, face la Source de l'Hôpital, sur le Parc. Régime, prix modéré, omnibus à tous les trains. Tél. 2-54. LEPLAIX, propriétaire.

HOTEL DE LONDRES, 7, boulevard de Russie, à proximité du Casino et des Sources, cuisine recommandée. Régime. Prix modérés. Tél. 5-27. VELLARD, propriétaire.

HOTEL DE LA MARINE ET VILLAS RAVAULT, place d'Allier. Electricité, téléphone 3-04, au centre des sources, cuisine bourgeoise. Pension de 15 à 18 francs.

HOTEL de N.-D. de LORETTE et de CANNES, 14, rue M.-Foch, confort mod., lavabos, cuis. soign. Télép. 4.16. Mme SAULE, propriétaire.

HOTEL BOURGEON, 2, place de l'Eglise Saint-Blaise, centre des Etablissements, cuisine bourgeoise, jardin ombragé, RAISIN, propr.

VILLA CONVERT, 36, 34, 32, rue Bardiaux, agrandissement, maison de famille, cuisine bourgeoise.

BRASSERIE TERMINUS, Place de la Gare, restaurant, prix fixe et à la carte, cuisine soignée, chambres confortables avec cabinet de toilette, tél. 1-25, BOIN prop.

MANBY à Vichy, sur le Parc. Vêtements pour Dames et Messieurs, ville, sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

BRIOUDE

ETABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE CENTRAL D'AUVERGNE, BRIOUDE (Haute-Loire). — Neurasthénie, affections nerveuses, cure d'air et de repos, villégiature. Prix modérés. Saison du 15 avril au 15 octobre.

ROYAN

SAINT-JEAN PENSION DE FAMILLE, 17, avenue de Pontaillac. Cuisine très soignée, service petites tables. Electricité. Jardin vue sur mer.

PASTILLES MIRATON
Constipation
3f CHATELGUYON 3f